

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



PROTECTION



PRÉVENTION



ÉDUCATION



INSERTION



Sauvegarde

DE L'ENFANCE
& DE L'ADOLESCENCE
DES SAVOIE

ASSOCIATION



SEAS

177 avenue du comte Vert,

73 000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 64 18

Mail : siege@sauvegarde2savoie.fr

Site internet : www.sauvegarde2savoie.fr

Linkedin : [Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie](#)

Rapport moral du président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025



Mesdames, Messieurs, chers membres et amis,
Mesdames, Messieurs les professionnels
Mesdames, Messieurs les partenaires institutionnels, et associatifs

A vous les jeunes

J'ai le plaisir de vous accueillir dans les locaux de notre association pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2025. Je vous remercie tous chaleureusement d'être venus. Ce moment ensemble sera suivi du cocktail pour un échange amical.

Regardons quelques instants dans le rétroviseur de l'année 2024.

Lors de notre dernière assemblée générale nous avons évoqué les difficultés de trésorerie auxquelles nous avons dû faire face en fin d'année. L'année 2024 a été marquée par la nécessité de consolider nos comptes avec le soutien de nos financeurs que je tiens à remercier. Nous avons également continué à entretenir notre patrimoine avec la livraison de locaux rénovés pour les services d'accueil d'urgence de Savoie et de Haute-Savoie. La qualité des conditions de travail contribue à la réussite de nos missions éducatives et à la fidélisation des collaborateurs dans le contexte que nous connaissons de la crise d'attractivité des métiers du social et du médico-social. Cet effort sera poursuivi avec la finalisation en cours du PPI avec nos financeurs.

L'année 2024 a aussi été celle du déploiement des nouvelles missions qui nous ont été confiées en Haute-Savoie.

Et bien d'autres projets portés par la direction générale, les directions et les professionnels avec les jeunes et les familles qui vous seront présentés dans le rapport d'activité 2024.

Les jeunes sont notre avenir commun, il est essentiel qu'ils soient protégés dans leur développement et puissent à leur tour contribuer à faire évoluer la société.

Nous sommes convaincus à la Sauvegarde des 2 SAVOIE de la nécessité d'une plus grande diversification de réponses, de toujours plus finement répondre aux besoins des enfants et des familles.

Ce sont bien ces orientations qui vont continuer à nous guider dans les années à venir, la signature d'un CPOM avec le département de la Savoie cette année et avec celui de la Haute-Savoie l'année prochaine y contribuera efficacement.

La compétence de la Protection de l'Enfance a été confiée aux Départements, chaque département décidant de normes d'encadrement et de ratios dans la prise en charge des enfants et des familles basées par les choix politiques et les capacités budgétaires.

De nombreux professionnels expriment la perte de sens liée aux impératifs comptables, les recrutements sont de plus en plus difficiles et l'intérim se développe avec des répercussions graves pour le développement psychoaffectif de chaque enfant.

Le Conseil d'Administration et les Directions de La Sauvegarde, comme les instances représentatives des salariés sont attentifs à ces évolutions et grâce à une gestion saine de notre association, nous pouvons encore maintenir une qualité dans l'accueil des publics comme à celui de l'attention portée à chacun des professionnels.

Les partenariats ont une importance capitale pour l'association. Ils permettent des échanges de bonnes pratiques, d'amplifier nos voix de manière plus forte et plus efficace, d'élargir la portée de convictions en agissant sur un public plus large, de renforcer notre capacité à relever des défis.

En collaborant avec ces acteurs, nous améliorons la qualité de vie des personnes que nous soutenons.

La Sauvegarde est un acteur important des politiques de l'enfance. Nous sommes présents dans les instances fédératives depuis l'existence de notre association et je compte sur vous tous pour être à l'écoute des besoins et force de propositions.

De nouveaux chantiers nous attendent et nous saurons être au rendez-vous. Karen PETIT, Directrice Générale a rejoint de nouveaux horizons. Je la remercie pour son engagement à nos côtés.

Un nouveau Directeur Général sera prochainement recruté et prendra ses fonctions en septembre prochain.

Merci à Mme Queriaud qui a assuré avec une grande efficacité la mission délicate de DG de transition.

- C'est l'occasion en conclusion pour moi d'adresser ma gratitude à l'ensemble des professionnels, aux directeurs et cadres, que chacun et chacune puisse être conforté dans sa grande utilité sociale et de sa contribution par ses actions à construire une société fraternelle où chacun y a sa juste place. C'est leur professionnalisme, leurs compétences, leur implication au quotidien qui permettent à notre association d'assurer les missions qui lui sont confiés.
- Je voudrais également remercier les membres du conseil d'administration qui ont mis leur temps et leurs compétences au service de notre association, et en particulier les membres du bureau : Philippe POUCHAIN, Damien NOEL, Roland MEUNIER, Chantal JEANTET et Nicolas JACQUIER, Guillaume Pelletier et Alain MARTER

Je tiens tout particulièrement à remercier très sincèrement l'ensemble de nos partenaires institutionnels :

- Le Conseil Départemental de la Savoie et de la Haute-Savoie, à nos côtés pour nous accompagner dans nos projets de développement
- La Protection judiciaire de la Jeunesse
- Les collectivités locales, mairies
- Et tous nos partenaires pour leur écoute et leur soutien.

Je terminerai en m'adressant à vous les jeunes que nous accompagnons chaque jour, hier, aujourd'hui, demain, vous les « anciens » qui nous font ce bonheur d'être parmi nous.

Edouard SIMONIAN
Président



SOMMAIRE

Vie associative	8
Gouvernance & Dirigeance	9
Direction Générale	10
Ressources financières	12
Ressources humaines	16
QHSSE - Achats et immobilier	21
Activités informatiques	22
Le LABO	23
Haute-Savoie	26
Dispositif Reliances	27
Dispositif Reliances Milieu Ouvert	50
Savoie	66
Dispositif Milieu Ouvert	67
Dispositif Prévention	84
Dispositif des Accompagnements Diversifiés	112
Dispositif Mineurs Non Accompagnés	144



La Vie Associative

Journée associative

La journée associative 2025 s'est déroulée au Chambéry Savoie Stadium le 4 décembre. L'ensemble des professionnels étaient conviés pour ce moment d'échanges et de convivialité.

Au programme du matin : état des lieux de l'association, avancées des orientations du projet associatif, retour sur les groupe de travail développement du pouvoir d'agir, mobilité et qualité de vie / conditions de travail. Un intermède autour d'un buffet et l'après-midi a été dédié à un témoignage du projet du Festival des nouveaux héros de la MECS Balmont (Rhône) avant une clôture avec une représentation de théâtre d'improvisation.

Focus sur une action

Par le biais de la cartographie des compétences initiée par le LABO, un jeu de memory a été créé par un groupe de salariés. Inventeurs, dessinateurs, concepteur, la croisée des savoirs a permis de réaliser tout un ensemble de dessin représentant les territoires savoyards dans lesquels la SEAS intervient.

Ces jeux Memory ont ensuite été distribués à l'ensemble des professionnels comme cadeau de bienvenu à la journée.



Vogue - 2ème édition

La deuxième édition de la Vogue s'est tenue dans le jardin de la SEAS le 7 juin, jour d'assemblée générale. Groupant jeunes, familles accompagnés et professionnels de l'association, ce temps permet de créer un espace convivial afin de bien amorcer la période estivale.

Certains jeunes et professionnels se sont mobilisés pour créer des stands lors de cet événement : jonglage, atelier maquillage pour les petits, vente de bracelets / portes clés, etc. L'association les enfermés dehors était également présente pour des ateliers cyanotypes, l'installation d'une slackline... Et même d'une tyrolienne entre deux arbres du jardin !

Les frangines du guidon sont venues réaliser une représentation de théâtre autour d'un conte à vélo.

Tout ce petit monde a fini par se réunir autour d'un buffet de l'Agence Chantiers avec en fonds musical un concert de rap réalisé par deux jeunes accompagnés par le dispositif des mineurs non accompagnés.



Gouvernance & dirigeance

L'année 2024 a été marquée par une évolution de la gouvernance. En effet, une administratrice a démissionné du Conseil d'Administration suite à un déménagement dans un autre département et deux nouveaux administrateurs ont pu rejoindre l'équipe en place (13 personnes). Deux membres du Conseil d'Administration ont également intégré le Bureau.

Différentes instances se sont tenues en 2024 :

- 11 bureaux
- 4 conseils d'administration
- Une assemblée générale ordinaire

Des rencontres quasi-hebdomadaires se sont également tenues entre la directrice générale et le Président.

Le Trésorier et le Vice-Trésorier ont travaillé sur plusieurs temps en lien avec le Responsable Administratif et Financier sur l'évolution des différents tableaux de bords financiers.

Le Vice-Président a pris part à plusieurs Comité Social et Economique (CSE) afin d'avoir une présence de la gouvernance auprès des représentants du personnel.

Les administrateurs référents sur les dispositifs ont eu des temps d'échanges avec les directeurs et ont dans certains cas participé aux réunions de dispositifs avec les professionnels.

Enfin, les administrateurs ont été conviés à la journée associative au moins de décembre, regroupant l'ensemble des professionnels de l'association, pour un moment d'échanges sur les dynamiques associatives, du partage et de la convivialité.

Direction Générale

Activités 2024

Dispositifs	Services	Activités budget 2024	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Moyenne
DAD	Internat	4 599	4 767	5 207	5 127	4 697	4 597	5 015	4 291	4 814
	Urgence	4 271	3 948	3 881	4 057	3 396	3 229	4 274	3 626	3 773
	Tempo	2 200	1 814	2 225	2 010	2 096	1 684	1 755	1 706	1 899
	Suivis Indiv	13 140	12 834	13 846	13 810	13 427	13 271	13 923	14 164	13 611
	DAFTS	2 628	2 600	2 930	2 819	2 907	3 003	3 295	3 136	2 956
	Caravane	1 971	981	1 506	2 146	2 166	1 973	2 217	2 634	1 946
	VPT	8 800	9 443	8 500	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800	8 849
MNA	Plateforme	40 512	11 363	12 937	23 189	34 841	38 616	41 192	40 450	28 941
	Maab	4 270	5 740	11 263	8 437	2 262	1 833	4 441	4 326	5 472
Milieu Ouvert	AEMO	163 520	156 445	156 518	138 889	118 933	134 322	148 055	145 385	142 650
	SIE 73	150	128	108	108	111	111	117	95	111
	SIE 74	178	237	215	215	172	173	144	96	179
	SEMOH	9 198	9 355	9 176	9 158	9 266	9 348	9 363	9 301	9 281
	SASEP	6 899	4 500	6 910	6 961	7 119	6 986	7 473	6 596	6 649
Reliances	RESO	1 387	3 414	2 841	2 727	2 592	2 704	2 010	1 813	2 586
	Trajets	6 242	3 285	4 763	6 266	6 817	6 337	6 420	7 033	5 846
	Agir	5 548	469	3 260	4 434	4 646	5 886	5 494	5 995	4 312
	Urgence	3 121	3 143	2 901	3 553	4 229	3 657	3 608	3 635	3 532
	AEMOH	1 387	121	1 242	452	1 783	1 120	1 692	1 500	1 130
Reliances Milieu Ouvert	ADH	10 403						1 222	7 474	Ns
	AEMOH	13 870						950	10 913	Ns
	AEMO	38 177							31 663	Ns
TOTAL		342 471	234 587	250 229	243 158	230 260	247 650	271 460	314 632	248 536

Commentaire sur l'activité 2024

Dispositif des accompagnements diversifiés

2 services sont en sous activité au cours de cet exercice :

- Internat avec une moyenne de 12 jeunes au lieu de 14 prévus compte tenu d'absence de professionnels en début d'exercice
- Tempo qui reste en dessous de son activité comme pour les exercices précédents.

Une baisse du nombre de jeunes à accueillir est prévu pour 2025.

Dispositif des Mineurs Non Accompagnés

Légère sous activité sur les deux services de ce dispositif. Activités très sensibles en fonction des décisions politiques.

Dispositif Milieu Ouvert

- AEMO : Malgré la forte augmentation du nombre de journées entre 2022 et 2023, ce service reste en sous activité liée à la montée en charge des AEMO renforcée qui demande une intervention des équipes éducatives beaucoup plus soutenue au détriment des AEMO classique (liste d'attente au 31 décembre 2024)
- SIE 73 & 74 : Faible activité sur cet exercice suite à l'absence de professionnels et du chef de service.

Dispositif Reliances

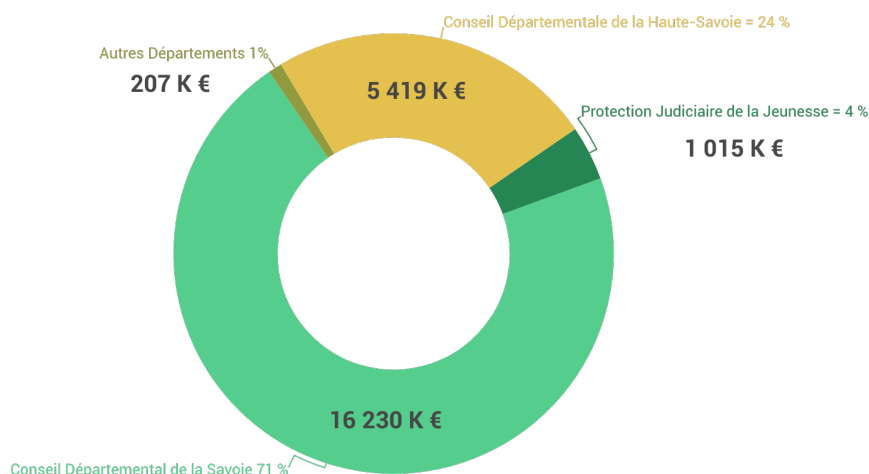
Forte sur activité sur l'ensemble des services avec un financement en dotation globale.

Dispositif Reliances Milieu Ouvert

Montée en charge des 3 services qui ont ouvert en 2023. Activités non réalisées avec des soucis de recrutement récurrents sur la Haute Savoie.

Financements 2024

Part des financeurs dans les dispositifs	CD 73	CD 74	PJJ	Autres
Reliances		100%		
Reliances Milieu Ouvert		100 %		
DAD	98,99 %	0,10 %	0,91 %	
MNA	100 %			
Prévention	100 %			
Milieu Ouvert	70,96 %		23,75 %	5,29 %



Le poids du Conseil Départemental de la Savoie diminue sensiblement sur cet exercice compensé par le Conseil Départemental de la Haute Savoie qui progresse de 5 % pour arriver à 24%. Les autres conseils départementaux restent à leur niveau de financement de l'exercice précédent.

Le montant financé par le Conseil Départemental de la Savoie s'élève pour cet exercice à 16 230 K€ contre 15 793 K€ en 2023 compte tenu d'une activité soutenue avec 6 services en facturation prix de journée et un effet prix important compte tenu de la revalorisation des budgets :

- Groupe 1 (Charges d'exploitation) avec une progression de 5,60% pour compenser l'inflation

- Groupe 2 intégrant une prime de 20 points pour les salariés travaillant avec hébergement, la prime SEGUR pour tous les salariés dès le 1er janvier 2024 et la création de nouveaux postes dans plusieurs services ainsi que l'embauche de contrats d'apprentissage au sein des équipes éducatives et des fonctions supports.

Le Conseil Départemental de la Haute Savoie a financé un montant de 5 419 K€ en 2024 contre 4 117 K€ en 2023 compte tenu d'une revalorisation du budget de Reliances notamment sur les services Reso et Urgence en finançant des postes supplémentaires et le micro collectif et du financement en année pleine des 3 services de Reliances Milieu Ouvert d'où cette forte progression entre les 2 exercices.

Compte de résultat 2024

Au périmètre associatif, l'association présente un résultat comptable positif de 559 348 euros et un résultat administratif positif de 494 665 euros.

Ce résultat est du pour l'essentiel aux points suivants :

1 - Forte progression des produits d'exploitation (+ 6,72 %) compte tenu :

- D'une activité soutenue sur les services d'hébergements encore en facturation prix de journée qui dégage un complément de produits de la tarification significative (257 K€)
- -Du fonctionnement en année pleine de 2 services sur 3 de Reliances Milieu Ouvert ce qui engendré une hausse des produits de la tarification de 1 232 K€
- Financement par le Conseil Départemental de la Savoie du solde des charges liées à la prise en charge des cas complexes pour un montant de 152 K€
- Subvention d'exploitation en diminution de 28,18% soit - 190 000 euros.

2 - Les charges d'exploitation progresse de 12,37% soit pratiquement le double des produits d'exploitation due pour l'essentiel à :

- l'effet volume de la masse salariale suite à la création de nouveaux services (+ 1 700 K€),
- un recours à l'intérim en légère progression par rapport à l'exercice précédent (+ 29 K€),
- une inflation importante sur l'exercice qui a engendré des augmentations significatives sur certaines lignes de charges d'exploitation (Electricité, alimentation, et autres prestations extérieures)
- Et enfin une progression de la dotation aux amortissements suite à la fin des travaux d'aménagements du collectif du SAU 73 au cours de l'exercice.

3 - Nous vous rappelons que le déficit de Reliances 2022 de 128 K€ a été imputé sur les budgets 2024.

	Produits	Charges	Résultat comptables	Résultats administratifs
Groupe 1	22 871 697	2 437 702		
Groupe 2	2 579 083	17 235 340		
Groupe 3	384 551	5 602 941		
Total	25 835 331	25 275 983	559 348	494 665

Points significatifs compte de résultat 2024

Produits

Produits de la tarification au dessus du budget alloué de 257 K€ compte tenu de la suractivité sur les services du DAD.

- Les subventions d'exploitation sont en diminution de 190 K€ avec notamment :
 - o Versement de la 2eme tranche de la subvention de 150 K€ par le Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre d'une convention pour un retour à l'équilibre des fonds propres de l'association. Cette convention devrait être renouvelé pour les 3 ans à venir avec un versement de 150 K€ par an.
 - o Subventions pour des projets éducatifs en baisse par rapport à l'exercice précédent de 138 K€, projets portés en majorité par le dispositif de Prévention.
 - o Diminution des subventions pour les contrats aidés passant de 47 K€ à 24 K€ faisant suite à une nouvelle réglementation validée par les instances politiques.
- Enfin, le laboratoire qui continue le travail engagé à l'observatoire de la pratique des jeunes a engendré une facturation de prestations de service de 9 K€ sur cet exercice tandis que le chiffre d'affaires de l'Agence Chantiers est en légère diminution par rapport à l'année précédente (154 K€ au lieu de 160 K€)

Charges

Charges d'exploitation en progression compte tenu :

- Effet volume Reliances Milieu Ouvert qui a fonctionné en année pleine pour 2 services sur 3, l'AEMO étant encore en montée en charge (9/12 du budget annuel)
- Effet prix sur les fluides (Electricité, gaz, frais de déplacements, Alimentation)
- Prime SEGUR versée sur toute l'année pour l'ensemble des salariés suite une validation par les autorités de tarification de verser cette prime à tous les emplois de l'association : impact sur l'exercice : 150 K€
- Effet volume sur les salaires en CDI (23 nouveaux CDI au sein de Reliances MO sur les 45 recrutés au cours de l'exercice 2024 au sein de la SEAS) et nouveaux postes créés dans le cadre des budgets.
- Turn-over à 14% d'où un recours important au CDD et à l'intérim
- Prime partage de la valeur négociée en NAO
- Clôture de l'annualisation : Heures complémentaires /supplémentaires et jours non pris des cadres en Forfait Jour.
- Locations immobilières qui progressent de 102 K€ compte tenu de nouveaux baux de locations pour l'activité de Reliances MO et une progression des loyers en cours compte tenu de l'inflation.
- Les frais d'hébergements des logiciels sont en forte progression passant de 90 K€ à 105 K€ avec notamment la mise en place du DUI IMAGO et TRAJECT pour le dispositif de Prévention et un contrat d'hébergement du logiciel de gestion (comptabilité/Ressources humaines) pour des raisons de sécurité de données.
- Une provision de 135 K€ a été comptabilisée pour les taxes d'habitation des différents locaux que nous louons pour les jeunes et les équipes éducatives dont l'association était pour l'instant exonérée mais des relances par les impôts reçues en fin d'exercice nous ont conduits à constituer cette provision.
- La différence entre les produits et les charges d'exploitation génère un résultat d'exploitation excédentaire de 794 K€.

- Le résultat financier est une charge de 104 K€ compte tenu du paiement sur l'exercice d'intérêts sur les emprunts contractés tant pour les travaux que pour renforcer notre trésorerie (126 K€ contre 24 K€ en 2023)
- Le résultat exceptionnel positif de 65 K€ (Quote part de subvention d'investissements)

Le résultat définitif de 559 K€ tient compte d'une provision IDFC de 335 K€ qui a été comptabilisée sur cet exercice en fonds dédiés ainsi que la reprise de 133 K€ suite au départ en retraite au cours de l'exercice.

Trésorerie

Elle est en forte hausse sur cet exercice à 4 606 K€ contre 1 996 K€ en 2023 soit 69 jours de jours d'exploitation ce qui est très correct.

Nous n'avons pas connu de difficultés de trésorerie sur cet exercice contrairement à l'exercice précédent compte tenu des emprunts de trésorerie qui sont venus renforcer nos disponibilités ainsi que le versement par le Conseil Départemental de la Savoie d'une subvention d'investissements de 750 K€ et de 150 K€ de subvention pour un retour à l'équilibre de nos fonds propres.

Cette trésorerie confortable doit rester autour de ce niveau de couverture de charges d'exploitation (au moins 60 jours) par un recours à l'emprunt pour les futurs investissements prévus dans le PPI 2025 2029.

Investissements

Nous avons réalisé 2 589 000 euros d'investissements au cours de l'exercice pratiquement identique à l'exercice précédent.

Les investissements 2024 se détaillent de la manière suivante :

- Travaux d'aménagements du SAU 73 pour 2 052 K€ qui ont été terminés en juillet 2024 avec une installation de l'équipe et des jeunes début août 2024 dans des locaux transformés et très agréable à vivre.
- 22 K€ de mobiliers pour les locaux de Reliances Mo et du SAU 73
- 181 K€ d'acquisition de matériels de transport dont 2 véhicules 9 places, 2 véhicules électriques, 2 véhicules légers et plusieurs vélos électriques.
- 56 K€ de matériels informatiques avec l'achat d'ordinateurs notamment pour les nouveaux services de Reliances MO ainsi que l'équipement de matériel de visio conférence dans les locaux Avenue du Comte Vert ainsi que dans 5 autres bâtiments occupés par la SEAS notamment sur Thonon les bains, Annemasse, Challes les eaux et Albertville.
- 10 K€ de matériel et outillage essentiellement pour les chantiers éducatifs.
- Le solde des investissements a été réalisé dans des installations et agencements 216 K€ (dont de nombreux travaux d'électricité pour de la mise aux normes) sur nos différents sites.

Les ressources humaines

Mot par l'équipe des Ressources Humaines

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité des dynamiques engagées les années précédentes en matière de gestion des ressources humaines et de dialogue social. Dans un contexte toujours tendu pour le secteur social et médico-social – tant sur le plan de l'attractivité que du financement – l'association a poursuivi ses efforts pour garantir l'équité entre les salarié.e.s, améliorer leurs conditions de travail et renforcer leur reconnaissance.

L'association a également souhaité poursuivre sa volonté de développer le recours à l'alternance au sein de notre association, via des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, passant ainsi de 11 à 12 alternants à fin 2024.

Les principaux indicateurs RH (taux de recours au CDD, de temps partiels, de turn-over, d'absentéisme ...) sont détaillés ci-dessous.

Au niveau des relations sociales, l'année 2024 aura été marquée par la poursuite des négociations engagées les années précédentes autour de la reconnaissance salariale de l'ensemble des salarié.e.s, notamment ceux et celles des filières dites « administratives » ou « techniques », resté.e.s exclu.e.s du bénéfice de l'indemnité « métiers socio-éducatifs » issue de l'accord de branche du 2 mai 2022.

Après une mobilisation conjointe de l'association et des Instances Représentatives du Personnel (IRP), et dans un contexte toujours tendu sur le plan budgétaire, un accord de fin de NAO 2024 a été signé le 1er mars 2025. Il prévoit notamment :

- Le versement d'une prime exceptionnelle pour les salarié.e.s exclu.e.s du Ségur
- La signature d'un accord sur l'indemnité de sujétion d'horaire d'internat à destination des travailleur.euse.s sociaux.ales confronté.e.s à des contraintes horaires importantes
- L'évolution du régime frais de santé, avec une hausse des cotisations à compter du 1er janvier 2025.
- La signature d'un nouvel accord d'entreprise relatif à la complémentaire santé obligatoire, pour mise en conformité réglementaire.

Ces évolutions ont été rendues possibles grâce à un dialogue social renforcé. Elles s'inscrivent dans un cadre plus large de négociations sociales ambitieuses, avec notamment les premiers accords signés sur la mobilité (janvier 2025) et l'engagement des discussions sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Les accords suivants ont également pu être signés, à l'unanimité :

- Accord « Déploiement du télétravail » en date du 10 janvier 2024
- Accord « Prime Partage de la Valeur » en date du 29 mars 2024

Focus sur les indicateurs RH

Nbre de salarié-e-s au 31 décembre 2023 (F/H)	343 (219 F / 124 H)
Nbre de salarié-e-s à temps partiel au 31 décembre 2023	69
NBRE D'ALTERNANT-E-S (PROF. / APPR.) AU 31 DÉCEMBRE 2023	10
Nbre de salarié-e-s de + de 60 ans au 31 décembre 2023	19
Nbre d'entrées / sorties sur l'année (CDI + CDD)	175 / 154
Nbre de poste ouvert à mobilité interne	94 (-5,32%)
Age moyen (CDD + CDI)	42 ans et 1 mois
Ancienneté moyenne (CDD + CDI)	6 ans et 8 mois
Ancienneté médiane (CDD + CDI)	3 ans et 2 mois
Taux de Turn Over	14 %
Taux de CDD au 31 décembre 2023(*)	19.93%
Taux d'absentéisme (maladie, AT/MP et Paternité)	6,60%
Nombre jours d'absence (maladie et AT/MP)(**)	7293
Nombre d'accident de Travail	30 (9 avec arrêts)
Nombre d'accident de Trajet	3 (1 avec arrêt)

(*) Nbre CDD / Nbre salarié-e-s CDI + CDD. (**) Sur la base des données saisies dans EIG

L'analyse de notre « bilan social » permet de ressortir les éléments suivants :

Evolution et répartition des effectifs

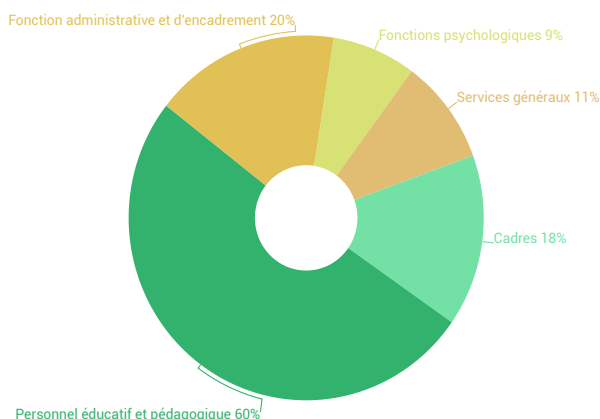
L'année 2024 s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de croissance maîtrisée pour notre association. L'effectif salarié atteint 343 personnes au 31 décembre 2024 ce qui représente une augmentation de 9,58 % par rapport à 2023. Cette hausse reste significative.

Ce développement traduit la vitalité de nos activités, malgré un contexte sectoriel toujours marqué par une forte tension sur l'emploi, une pénurie de candidats dans certaines fonctions et une attractivité structurellement fragile des métiers du social et du médico-social.

Une partie des recrutements n'avait pas été finalisé fin 2023, créant cette nouvelle hausse en 2024.

Le recours au CDD augmente de 8,31% sur 2024, par rapport à 2023. Le nombre de CDI lui, a diminué de 7,34% en 2024.

Répartition des effectifs suivant la classification



Egalité Femmes / Hommes

Les femmes représentent 64,14% de l'effectif total (contre 59,42% en 2023), en augmentation par rapport à 2023 (+4,72 pts).

Par ailleurs, depuis 2021, l'association a initié des démarches visant à veiller à l'absence de toute forme de discrimination entre les femmes et les hommes, notamment au travers de la mise en place d'une commission visant à prévenir, agir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail.

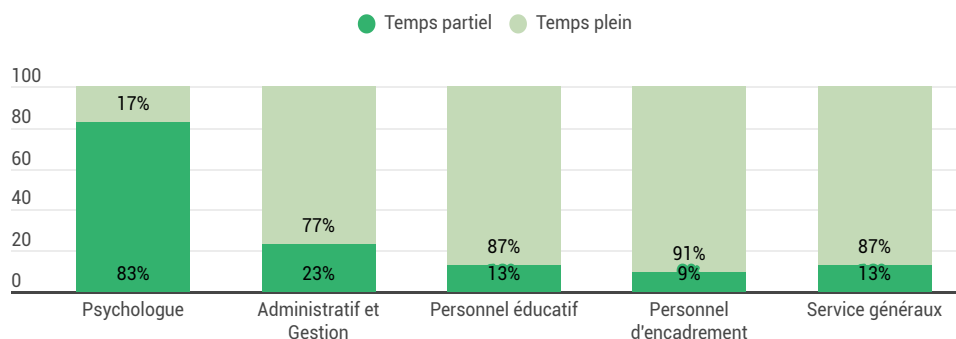
En parallèle, l'association a déployé une formation sur cette thématique à l'attention des membres de la commission et du CODIR (Comité de Direction) en 2021 puis à l'attention de l'ensemble des chefs de services en 2022. Une session a également été mise en place en 2023 à destination des nouveaux chefs de service.

Cette thématique sera également en 2025 au cœur des négociations de notre futur accord « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT).

Temps partiel

Concernant les temps partiels, ils représentent 20,12% des salarié.e.s de l'association (contre 19,49% en 2023). Parmi eux, la quasi-totalité (92,75%) sont des femmes.

Représentativité des salariés à temps partiel par catégorie - 2024



Age et ancienneté moyenne

L'âge moyen, tous statuts confondus, est de 42 ans et 1 mois (56,27% de l'effectif a entre 35 et 50 ans), chiffre en forte augmentation par rapport à l'année précédente.

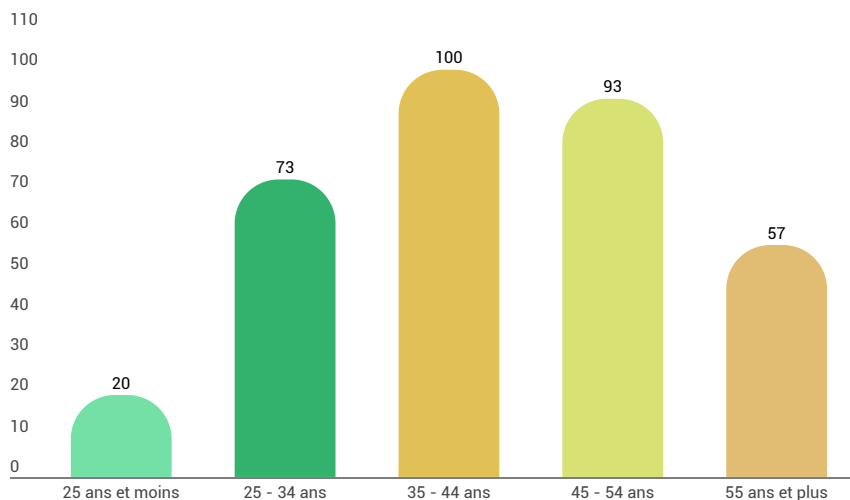
L'ancienneté moyenne est de 6 ans et 8 mois, tous statuts confondus, sable par rapport à l'année dernière et l'ancienneté médiane est de 2 ans et 8 mois, diminution dû à l'augmentation des CDD.

Présenter l'ancienneté en moyenne et en médiane permet de mieux apprécier la réalité du terrain : la moyenne donne une tendance générale, la médiane révèle l'ancienneté la plus représentative.

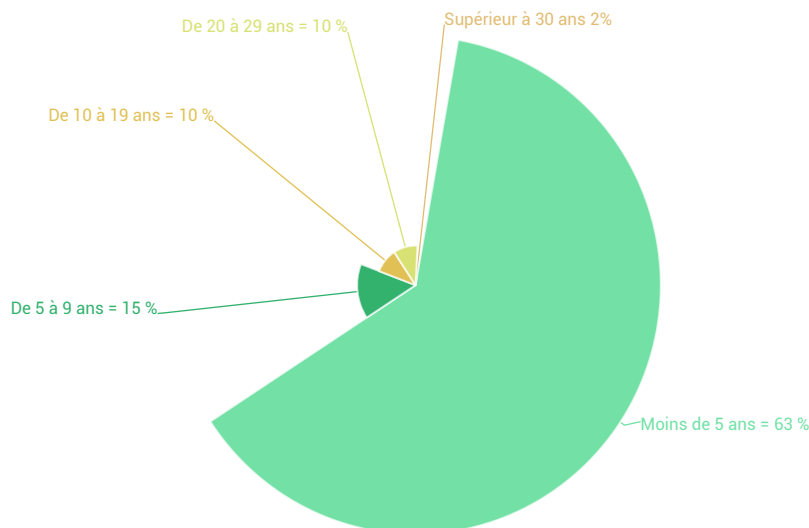
Si on ne prend en compte que nos salarié.e.s permanent.e.s (CDI uniquement), l'ancienneté moyenne est de 7 ans et 10 mois et l'ancienneté médiane de 3 ans et 10 mois.

L'analyse de nos salarié.e.s permanent.e.s permet de constater que seulement 12% ont plus de 20 ans d'ancienneté alors que plus de la moitié (63%) ont moins de 5 ans d'ancienneté, ce qui implique une charge de formation importante, d'autant plus dans un contexte de recours important au CDD.

Répartition CCD / CDI par tranche d'âge - 2024



Répartition de l'effectif CDD/CDI par tranche d'ancienneté



Emploi des travailleurs handicapés

Concernant l'emploi de travailleurs.euses. ayant la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, l'association a fait le choix de nommer en 2022 un référent handicap. Son rôle est notamment d'orienter, d'informer et d'accompagner les salarié.e.s de l'association en situation de handicap.

Notre taux d'emploi a continué à progresser pour atteindre 6,41% en 2024 (contre 6,33% à fin 2023) ce qui nous permet de remplir pour la deuxième fois notre obligation d'emploi des travailleurs handicapés (6%).

Le maintien du taux traduit notre volonté de déployer une démarche inclusive, via un travail conjoint RH / HSE / Manager et Médecine du travail, notamment sur l'adaptation des postes de travaux.

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global associatif est de 6,60% en baisse par rapport à 2023 (7,11%).

Au niveau du turn-over, notre taux est stable par rapport à 2023 (-2.4%) sur les CDI, ce qui est un indicateur encourageant, notamment si on le met en perspective de la crise d'attractivité que continue de traverser notre secteur.

Focus sur le plan de formation

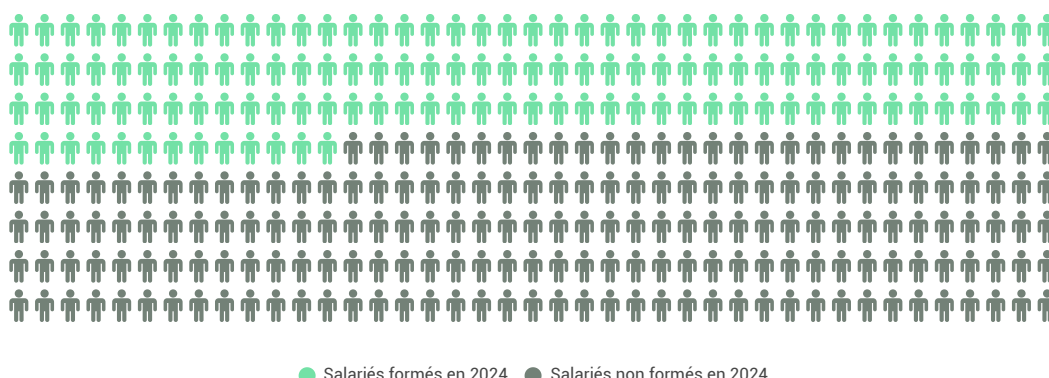
En 2024, nous avons obtenu de l'OPCO un financement de 84 453 euros au titre du CIFA (Compte d'Investissement Formation Adhérent) et un financement de 27 000 euros au titre des fonds mutualisés, soit une diminution de 6% par rapport aux financements de l'OPCO en 2023.

D'autre part, nous avons également poursuivi notre volonté de développer le recours à l'alternance au sein de notre association, via des contrats d'apprentissages et de professionnalisations. A ce titre, nous avons obtenu de l'OPCO un financement de 97 006 euros, soit une diminution de 6,88% par rapport aux financements obtenus en 2023.

Ci-dessous quelques informations relatives au plan de développement des compétences 2024 :

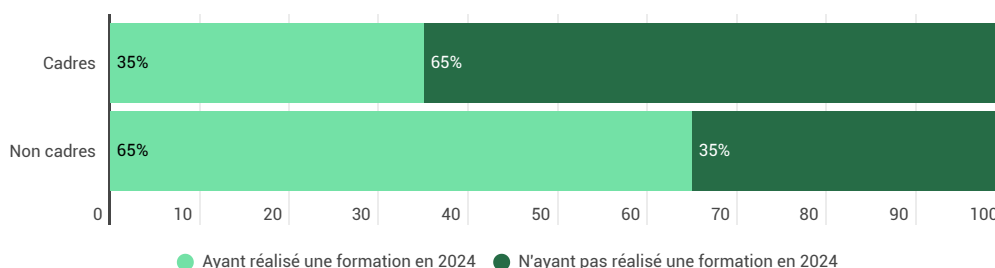
- 6 312 heures de formation (- 8,79%);
- 6 formations qualifiantes et 23 formations non qualifiantes ;
- 142 salarié.e.s formé.e.s (- 20,22%) dont 82 femmes et 60 hommes (sachant qu'un.e même salarié.e a pu faire plusieurs formations, notamment collectives) ;

Nombre de salariées ayant réalisé une formation - 2024



- Par répartition, 35,25 % de cadres et 64,75% de non cadres ont réalisé au moins une formation ;

Taux de cadres / Non cadres ayant réalisé une formation - 2024

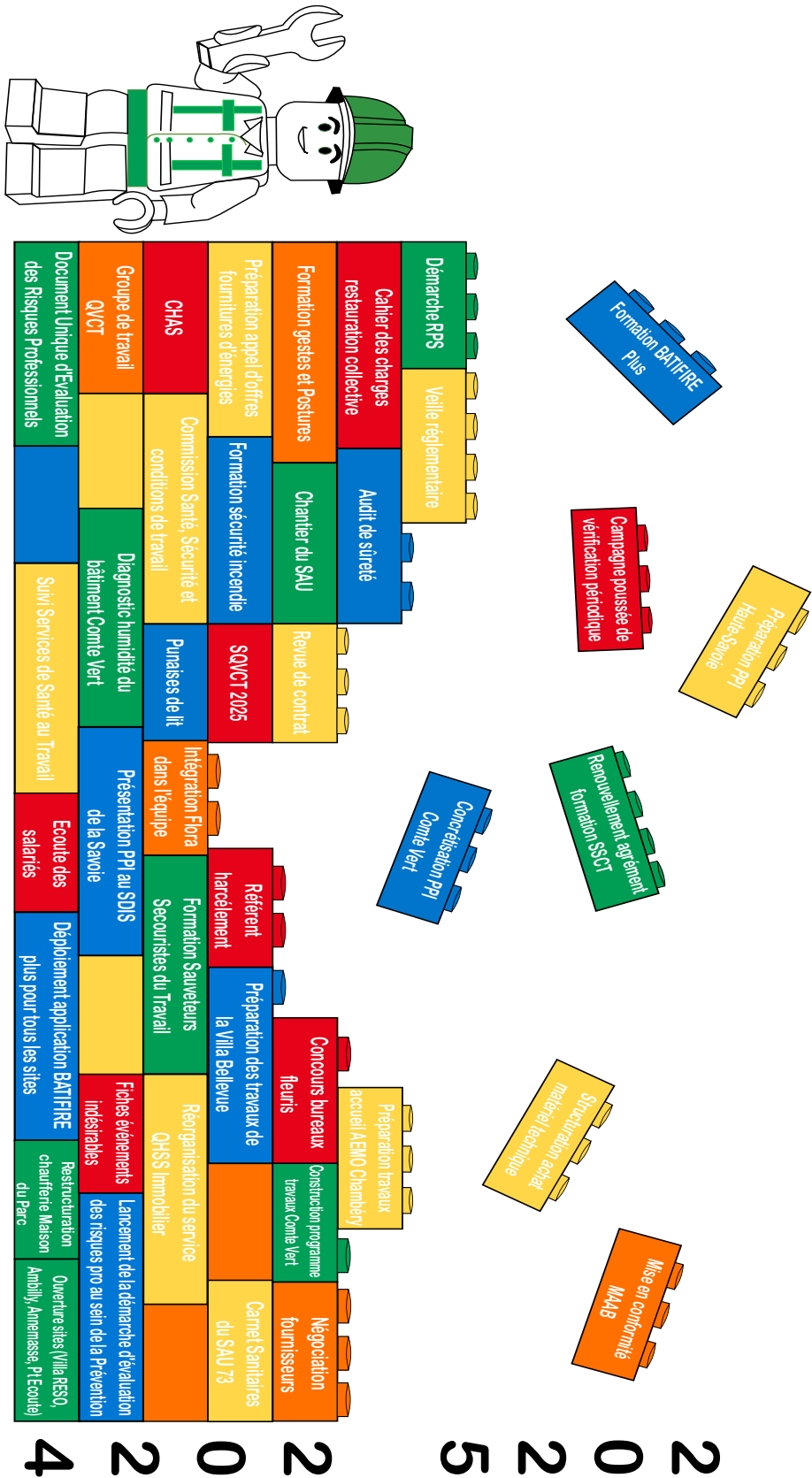


De plus, au 31 décembre 2024, l'association comptait 10 contrats d'apprentissage et 2 contrats de professionnalisation (+9% d'alternants)..

Dans le cadre des dispositifs ci-dessous, plusieurs salarié-e-s ont été soutenu-e-s dans leur démarche diplômante :

- Pro A « reconversion ou promotion par l'alternance » (ex « période de professionnalisation ») : 1 salarié-e ;
- PTP « projet de transition professionnelle » (ex « CIF ») : 1 salarié-e-s accepté-e-s par la commission (+2 refusé-e-s)

QHSSE - Achats et Immobilier



Activités informatiques

Déménagements

- Déménagement du SAU 73 du CHS Bassens vers La Motte Servolex
- Déménagement du PAEJ Chambéry de la Maison des Adolescents vers Chambéry-le-Haut
- Déménagement de la connexion Reliances MO du 3ème étage d'Annemasse vers le 4ème étage

Ouverture de sites

- Ouverture de la Villa RESO à Thonon

Fermeture de sites

- Fermeture du local Reliances MO du 3ème étage à Annemasse

Evolutions télécom

- Sécurisation de la connexion de Reliances TRAJETS
- Sécurisation de la connexion Reliances MO Annemasse
- Augmentation des débits fibre sur l'ensemble de l'association
- Raccordement du local PAEJ / AEMO Saint-Jean-de-Maurienne en fibre optique (précédemment xDSL cuivre)

Evolutions matérielles

- Remplacement des firewalls Stormshield du GIE SIM73 par des firewalls Fortinet
- Remplacement de postes de travail professionnels par du matériel neuf
- Mise en place de salles de visioconférence :
 - o Salle de réunion de la Direction Générale
 - o Salle de réunion du Dispositif MNA
 - o Salle de réunion AEMO+PAEJ Albertville
 - o Salle de réunion Reliances MO Annemasse
 - o Salle de réunion Reliances Siège
 - o Salle de réunion SAU Thonon

Evolutions logicielles

- Mise à jour Office 2007 vers Office 2021 sur les clients lourds (pc fixes et portables)
- Retrait du proxy Trend Micro, remplacé par un proxy intégré aux firewalls
- Migration de l'offre Exchange OVH vers Microsoft Office 365 (tarif spécifique pour associations)
- Changement de fournisseur de nom de domaine : OVH Infomaniak
- Changement d'hébergeur de site web : OVH Infomaniak (tarif spécifique pour associations)
- Résiliation du compte OVH de l'association

Evolutions structurelles

- Mise en place d'une authentification unique N2F et Octime basée sur Office 365
- Refonte de l'arborescence Reliances

Développement durable

- Collecte de matériel obsolète par AfB en janvier 2025

Le LABO

Expérimenter la co-réflexion et la co-construction

ou faire en marchant, s'autoriser des pas de côtés et des bricolages originaux, en croisant les expériences et les regards. Cette année, trois projets ont animé nos travaux:

Liberté A venir

Projet au long cours impliquant des parents qui s'interrogent sur la Protection de l'Enfance et les accompagnements proposés. Elles explorent comment le maillage et les processus qui amènent les parents à avoir un accompagnement éducatif peuvent affecter les structures familiales et l'enfant lui-même. Les parents partagent leurs expériences et recueillent celles des professionnels, dans le but de les mettre en dialogue, en miroir, à travers un podcast. Le groupe et le Labo bénéficient du soutien du MédiaLab, pour la création de support média.



Recherche-action sur les violences ordinaires faites aux femmes

Une action portée par 5 jeunes pour construire un espace de réflexion sur l'impact des représentations des femmes et les violences qui leur sont faites. Cette recherche a pu aboutir en début d'année 2025 à des ateliers de sensibilisation auprès des classes de 5ème du Collège Côte Rousse afin de tester et d'évaluer les outils pédagogiques conçus par le groupe. 146 jeunes ont pu participer.

Recherche-action sur la co-écriture des rapports en Milieu-Ouvert

Cette recherche part d'une réflexion sur la nécessité de permettre aux familles de prendre place dans l'écriture des rapports les concernant. Un groupe de professionnel.le.s s'investit dans ce projet qui vise à définir de nouvelles modalités de participation des familles, afin de respecter le principe du contradictoire dans la rédaction des rapports.

Se co-former



par les pairs et entre pairs ! Cette année les formations proposées par le Labo ont toutes été animées, ou co-animées par des professionnel.le.s de terrain, permettant ainsi des échanges et des croisements au plus près des réalités vécues. Trois formations cette année par, ou depuis, le Labo :

Faire-société

Deux professionnelles du service de Prévention Spécialisée ont formé leurs collègues à l'outil et l'approche Faire-Société. C'est une démarche qui permet aux jeunes de s'auto-évaluer, et d'auto-déterminer leurs besoins et ainsi être en capacité de co-construire l'accompagnement qu'ils estiment nécessaire à leur autonomie.

Prostitution des mineur.e.s

L'association Entre'Actes Itinéraires est venue former 15 professionnel.le.s aux approches et méthodes pour prévenir et prendre en compte les conduites de prostitution chez les mineur.e.s. Centrée sur la réduction des risques, cette approche initie le développement d'une culture commune et transversale pour prendre en compte, et en charge, ces phénomènes dans notre association.

Développer une recherche-action avec les jeunes

Avec une professionnelle ayant développé à nos côtés le projet Chercher et Agir pour des Politiques Émancipatrices avec les Jeunes, nous avons sensibilisé des travailleurs sociaux d'Isère aux méthodes et aux outils permettant de conduire et développer des recherches-actions avec les jeunes.

Accueillir des projets



pour déborder l'institué, pour nouer de nouvelles alliances aux services de l'actualisation des pratiques éducatives, pour trouver de nouvelles formes permettant d'amplifier la voix de celles et ceux que nous accompagnons. Cette année nous nous embarquons dans deux beaux projets :

Une BD sur les parcours de jeunes en Protection de l'Enfance

Co-produite avec un jeune ayant été accompagné. En nous appuyant sur ses talents de dessinateur, nous sommes allés à la rencontre de quatre jeunes accompagnés ou ayant été accompagnés par la Sauvegarde pour qu'ils et elles nous relatent leur parcours en Protection de l'Enfance, et leur laisser la parole... L'ouvrage est à paraître en juin 2025.

Projet européen RESPONSIVE

Nous avons rejoints un consortium universitaire réunissant six pays d'Europe (Autriche, Danemark, France, Pologne et Portugal), dans le cadre d'un programme HORIZON sur la démocratie. L'objectif ? Examiner les dynamiques de participation dans le travail social, améliorer la capacité des organisations à répondre aux demandes et attentes des usagers afin d'accroître l'impact des voix citoyennes sur les approches, l'organisation, et les pratiques des services sociaux dans le champ du handicap, de la santé mentale, de la protection de l'enfance et de la jeunesse à risque d'exclusion. Plus d'infos sur le site du projet: www.responsivefrance.fr

Expérimenter de nouvelles approches

et de nouvelles méthodologies pour attraper les choses différemment, se donner les moyens d'avoir des perspectives décalées de l'habituel. En 2024, nous mettons en œuvre d'autres approches évaluatives :

La mesure d'impact social et la mesure d'utilité sociale

La mesure de l'impact est une demande croissante dans les services publics, ou délégation de services publics. Le Labo a souhaité répondre à cette demande en se concentrant sur l'évaluation des missions de services expérimentaux. Durant cette année 2024, nous avons terminé la mesure d'impact social de La Plateforme d'Insertion de l'Agence Chantiers, qui a démontré les effets positifs de ce projet sur le bien-être des jeunes et les nouvelles articulations entre professionnels dans l'accompagnement.

Nous avons également entamé une mesure d'utilité sociale pour le service de l'Aide à Domicile avec possibilité d'Hébergement d'Annecy. Les résultats de l'évaluation pour cette première année d'expérimentation seront publiés au 2ème trimestre 2025. Cette mesure a mis en lumière l'impact de certaines méthodes d'accompagnement innovantes, la perception qu'ont les familles de l'accompagnement qui leur est proposé et l'évolution du regard des prescripteurs sur ces types d'accompagnements.

L'évaluation participative

Cette évaluation est réalisée avec une partie des équipes de Prévention Spécialisée pour évaluer leurs actions sur le territoire de Savoie. Les professionnel.le.s ont sollicité les jeunes qu'ils accompagnent pour leur poser cette question : À quoi, et à qui sert la Prév' d'après toi ? Des entretiens d'explicitation ont permis de collecter la parole des jeunes, leur retours et leurs attentes, et ainsi d'être en mesure d'évaluer la cohérence des actions des professionnel.le.s et de l'impact de celles-ci sur les jeunes. Les résultats seront livrés au 3ème trimestre 2025.

Production à venir en 2025 !

Une série de podcast réalisée par des mères accompagnées, ou l'ayant été, dans le cadre d'une mesure de Protection de l'Enfance pour faire entendre leurs voix ; la publication d'une BD sur des trajectoires de jeunes en Protection de l'Enfance ; la production d'un guide de ressources et de sensibilisation à une approche inclusive pour accueillir et accompagner des jeunes en transition de genre.





Département Haute-Savoie



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DISPOSITIF RELIANCES

Mot du Directeur, M. Philippe Roquejoffre

Cette période du printemps est marquée par le rituel institutionnel du rapport d'activité et des comptes administratifs. Une période pour se poser et regarder en arrière, faire une rétrospective de l'année écoulée.

L'année 2024 a été remplie, pour moi, d'évènements forts. Une prise de poste comme Directeur de RELIANCES, un dispositif montrant une forte dynamique, une forte adaptation aux publics. Ancré sur le territoire du chablais, depuis désormais plus de vingt ans, le dispositif avait porté, en 2022 et 2023, l'ouverture de plusieurs services conduisant à la création de RELIANCES Milieu Ouvert.

Cette année 2024 a permis de faire exister les deux dispositifs, d'en finaliser le déploiement.

L'année a également été rythmée par de nombreuses réflexions autour de nos pratiques et de nos organisations. Au travers d'une enquête interne, d'une évaluation des Risques Psycho-Sociaux et de l'évaluation officielle globale du dispositif, nous travaillons depuis septembre au déploiement du plan d'amélioration.

Je tiens à remercier tout le personnel du dispositif pour son implication et son travail durant l'année. L'engagement constant de tou-tes permet de proposer et de garantir une qualité de l'accompagnement dont nous pouvons être fier-es.

Philippe ROQUEJOFFRE
Directeur du Dispositif Reliances

Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

SERVICES	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES			NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES			ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
RESO AEMOH Spécialisée	1 387	1 387	1 387	1 120	1 692	1 500	- 267	+ 305	+ 113
SAU	2 800	2 792	3 121	3 657	3 608	3 635	+ 857	+ 816	+ 514
TRAJET	6 242	6 242	6 242	6 337	6 420	7 033	+ 97	+ 178	+ 791
AGIR	5 548	5 548	5 548	5 886	5 494	5 995	+ 338	- 54	+ 447
Micro RESO Placement	1 387	1 387	1 387	2 704	2 010	1 813	+ 1 317	+ 623	+ 426
TOTAL	17 364	17 356	17 685	19 704	19 224	19 976	+ 2 342	+ 1 868	+ 2 291

Avec 2 291 journées supplémentaires par rapport au prévisionnel, l'activité du Dispositif est encore une nouvelle fois élevée pour cet exercice.

Nous pouvons noter que chacun des services a été en suractivité cette l'année. Ce dépassement est la résultante d'une volonté globale de répondre aux sollicitations de nos prescripteurs et aux besoins des jeunes du territoire. Cette démarche s'avère d'autant plus importante sur le territoire du Chablais qui est excentré du reste du département. Il est régulier que les sollicitations d'accueils, au-delà des besoins en matière de protection de l'enfance, soient motivées par la nécessité d'un maintien sur le territoire afin de ne pas provoquer de rupture avec la famille, l'entourage du ou de la jeune, mais aussi par la nécessité de maintenir les autres prises en charges (suivis médicaux, scolarité, ...) du ou de la mineur-e ou jeune majeur-e.

Dans cette préoccupation constante d'offrir des solutions, nous avons accueilli plusieurs situations hors habilitation. L'accueil Familial nous permet un ajustement des hébergements et une adaptation aux besoins spécifiques qui s'avère parfois plus complexe à mettre en œuvre sur les groupes d'internat. Cependant nous sommes en difficulté de recrutement d'Assistant-es Familiale-aux, globalement sur le dispositif. Cette problématique a été, durant l'été, particulièrement forte sur les hébergements du service RESO, nous conduisant, en lien avec les services du département, à ouvrir une nouvelle unité d'hébergement nommée Micro-RESO (Cf. Rapport d'activité service RESO).

Il est à noter, en parallèle, des demandes régulières de prises en charges dans le cadre de l'AEMOH Spécialisée du service RESO. Cette AEMOH, pour un public spécifique, « cas complexes », répond, à la hauteur de son habilitation, à des besoins très spécifiques sur le territoire. Nous nous sommes dotés d'une place d'hébergement dédiée, au sein de la villa Micro-RESO, afin de répondre, dans des situations d'urgences, aux nécessités d'accueils de ces jeunes. Ces hébergements ont été déclenchés durant l'année de manière ponctuelle et ont dû, sur une situation, être activés sous la forme d'un hébergement séquentiel, durant 2 mois, afin d'éviter un placement. L'alternative sous cette forme a été porteuse pour le jeune et la famille.

Le service d’AJJ et d’AJA, TRAJECTS, a été très fortement mobilisé cette année. La souplesse du dispositif a permis de répondre aux sollicitations sur l’ensemble du territoire du Chablais. Cependant, cette spécificité du service démultiplie les déplacements des jeunes, des familles ainsi que des professionnel·les. Nous avons également développé, cette année, l’axe de travail de l’insertion professionnelle, en parallèle du scolaire, en réponse aux besoins du public.

Pour le service AGIR, l’activité est en forte augmentation cette année. Le service est désormais bien identifié sur le territoire. Il accueille des grand·es adolescent·es en sortie de groupes d’internats traditionnels et des jeunes majeur·es. L’accompagnement à l’autonomie sur tous les plans est l’axe central du projet. Sur 2025, une réécriture totale du projet est mise en œuvre pour un rebasage du service.

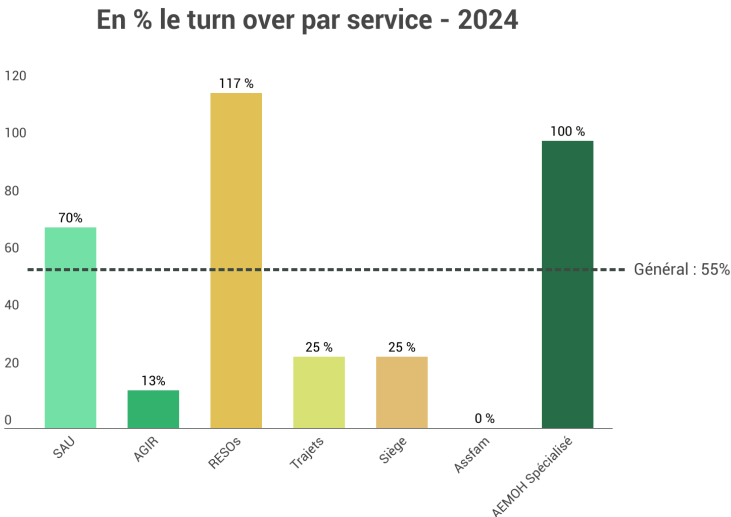
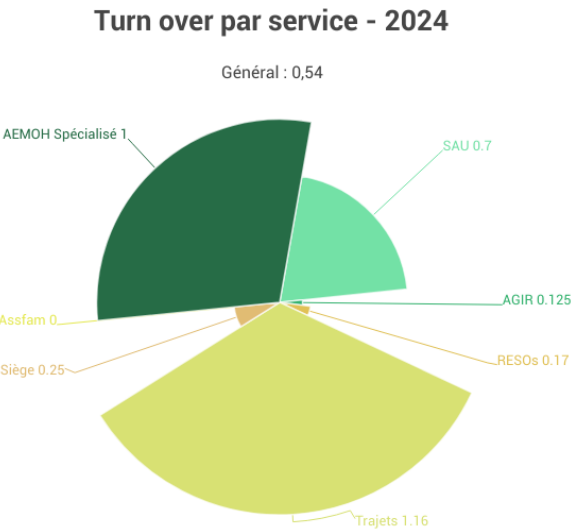
Les ressources humaines

	2022	2023 Reliances *	2024
Entrées	21	11	25
Sorties	15	16	21
Effectif au 31.12	44	35	42
Taux d'entrées	0,47	0,31	0,60
Taux de sorties	0,34	0,45	0,50
Turn Over	0,41	0,54	0,55
%	41 %	54 %	55 %

* Hors dispositif transitoire

Le turn-over sur l’exercice 2024 est stable par rapport à 2023, mais il reste conséquent.

Les services DTI, Micro-Collectifs, Micro-RESO, AEMOH Spécialisée et RESO ont été très largement les plus impactés. La structure même des trois premiers services en est la raison première. En effet, le caractère « transitoire » du service ne permettant que des embauches en CDD provoque de nombreuses entrées et sorties du personnel. De plus, la complexité des problématiques du public, accrue sur un service pour des jeunes dites « cas complexes », renforce les difficultés de recrutement. Nous notons cependant, depuis l’ouverture du service Micro-RESO, une stabilisation des professionnel·les sur le service.



Le chiffre du Turn Over concernant le SAU ne reflète pas la stabilité de l'équipe cette année. En effet, pour un Service d'Accueil d'Urgence, une majorité des professionnel·les y travaille depuis désormais plusieurs années. Comme en témoigne les données ci-dessous, plusieurs professionnel·les en formation ont fait le choix d'y postuler afin d'inscrire leur expérience professionnelle dans la durée.

La dynamique du dispositif autour de l'accueil de stagiaires et d'apprenti·es est également porteuse. Elle a conduit à plusieurs recrutements sur nos différents services.

2024	Nombre d'accueils	Nombre d'embauche
Contrats d'apprentissage	4	1 CDI
Stagiaires	8	2 CDI

Ce dernier élément constitue un indicateur positif qui relève, révèle, une implication des équipes et de la direction dans une démarche d'accompagnement, de tutorat et de formation.

Retour sur l'activité 2024

Le travail sur les orientations 2024 a été fortement impacté par l'évaluation du dispositif. Nous avons recentré l'instance du comité qualité et dû organiser de nombreux temps de travail sur le deuxième semestre autour de cette étape essentielle. Si l'évaluation a été largement positive, mettant en exergue la place des jeunes et des familles au centre des actions du dispositif, un certain nombre de points sont à améliorer. La fin du semestre a permis une première mise au travail selon ces préconisations. Nous avons dès lors revu nos orientations fin 2024 pour intégrer ces attentes à nos orientations 2025.

Droits, expression et participation de la personne

Sur l'année, nous avons poursuivi le travail du Conseil de Vie Sociale. Les réunions ont pu avoir lieu trois fois dans l'année. Une des familles a également participé à l'évaluation du dispositif. Nous avons également coconstruit des flyers de présentation des services qui sont en cours de finalisation.



Bientraitance et éthique

Les « petits dej' QVT » sont ancrés dans le fonctionnement institutionnel et sont attendus par un grand nombre de salarié-es.

Accompagnement, santé, autonomie et culture

L'outil d'accompagnement autour de la sortie des jeunes majeur-es est en expérimentation depuis quelques mois. La réécriture actuelle du projet du service Agir, avec les jeunes majeur-es et des ancien-nés du service, permet d'en évaluer l'efficacité dans quelques premiers retours des bénéficiaires.

Nous peinons à atteindre les objectifs autour d'un partenariat conventionné avec le secteur médical et socio-médical. Des temps d'échanges avec les instances du département permettent de partager sur les expériences et solutions des structures du département.

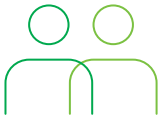
Sur le plan culturel, des actions se poursuivent : places de théâtre avec la Maison des Arts du Léman de Thonon-les-Bains, Festival l'Art dans la rue ...

Les perspectives 2025 en lien avec le plan d'amélioration de l'évaluation

Droit, expression et participation de la personne	Effectuer un bilan annuel du CVS / Définir les orientations 2025 / Election CVS
	Registres plaintes, réclamations et satisfactions
	Constituer un groupe de travail usagers / professionnel-les pour la réécriture du projet de service AGIR
	Mise à jour des règles de vie par service
Bientraitance et éthique	Faire vivre les petits-déjeuners QVT
	Consolidation de la stratégie bientraitance
	Bilan accords
	Travail autour du plan RPS
	Développement des analyses cliniques et réflexions éthiques
Accompagnement, santé, autonomie	Créer un outil de mutualisation autour des partenaires médicaux et paramédicaux
	Actions de sensibilisation autour des conduites à risques et des addictions
	Réécriture du projet d'Agir
	Création d'outils / Trames spécifiques aux majeur-es
Démarche qualité et gestion des risques	Registre des événements indésirables
	Questionnement autour de la mise en place d'un comité éthique
Penser et organiser l'ouverture sur l'environnement et la culture	Mener une réflexion sur la consommation
	Sensibilisation aux consommations d'énergie
	Initier une dynamique autour de la culture

AEMOH SPÉCIALISÉE

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	4
Nombre de journées réalisées en 2023	1 692
Nombre de journées prévisionnelles 2024	1 387 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	1 500
Taux d'occupation	108 %
Nombre d'entrées sur le service	1
Nombre de sortie sur le service	1
Durée moyenne des accompagnements en mois	14 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	14,5 ans
Répartition par sexe	3 garçons et 1 fille
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais

Analyse

Sur l'année 2024, la mesure d'AEMOH spécialisée est toujours aussi sollicitée. Le taux d'occupation reste très important : au-dessus des 100 %.

Les caractéristiques de cet accompagnement sont toujours spécifiques, répondant aux besoins de jeunes dans des situations complexes.

Les jeunes accueilli-es et accompagné-es en AEMOH sont âgé-es de 13 à 18 ans.

L'AEMOH est rattachée au service Micro-RESO par ses spécificités. L'évolution de l'AEMOH spécialisée mais aussi renforcée, a permis aux quatre jeunes accueilli-es sur le service de bénéficier d'un accompagnement adapté. Les professionnel·les se sont approprié le travail spécifique du milieu ouvert et continuent d'évoluer dans leurs fonctions.

Les faits marquants 2024

Ouverture d'une chambre AEMOH spécialisée à la Villa

Suite à l'ouverture de l'hébergement « Micro-RESO », une chambre supplémentaire, au sein de cette unité, est dédiée à l'AEMOH spécialisée, en cas de prise en charge urgente ou en situation de crise. Ce mode d'hébergement permet une mutualisation de moyens et garantit ainsi la qualité de la prestation.

Arrivée du nouveau Directeur

Le départ de Monsieur MATILLA en avril et l'arrivée du nouveau Directeur Monsieur ROQUEJOFFRE ont marqué l'année 2024. Ce dernier s'est joint à l'équipe, a retroussé ses manches pour la restructuration de RESO placement (DTI et Micro-Reso) jusqu'au montage du mobilier de la villa du nouveau lieu d'hébergement.

Evaluation

Le nouveau Directeur a eu le privilège de mener la préparation de l'évaluation du dispositif et son organisation globale. Il en ressort des points positifs et des axes d'amélioration qui sont déjà mis au travail dans chacun des services.

Il est ressorti la nécessité d'une traçabilité accrue des interventions au sein de ce service du fait à la fois du travail en milieu ouvert et de la complexité des situations individuelles des jeunes, des problématiques médicales et des accompagnements familiaux mis en œuvre. Le DUI en est désormais la pierre angulaire.

Mise en place du Dossier Usager Informatisé (DUI)

A partir de septembre, déploiement du DUI avec le logiciel IMAGO. Tou-tes les professionnel·les du Dispositif RELIANCES sont formé·es à ce nouvel outil. A ce jour, cet outil est opérationnel pour Tou-tes.

Focus sur un projet éducatif

Développer la « spécialisation du service », quelle plus-value apporte l'AEMOH dite spécialisée ? Et comment se différencier d'une AEMOH classique ?

Une action spécifique déjà mise en œuvre

L'ouverture du service MicroRESO a permis au service AEMOH spécialisée de se différencier clairement des AEMOH classiques.

Effectivement, la chambre spécifiquement mise à disposition sur MicroRESO pour l'AEMOH permet en cas de crise d'accueillir un·e jeune dans l'immédiat, voire dans l'urgence, sur un temps indéterminé, ce qui n'est pas possible sur un service d'AEMOH traditionnel.

Cette caractéristique permet de prendre le temps de travailler autour de la crise qui a nécessité l'hébergement, d'évaluer la notion de danger caractérisé ou non et d'éviter ainsi de devoir au terme de seulement 2 ou 3 jours de se positionner sur le bien-fondé ou non de l'AEMOH ou de devoir envisager un placement si le·la jeune ne peut retourner au domicile.

Cette spécificité tient également au fait que l'équipe éducative de MicroRESO peut prendre le relais, en soirée ou la nuit et assurer ainsi la continuité de service.

Cette mutualisation des moyens est une réelle plus-value pour le service AEMOH et permet déjà de se dire « spécialisée dans l'activation du H de l'AEMO ».

Nous avons par exemple, durant l'année, pu héberger un jeune sur plusieurs semaines. Cet hébergement a permis de travailler une situation de crise en profondeur. Le retour au domicile a alors pu se faire dans un cadre séquentiel.

Ce travail a permis de sécuriser le jeune et la famille, d'accompagner les étapes à franchir pour chacun-e.

La flexibilité et la modularité de l'hébergement est un atout permettant ce type d'accompagnement, du travail dans la situation de crise à un accompagnement vers une stabilisation de la situation.

Les perspectives 2025

- Développer les compétences de l'éducatrice spécialisée en charge de l'AEMOH spécialisée par le biais de formations spécifiques sur comment « travailler en milieu ouvert » avec des situations complexes.
- Répondre aux attentes de l'évaluation et travailler autour des axes d'amélioration préconisés.
- Développer la « spécialisation du service », quelle plus-value apporte l'AEMOH dite spécialisée ? Comment se différencier d'une AEMOH classique ?
- Travailler autour des critères d'admission et de priorisation des situations.

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE 74

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	9
Nombre de journées réalisées en 2023	3 608
Nombre de journées prévisionnelles 2024	3 121 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	3 635
Taux d'occupation	116 %
Nombre d'entrées sur le service	30
Nombre de sortie sur le service	27
Durée moyenne des accompagnements en mois	3,7 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	14 ans
Répartition par sexe	4 garçons et 5 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	89 % Chablais 11 % Arve / Faucigny

Analyse

Nous observons, cette année encore, une activité élevée quant aux nombres de journées.
Le service a connu un sureffectif constant tout au long de l'année 2024 et a ainsi répondu à la majorité des demandes d'admission.

Le taux d'occupation est de 116 %, il était de 129 % en 2023.
Le SAU a accueilli 30 jeunes au cours de l'année 2024, soit 7 de moins qu'en 2023. La durée moyenne d'accompagnement est de 3,7 mois et répond ainsi aux attentes des tutelles.

La suractivité n'a pas eu d'impact majeur hormis au mois de juin 2024. Les troubles du comportement des jeunes accueilli-es associés à cette suractivité ont mis à mal un membre de l'équipe.

Bien que les assistantes familiales ne soient que deux, elles pallient efficacement lors de ces surcharges occasionnelles.

Tout comme l'année précédente, nous constatons une recrudescence de souffrance psychologique et psychiatrique chez les jeunes que nous accueillons. Bien que l'évaluation de la situation de ces jeunes par l'équipe permette une préconisation d'orientation, le manque de ressource dans le champ de la pédopsychiatrie ne permet pas toujours de trouver un lieu pérenne adapté pour chaque jeune.

Les faits marquants 2024

Installation dans les nouveaux locaux et investissement des lieux :

L'année 2024 a été marquée par l'installation dans les nouveaux locaux du SAU dont l'inauguration a eu lieu en mai.

L'équipe a rapidement trouvé ses marques et les lieux sont à ce jour totalement habités et investis. Tou-tes les visiteur-euses (tutelles, partenaires, familles, DG ...) ont reconnu la beauté du site, le côté pratique de la proximité du centre-ville, mais aussi la qualité de la personnalisation du lieu, inhabituelle pour un SAU.

Arrivée du nouveau Directeur

L'arrivée du nouveau Directeur Monsieur Philippe ROQUEJOFFRE a également marquée cette année 2024.

Cette arrivée en douceur a permis que le changement se fasse en toute sérénité et confiance et n'a pas eu d'impact significatif sur les équipes éducatives ou cadres.

Convention Accueil d'Urgence

L'année 2024 a été l'occasion de travailler conjointement avec le département sur une nouvelle convention d'accueil d'urgence départementale.

Cette dernière est entrée en vigueur en décembre 2024. Elle formalise les missions spécifiques et le cadre de l'évaluation de l'accueil d'urgence.

Elle a ainsi donné lieu à une nouvelle trame d'évaluation que le service utilise désormais. Cette nouvelle trame vise à évaluer de manière approfondie les réponses adaptées ou non aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Evaluation

L'évaluation du dispositif qui a eu lieu en septembre est globalement positive. Elle permet aujourd'hui au service de travailler autour des divers points d'amélioration recommandés par cette dernière. Il s'agit essentiellement de la traçabilité de nos actions, que ce soit dans les domaines des activités ou des questions éthiques.

Cette évaluation a été perçue comme mobilisatrice par toute l'équipe du service.

Déploiement Dossier Usager Informatisé (DUI)

Courant septembre dans le cadre du DUI, l'association s'est dotée du logiciel IMAGO.

IMAGO est un outil d'aide et de suivi des usagers informatisé (Dossier Unique Informatisé), à destination des équipes, ayant comme objectif l'amélioration de la qualité mais aussi de la confidentialité des données sensibles.

Les salarié-es ont bénéficié d'une formation en ce sens.

Focus sur un projet éducatif

Séjour en Dordogne - Juin / Juillet 2024



En l'occurrence les stars, c'est nous !

Du 29 juin au 6 juillet, deux éducateurs du service, accompagnés de 5 jeunes du service, se sont rendus à Campagnac-lès-Quercy, en Dordogne.

En amont de ce temps de vacances, une organisation a été nécessaire et s'est faite en co-construction avec les jeunes et leurs familles. Deux réunions ont alors eu lieu en juin, permettant d'échanger sur les propositions d'activités, les règles et le déroulement du séjour. Les jeunes se sont montrés moteur·ices dans l'élaboration de ce projet.

Nous avons séjourné dans un petit château, entouré de vignobles ; lieu parfait pour ne pas déranger les voisins lors des pool-party nocturne. Au programme de ce séjour : grasse matinée, piscine, barbecue, pétanque. Mais aussi, visite de la ville de Domme et de Sarlat, des aventures souterraines avec le Gouffre de Padirac et les Grottes de Lascaux. Ce fut un temps convivial, rempli de joies et de bonne humeur.

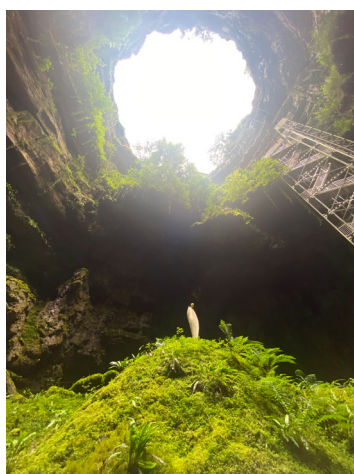
Quelques photos résumant ce beau séjour



*Les bagages sont dans la voiture,
alors en route !*



*Panoramique de Domme ;
Juste sublime !*



*Le gouffre de Padirac,
paysage souterrain !*



*Les grottes de Lascaux ;
Sur les traces de nos ancêtres !*

Les perspectives 2025

L'année 2025 sera principalement tournée vers les axes d'amélioration préconisés par l'évaluation externe (communication, traçabilité, éthique, bientraitance, registre de satisfaction ...) mais également sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux faisant suite à l'enquête RPS du dispositif. Des formations sont prévues en ce sens.

Dossier Usager Informatisé (DUI)

Prise en main et perfectionnement dans l'utilisation de cet outil.

Adaptation aux besoins spécifiques du service notamment autour de l'évaluation des situations dans le cadre des primo-accueils.

Evaluation

Montée en compétence de l'équipe éducative à l'usage de la nouvelle trame de rapport d'évaluation. Formation à prévoir sur « comment évaluer en lien avec les recommandations HAS ».

Les jeunes

Un camp est prévu durant l'été 2025. L'idée cette année est d'inscrire une journée de cohésion d'équipe (au terme de 4 jours, une deuxième équipe prend le relais du camp et passe une journée commune avec l'équipe en place).

Transversalité

L'ouverture de l'internat MicroRESO a permis de développer une nouvelle dynamique au sein des différents services mais aussi une solidarité certaine. Nous tenons à maintenir et renforcer cette dynamique courant 2025. Effectivement, force est de constater que la mise en commun des outils de TRAJECTS, du SAU et de RESO favorise une réelle cohésion des services dans l'intérêt des jeunes accueilli-es mais également pour les salarié-es du dispositif.

TRAJETS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	18
Nombre de journées réalisées en 2023	6 420
Nombre de journées prévisionnelles 2024	6 242 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	7 033
Taux d'occupation	113 %
Nombre d'entrées sur le service	23
Nombre de sortie sur le service	24
Durée moyenne des accompagnements en mois	9 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	15,5 ans
Répartition par sexe	10 garçons et 14 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais

Analyse

Sur l'année 2024, nous observons un nombre d'entrées sur le service en légère baisse par rapport à l'année dernière, 23 au lieu de 26. En parallèle, le taux d'occupation pour 2024 était de 113 % contre 103 % en 2023 et le nombre de journées réalisées nettement supérieur à 2023.

Le temps d'attente pour les mises en œuvre d'AJA a été relativement long cette année, allant de 6 à 9 mois. Le délai était plus court pour les AJJ mais les attributions ont été plus fortes que l'année précédente. De ce fait, nous avons dû créer une liste d'attente pour les mesures d'AJJ qui n'existait pas auparavant.

En 2024, le travail d'harmonisation dans la mise en œuvre des mesures d'Accueil de Jour Administratives sur le territoire s'est poursuivi autour de réunions communes avec les autres services du département qui interviennent dans ce type de mesure. Cette élaboration doit se poursuivre en 2025.

Cette année encore, l'équipe remarque qu'il est toujours aussi difficile de créer une alliance éducative. Les objectifs restent les mêmes que l'année dernière, comme apporter un espace de parole et d'écoute neutre, soutenir la scolarité et travailler les relations parentales et familiales.

De ce fait, il s'agit de proposer un accompagnement pour des jeunes dont le placement au sein d'une unité d'hébergement n'est pas la bonne indication. Pour autant, il convient d'assurer un suivi éducatif particulièrement contenant et protecteur en direction d'un certain nombre de jeunes. Pour ce faire, nous accueillons tous les jours de la semaine, parfois dans le cadre d'activités le samedi et durant les vacances scolaires, des jeunes scolarisés et déscolarisés âgés de 13 à 18 ans sur tout le territoire du Chablais.

Le service TRAJETS vise à encourager les jeunes et les familles à activer leur potentiel en se décalant des réponses habituelles. L'objectif est de trouver ensemble des leviers pour permettre une amélioration de leur situation. Pour cela, nous utilisons différents supports et outils comme les ateliers artistiques, manuels ou d'expression (entre autres).

Les faits marquants 2024

Arrivée du nouveau Directeur

On retient l'arrivée de Monsieur ROQUEJOFFRE, le nouveau grand capitaine du dispositif RELIANCES. Ce changement s'est fait en douceur, ce qui a permis de sécuriser au mieux l'équipe.

Des vagues de changement

Le service TRAJETS a connu des changements comme dans beaucoup d'équipes.

Après avoir navigué sur d'autres frégates, un nouvel éducateur technique a rejoint l'équipage. Il gère dorénavant les chantiers (proue, poupe, voiles ...).

L'éducateur scolaire est parti en année sabbatique, après 14 ans de présence sur le pont, pour retrouver les joies de l'enseignement.

Une éducatrice a sauté de la planche vers de nouveaux horizons pour une année.

C'est donc avec plaisir qu'une chargée d'insertion professionnelle et un éducateur nous ont rejoint avec leur paquetage, en remplacement des départs. Ces dernier-es accueilli-es chaleureusement ont pleinement investi leur rôle, prenant à cœur de faire vivre la dynamique et l'esprit TRAJETS. Nous naviguons désormais ensemble. Bien sûr, dans cette volonté d'accompagner et de former de futures professionnel-les de grande qualité. Un apprenti éducateur spécialisé a donc été sauvé de la galère de recherche d'employeur. Il est ravi de se former auprès de l'équipe.

En décembre 2024, la Direction a pris la décision de changer de cap, deux cheffes ont été interverties. L'Une est restée à quai, regardant l'Excellence (nom du bateau) s'éloigner, tandis que l'Autre a embarqué pour l'aventure TRAJETS !

Evaluation

Autre temps fort, reste l'évaluation. L'équipe et les jeunes ont été mobilisé-es afin de justifier les réponses apportées par le service, selon les critères définis par la Haute Autorité de Santé. Le service a reçu deux étoiles, notamment pour sa pluri-disciplinarité et pour sa multitude d'outils (séance EMDR, temps famille ...). Il reste cependant à approfondir les éléments de traçabilité.

Déploiement Dossier Usager Informatisé (DUI)

Une évolution majeure a eu lieu dans la traçabilité de l'accompagnement. Le logiciel IMAGO a investi le navire. Malgré quelques résistances, l'équipage a bénéficié d'une formation et se saisit pleinement de cet outil.

La majorité

Cette année, 4 mesures se sont arrêtées, dues à l'arrivée à la majorité des jeunes : c'est en augmentation par rapport à 2023. On remarque qu'il serait parfois nécessaire de pouvoir poursuivre la mesure sur quelques mois supplémentaires pour stabiliser certaines situations.

Focus sur un projet éducatif

Avec l'ouverture du dispositif RELIANCES Milieu Ouvert, les professionnel·les ont eu envie de se rencontrer, de découvrir les pratiques et de partager et faire vivre les piliers et valeurs associatives qui fondent nos pratiques.

C'est ainsi qu'un premier échange avec les éducateur·ices de l'AEMOH s'est fait. De leur constat, en pleine ouverture de service sur un vaste territoire et en plein agencement des espaces, un besoin s'est fait sentir : rassembler les petites (4 à 9 ans) du Chablais dans un espace convivial autour d'activités. Le lieu des « Peupliers » du service TRAJETS est retenu.

D'une rencontre, un projet est réfléchi avec des objectifs fixés aussi bien pour les plus jeunes du service AEMOH de Reliances Milieu Ouvert (ouverture à des temps d'activités, favoriser le lien et la collaboration entre enfants et professionnel·les, vivre ensemble, améliorer les compétences sociales, favoriser le développement des enfants), les ados du service TRAJETS (mettre en compétence et travailler la confiance en soi) et les professionnel·les.

En d'autres termes, permettre aux adolescentes accueillies sur TRAJETS d'encadrer, sur un temps d'activité, les « petites » de l'AEMOH du dispositif Reliances Milieu Ouvert, en lien avec les équipes éducatives. Si le premier objectif est de travailler la confiance en soi et développer sa mise en compétences, le second était de les valoriser en les gratifiant.

Quatre temps se sont réalisés sur quatre mois. Un temps cuisine, un temps bricolage, un temps jardinage et un temps libre. Durant chaque temps, 6 enfants ont été encadré·es par 2 ou 3 adolescent·es du service TRAJETS.

Ce qui est à retenir de ce temps : Partager nos pratiques permet d'élargir nos horizons et notre réflexion, peu importe le prétexte de la rencontre. Nous avons été témoins de la joie des enfants, de la complicité naissante entre les ados et les plus jeunes. Ce qui est sûr, c'est que chacun·e avait quelque chose à rapporter à domicile !

Fort de ce premier bilan très satisfaisant, le projet est reconduit pour l'année 2025.

Les perspectives 2025

- Maintenir une bonne dynamique de travail (cohésion d'équipe, partage des valeurs, réflexion commune).
- Rencontrer les autres Accueil de Jour du territoire et partager nos pratiques.
- Reconduire notre partenariat avec la Maison des Arts du Léman.
- Continuer de développer des partenariats.
- Perfectionner l'utilisation d'IMAGO dans le cadre du DUI.
- Fluidifier la liste d'attente et réfléchir à ce qu'on peut proposer dans ce long délai sans prise en charge.

AGIR

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	16
Nombre de journées réalisées en 2023	5 494
Nombre de journées prévisionnelles 2024	5 548 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	5 995
Taux d'occupation	108 %
Nombre d'entrées sur le service	6
Nombre de sortie sur le service	6
Durée moyenne des accompagnements en mois	20 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	18,2 ans
Répartition par sexe	4 garçons et 13 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	82 % Chablais 12% Genevois 6% Bassin Annecien

Analyse

En 2024, le service AGIR commence à mieux se faire connaître. Son opérationnalité n'est plus à démontrer, il est de plus en plus sollicité et répond à des besoins spécifiques sur le territoire et sur le département. Dans l'optique d'une redéfinition des missions du service, de les rendre plus lisible et d'un rebasage, un travail de réécriture du projet est lancé depuis janvier 2025.

Comme l'année dernière, la demande de prise en charge d'un-e jeune émerge soit de l'Aide Sociale à l'Enfance via la contractualisation du contrat d'Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM) soit par l'unité de régulation dans le cadre de placement pour des jeunes qui ont 16 ans révolus.

D'un point de vue répartition géographique, nous pouvons prendre en charge des jeunes d'autres territoires. Lorsque le ou la jeune est mineur-e et qu'il ou elle ne parvient pas à s'inscrire dans l'accompagnement proposé ou sur le territoire, cette distance, parfois ce déracinement, pose des difficultés dans la réorientation. En revanche, travailler avec d'autres territoires s'avère pertinent quand il s'agit de trouver un logement social sur un autre secteur, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives. Le nombre d'entrées et de sorties apparaît équilibré avec 6 entrées et 6 sorties sur l'année 2024.

Le service est marqué par des prises en charge de jeunes dit-es souvent comme à la « marge » ou hors normes.

Nous rencontrons encore cette année cette difficulté de construire des ponts entre le secteur de la protection de l'enfance et le milieu du Handicap. Souvent nous travaillons avec des jeunes dans le déni total de leurs problématiques, ce qui limite notre champ d'intervention. Nous remarquons aisément que le milieu ordinaire, notamment dans l'insertion professionnelle, ne correspond pas aux besoins, capacités ou attentes de notre public. Trouver un emploi est complexe, le tenir est d'autant plus délicat. Le paradoxe de ce constat est qu'un emploi est absolument nécessaire pour obtenir un logement social. Par conséquent, nous n'avons pas l'assurance qu'à 21 ans (âge où toute prise en charge du secteur de la protection de l'enfance s'arrête), la personne puisse vivre en parfaite autonomie avec un emploi et un logement dans le droit commun classique.

La fragilité psychique et l'absence de ressources personnelles (parents, ami-es ...) apparaissent primordiales à travailler, à explorer et/ou à stabiliser pour anticiper une sortie du dispositif en amont de la fin d'une prise en charge pour éviter une rupture nette et brutale à 21 ans.

Les faits marquants 2024

L'équipe éducative se stabilise avec l'arrivée d'une éducatrice en CDI à temps plein. L'équipe est donc composée de 3 éducateur-ices et 1 apprenti en fin de formation mais aussi de 2 psychologues, à mi-temps chacun-e sur le service.

Il est à noter que l'année 2024 a été marquée par une **évaluation externe**. Le retour de cette évaluation était globalement positif. Il reste bien sûr des choses à améliorer mais il est vrai que cette évaluation a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les actions éducatives menées et les protocoles à retravailler. Il ressort aussi la nécessité de davantage de traçabilité. La mise en place du DUI avec IMAGO depuis fin 2024 vient en partie répondre à cette attente.

Dans le précédent rapport d'activité nous avons **soulevé le besoin de moduler les horaires de l'équipe éducative** pour permettre une présence en adéquation avec les besoins réels des personnes accompagnées. Depuis septembre 2024, l'application de nouveaux horaires avec davantage de présence sur les temps des repas midi et soir, ainsi que des permanences tous les samedis en journée s'avère véritablement efficient et en corrélation avec les besoins et attentes du public.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux problèmes en lien avec les **appartements loués** (dégâts des eaux, voisinage, dégradations par les jeunes des appartements, squats, etc.).

Le volume du parc locatif engendre forcément davantage de complications dans la gestion des appartements. Nous poursuivons, en parallèle, un travail de partenariat soutenu avec les bailleurs sociaux. Des rencontres ont pu se réaliser auprès de différents prestataires. Par ces temps d'échanges avec les bailleurs publics nous travaillons les sorties du dispositif (mise en lien avec les orientations de la loi Taquet) et nous tentons de trouver des possibles conventionnements autour notamment d'accompagnements dans le cadre de baux glissants.

Les dernières sorties du dispositif ont été satisfaisantes.

Malgré les aléas de la vie d'adulte, les jeunes accompagné-es essaient de se mobiliser à la hauteur de leurs moyens. Cette année, nous avons reçu des témoignages de reconnaissance et de gratitude de la part des jeunes. Petit à petit certains prennent conscience que le service AGIR met tout en œuvre pour les accompagner au mieux et au plus près de leurs besoins avec patience et bienveillance. En tout cas, chacun-e y met du sien même si parfois il y a encore des moments d'irrespect (dans les rendez-vous non honorés par exemple) ou de revendications/exigences souvent financières malgré la chance qu'ils et elles ont de bénéficier d'un logement tous frais payés et d'un budget courses relativement confortable.

L'équipe les accompagne sur tous les versants que requiert la vie de jeune adulte et notamment sur les démarches administratives (CAF, impôt, recensement, code de la route, permis, assurances, ...) mais aussi dans la vie quotidienne (rangement, courses, nettoyage, gestion de la solitude, etc.) ou encore dans l'insertion sociale et professionnelle (mission locale, recherche de stage, emploi, inscription en club de sport, etc.)

Focus sur un projet éducatif

Trois ans après la promulgation de la Loi Taquet qui est venue mettre le focus sur la fin des « sorties sèches » de la protection de l'enfance, la situation de Rosa* est venue illustrer la nécessité de travailler la sortie dès l'arrivée.

L'accueil de Rosa à sa majorité sur le service Agir dans le cadre d'un APJM fait suite à un accompagnement d'un an sur le service RESO. Pendant cette année, Rosa et sa famille se sont mobilisées aux côtés des professionnel·les autour de la problématique psychique de la jeune fille et de son impact autant individuel que familial. L'approche systémique a permis une lecture globale de la situation et l'ouverture sur un possible maillage des réponses.

Le service Agir est venu concrétiser ce qui avait été pensé pour le futur (dossier MDPH : AAH, SAVS, RQTH, demande de logement social). Pendant ce moment charnière d'attente, Rosa a multiplié les expérimentations et, parfois, les mises en danger, comme si cela lui permettait de reprendre du pouvoir d'agir sur son présent. La jeune femme, de par ses passages à l'acte, est venue nous bousculer dans nos pratiques et nous questionner sur nos postures éthiques. L'essence même de nos missions de protection en a été éprouvée. C'est un accompagnement inconditionnel à partir de là où Rosa en était à chaque instant qui a guidé les professionnel·les durant cette période de fortes turbulences.

Les graines semées par Rosa ont fini par germer : l'obtention de l'AAH a favorisé l'accession à un logement social et un déploiement des dispositifs de soutien (SAVS, centre de réhabilitation psychosocial, Transport à la demande ou encore mission locale). Rosa est sortie sécurisée du dispositif.

C'est à travers la rencontre bienveillante, où se mêlent dignité, respect et humanité que nous pouvons continuer à exercer un travail psycho-socio-éducatif de qualité. Son accompagnement et la réussite de son parcours deviennent pour nous un modèle.

** Prénom modifié pour conserver l'anonymat de la personne accompagnée*

Les perspectives 2025

L'année 2025 sera riche de co-construction, de projets de développement avec :

- La réécriture du projet de service en favorisant une démarche participative des jeunes encore présentes et celles et ceux qui sont sortis du dispositif en lien avec le Labo de la SEAS.
- La mise en œuvre des nouvelles règles de vie au sein des appartements.
- La co-construction avec les jeunes dans les réponses que l'institution peut apporter dans la gestion de la solitude (thématique qui revient beaucoup).
- La conduite des projets de sorties et d'activités sur le samedi pour favoriser des temps de groupe et développer la paire-aidance.
- La réflexion autour des possibilités de soutenir les jeunes dans le développement de leur réseau de personnes ressources afin de travailler la sortie du dispositif.
- La poursuite de la collaboration avec les bailleurs sociaux et envisager la mise en place d'une convention « baux glissants ».
- La poursuite du développement du réseau de proximité avec différents partenaires dans le champ du handicap.

MICRO RESO

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	4
Nombre de journées réalisées en 2023	2 010
Nombre de journées prévisionnelles 2024	1 387 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	1 813
Taux d'occupation	131 %
Nombre d'entrées sur le service	2
Nombre de sortie sur le service	2
Durée moyenne des accompagnements en mois	35 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	13,8 ans
Répartition par sexe	4 garçons et 1 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	80 % Chablais 20% Arve / Faucigny

Analyse

Du fait d’une forte demande du département concernant les placements des jeunes en « situations dites complexes », le service RESO a été en sureffectif durant cette année 2024, tout comme l’année précédente. Cette difficulté est accrue sur le département et plus particulièrement sur le territoire. Effectivement, la saturation des dispositifs médico-sociaux et des services de pédopsychiatrie et le manque de praticien·nes spécialisé·es sont un réel frein à une prise en charge de qualité.

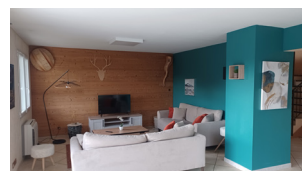
Les quatre jeunes accueilli·es par notre service, âgé·es de 13 à 18 ans (plus jeunes si dérogation) sont admis·es par le biais d’une commission départementale dite « commission situations complexes » qui réunit différent·es acteur·ices sociaux et médico-sociaux du département (ASE, ITEP, IME, ESMS, MDPH, PMI …).

Ces jeunes sont majoritairement en grande souffrance psychique sans qu’une maladie psychiatrique soit pour autant diagnostiquée. Ils et elles nécessitent un accompagnement pluridisciplinaire et un suivi quotidien intensif et exigeant.

Les faits marquants 2024

Ouverture d'un lieu d'hébergement

En Octobre 2024, le service RESO s'est doté d'un lieu d'hébergement sous l'appellation Micro-RESO. Il s'agit d'une villa dans un quartier résidentiel de Thonon-les-Bains (quartier de Ripaille).



Composée de 5 chambres (dont 4 pour les mesures de placement et une chambre pour l'AEMOH spécialisée), d'un grand séjour, d'une salle à manger, d'une cuisine, la villa dispose également d'un grand jardin qui permet des espaces de jeux et un cadre apaisant.

Ce projet s'est construit autour des moyens éducatifs du service RESO placement et ceux du Micro-collectif, permettant ainsi de renforcer les équipes et une spécialisation des professionnel·les.

Le 8 octobre 2024, les quatre jeunes et une équipe éducative confirmée intègrent ce nouveau lieu d'hébergement. Chacun·e se pose et se projette dans un lieu pérenne, calme et serein. Les premières semaines se construisent autour de l'aménagement final des locaux et l'appropriation de chacun·e (chaque jeune investit sa chambre avec sa touche personnelle).

Chronologie du projet Micro Reso

Depuis de nombreuses années, le service RESO accueillait 4 jeunes dit·es « situations complexes » hébergé·es par des assistantes familiales.

En parallèle, en août 2022, un Dispositif Transitoire Individualisé est créé pour prendre en charge une situation spécifique.

En juin 2024 (la prise en charge en DTI devant s'arrêter en juillet), le dispositif Reliances propose de poursuivre l'accueil spécifique d'un Micro-collectif pour deux nouvelles situations.

Cependant, face aux difficultés de recrutement d'assistant·es familiale·aux depuis plusieurs années, il subsistait un risque de se retrouver sans solution d'hébergement à la fin de l'été sur le service RESO. En lien étroit avec les services du département, la direction a proposé un projet d'une unité d'hébergement pouvant accueillir les jeunes du service RESO et du micro-collectif. Cette fusion a eu lieu, se nomme dorénavant MicroRESO et intègre également un hébergement pour l'AEMOH spécialisée.

Ce travail commun et conjoint a permis l'ouverture et l'habilitation d'un lieu d'hébergement en 2 mois.

Cette ouverture dans l'urgence a demandé une mobilisation accrue de tou·tes les acteur·ices du Dispositif, des fonctions supports de la Direction générale et du Département.

Arrivée du nouveau directeur

Le départ de M. MATILLA en avril et l'arrivée du nouveau Directeur M. ROQUEJOFFRE ont marqué l'année 2024.

Ce dernier s'est joint à l'équipe, a retroussé ses manches pour la restructuration de RESO placement (DTI et MicroRESO) jusqu'au montage du mobilier de la villa du nouveau lieu d'hébergement.

Evaluation

Le nouveau Directeur a eu le privilège de mener la préparation de l'évaluation du dispositif et son organisation globale. Il en ressort des points positifs et des axes d'amélioration.

L'évaluation a été concomitante avec l'ouverture de la villa MicroRESO. Nous avons immédiatement mis au travail les axes d'amélioration au travers :

- Du nouveau projet.
- De l'aménagement de la maison et de l'organisation quotidienne.
- Des accompagnements mis en œuvre.

Mise en place du Dossier Usager Informatisé (DUI)

A partir de septembre, déploiement du DUI avec le logiciel IMAGO. Tou·tes les professionnel·les du Dispositif RELIANCES sont formé·es à ce nouvel outil. A ce jour, le Dossier Unique Informatisé est opérationnel pour Tou·tes.

Focus sur un projet éducatif

La médiation par l'animal permet d'accompagner les jeunes à travers l'interaction des animaux. Ces séances peuvent aider à surmonter des difficultés émotionnelles, sociales ou comportementales. L'animal agit comme médiateur, facilitant les échanges et apaisant les tensions.

Le service a ainsi sollicité une professionnelle de médiation animale. Une activité « chiens de traîneau » est organisée pour un jeune du service et sa mère.

Mère et fils ne s'étaient pas retrouvés ensemble depuis de nombreux mois et craignaient ces retrouvailles.

Encadré par la psychologue du service et de l'éducatrice référente, ce support chiens de traîneau a permis une reprise de lien en douceur, avec comme tiers, l'animal.

Que ce soit pour surmonter des difficultés, apaiser des tensions ou simplement améliorer la qualité de vie, l'animal devient un médiateur précieux dans ce processus d'accompagnement.

L'expérience a été réussie et réitérée avec cette famille. Le service RESO s'est ainsi doté de ce nouvel outil qui trouve toute sa place auprès des jeunes accueilli·es et de leur famille.



Les perspectives 2025

Au regard des nombreuses évolutions sur l'année 2024, il est prioritaire sur l'année 2025 de stabiliser et de consolider l'équipe éducative mais aussi de :

- Mettre en œuvre un accompagnement et un soutien managérial fort.
- Pérenniser la réorganisation du service aussi bien au niveau des projections pour les jeunes et leurs familles que pour les professionnel·les (contractualisation en CDI, développement d'outils spécifiques ...).
- Penser l'évolution du service et la création de partenariats départementaux.
- Poursuivre les formations continues des professionnel·les aux troubles psychiques avec des outils spécifiques.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DISPOSITIF RELIANCES MILIEU OUVERT

Mot d'introduction

L'année 2024 est une année particulière pour le dispositif RELIANCES Milieu Ouvert. En effet après la création de deux services en 2023, l'Aide à Domicile avec possibilité d'Hébergement (mesure de protection administrative) et l'Aide Educative en Milieu Ouvert avec possibilité d'Hébergement (mesure judiciaire), en 2024 nous avons ouvert deux services d'Aide Educative en Milieu Ouvert :

- Le service d'AEMO du Chablais habilité pour 90 places pour des enfants de 0 à 18 ans
- Le service d'AEMO du Genevois habilité pour 80 places pour des enfants de 0 à 18 ans

Mais l'année a également été marquée par la création et le développement du dispositif RELIANCES Milieu Ouvert. En effet depuis une année le dispositif s'était développé d'un appel à projet à un autre. Il avait petit à petit pris de l'ampleur en restant totalement lié à ses origines, à son porteur de projets RELIANCES.

Désormais RELIANCES Milieu Ouvert existe comme un dispositif à part entière. Il compte son équipe administrative (deux assistantes métiers), elles soutiennent chaque jours les équipes éducatives et les chefs de services dans les nombreuses démarches liées à l'accompagnement des mineurs confiés et de leurs familles. Avec durant l'année une montée en charge importante des accompagnements et la mise en place du Dossier Unique de l'Usager, leurs tâches ont été nombreuses.

Durant l'année le dispositif a également renforcé son équipe administrative par la création d'un poste, à temps partiel, d'assistante de direction. En effet le développement du dispositif provoquant une forte augmentation du nombre de salariés (36 au 31/12/2024) et par effet ricoché, une progression des démarches RH et comptable à effectuer, nous avons fait le choix de renforcer l'équipe de ses fonctions.

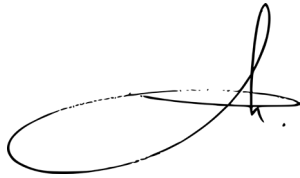
Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe administrative sans qui cette belle aventure ne pourrait prendre forme chaque jour. Le travail de l'équipe, en lien étroit avec les chefs de services et les travailleurs sociaux permet une parfaite articulation avec nos fonctions support du siège de l'association en Savoie. Par l'élan et l'implication de chacun, RMO a pu prendre son envol cet année.

En parallèle, nos désormais quatre équipes administratives sont pleinement constituées. Nos deux chefs de services ont œuvré chaque jour pour créer les équipes. Nous avons rencontré de nombreux obstacles mais le principal restera le recrutement. De très nombreuses démarches, annonces, coup de téléphones et enfin des entretiens ont été nécessaires. Sans leur détermination tous ces accompagnements n'auraient pu être mis en place.

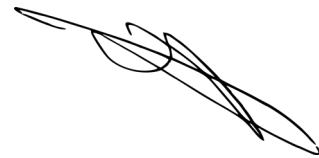
Chaque jour nos équipes interviennent auprès des jeunes confiés et de leurs familles. Ils s'adaptent, construisent, développent et inventent des réponses au plus près des besoins du public. Un travail de fond est à l'œuvre sur chaque service pour se construire des outils sur mesure, pour les mettre à disposition des usagers. La pluridisciplinarité ouvre les champs du possible, des formations individuelles à la mise en place de formation sur le dispositif, l'histoire commune est en pleine écriture.

Notre terrain d'intervention est la Haute-Savoie dans son ensemble de Annecy à Thonon les bains, en passant par Annemasse. D'un massif à un autre, un vaste territoire à couvrir. A la croisée des sentiers en montagnes, nous dégageons de nouveaux itinéraires et comme en montagne chaque jour est l'occasion de poser une nouvelle pierre. Le cairn de Reliances Milieu Ouvert prend forme. Il est désormais à la croisée des routes de nombreuses familles. Un grand merci aux équipes éducatives qui amoncellent ses pierres d'une belle expérience d'une belle aventure pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Sophie Queriaud
Directrice Générale de transition

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a smaller, more intricate mark on the right.

Philippe Roquejoffre
Directeur dispositif Reliances

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a distinctive shape.

Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

SERVICES	NOMBRE DE JOURNEES PREVISIONNELLES		NOMBRE DE JOURNEES REALISEES		ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
ADH	3 524	10 403	1 222	7 474	- 2 302	- 2 929
AEMOH	4 699	13 870	950	10 913	- 3 749	- 2 957
AEMO Chablais Genevois	4 845	38 177	0	31 663	- 4 885	- 6 514

L'année 2024, est marquée par l'ouverture du service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) du Chablais et du Genevois, au courant du mois de février 2024.

En parallèle nous avons poursuivi le déploiement du service ADH sur Annecy et celui du service d'AEMOH Genevois/Chablais.

Sur les trois services nous avons mis en place une montée progressive de l'activité. En effet afin d'assurer une prise en charge et des accompagnements de qualité il n'était pas souhaitable d'admettre en « bloc » toutes les situations. De plus face au nombre important de professionnels à recruter nous avons également mis en corrélation les recrutements et les admissions. Cette procédure a permis suite à toute admission un accompagnement de fond et de déployer l'ensemble des outils proposés par le service en fonction des besoins spécifique du jeune et de sa famille.

Les ressources humaines

	2023	2024
Entrées	17	16
Sorties	1	12
Effectif au 31.12	16	24
Taux d'entrées	1,06	0,66
Taux de sorties	0,062	0,5
Turn Over	0,56	0,58
%	56 %	58 %

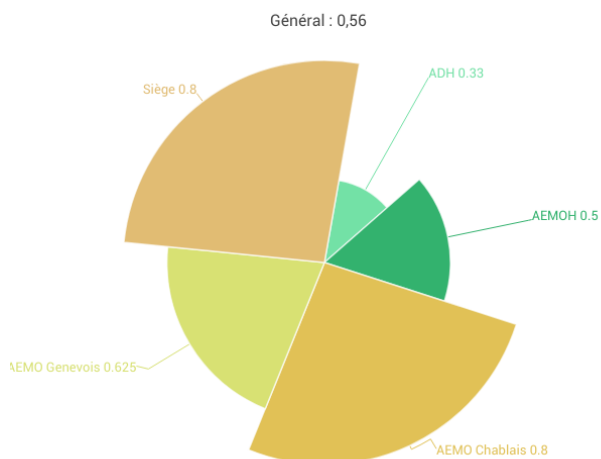
(1) Conformité ADH 12/09/2023 & AEMOH 27/10/2023
(2) Conformité AEMO 15/02/2024

Le recrutement, en lien avec une concurrence accrue, est compliqué en Haute-Savoie. Il est important de souligner que la dynamique des équipes en poste a permis d'assurer de très nombreux accompagnement sur les trois services. Cependant cette problématique accrue a pu, par période, ralentir les admissions sur les services. Si des mouvements de personnel ont également eu lieu, toutefois, le bon fonctionnement des équipes, le management mis en œuvre, ont permis la poursuite du développement du dispositif.

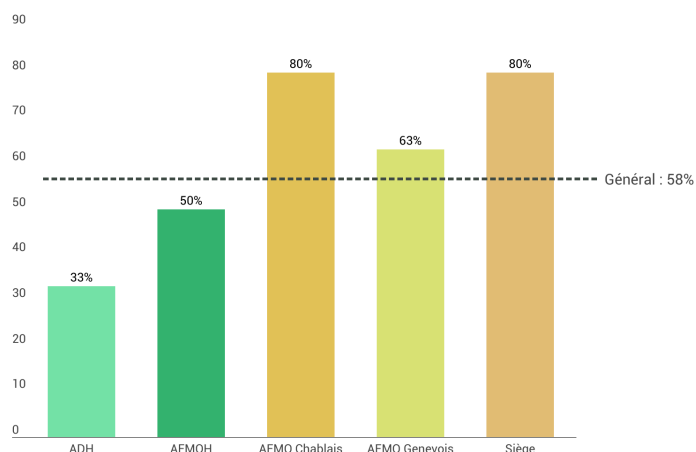
L'ouverture du service d'AEMO a également demandé un important travail autour des ressources humaines. De très nombreuses démarches ont été nécessaires (gestion des annonces, organisation des entretiens, constitution des dossiers du personnel...). Je tiens à souligner la forte implication des chefs de services, de l'assistante de direction et du service RH durant l'année. Elle nous a permis :

- Sur l'AEMO du Genevois a réalisé :
_ 6 embauches, 1 départ, 1 mobilité interne (départ).
- Sur l'AEMO du Chablais :
_ 8 embauches, 3 départs, 1 mobilité interne (arrivée).

Turn over par service - 2024



En % le turn over par service - 2024



L'analyse du Turn Over n'est pas représentative sur le dispositif RMO. En effet avec deux ouvertures de service sur 2023 et une sur 2024 nous n'avons que très peu de recul sur les mouvements de personnels. Ces chiffres permettent cependant de visualiser l'augmentation progressive et continue des professionnels sur les trois services.

Retour sur l'activité 2024

Droits, expression et participation de la personne

Sur cette première année d'un exercice complet, nous avons lancé différents espaces et formes de participation des familles et des usagers. Les groupes de paroles sont de plus en plus investis par les familles jusqu'à présent sous notre supervision. Nous envisageons pour l'année à venir de les ouvrir plus autour de l'expression libre.

Nous avons également commencé à coconstruire des flyers de présentation des services qui sont en cours de finalisation. Ils vont permettre de présenter nos axes majeurs d'intervention. En parallèle nous avons pu rencontrer les magistrats des territoires pour échange sur nos méthodologies d'interventions auprès des familles.

Un premier travail autour des règles de vie sur les services est amorcé et doit se poursuivre en lien avec les enfants et les familles.

Accompagnement, santé, autonomie et culture

Des temps spécifiques à la petite enfance sont mis en œuvre sur les services. Ils sont également l'occasion d'un travail avec les services de PMI. Ce travail très spécifique est primordial autour des orientations des services dans le secteur de la petite enfance (création d'une boîte à outils).

Nous développons, sur ce thème des ateliers spécifiques mais aussi sur des sujets plus divers comme la protection de l'enfance et l'éducation. Ces temps permettent des échanges entre parents / enfants / Professionnels.

Ils sont en lien avec la dynamique dans laquelle nous nous sommes inscrits en termes de formation autour du référentiel HAS. Cette démarche est également un support pour penser et adapter nos outils.

De manière plus générale notre axe majeur de l'année, notre première orientation, était le recrutement pluridisciplinaire sur les services ADH et AEMOH et plus particulièrement la création d'équipes, pour l'AEMO du Chablais et du Genevois.

Nous avons également débuté un travail de lien partenarial au sein des territoires dans le but d'étendre le réseau et faciliter les transmissions d'informations ainsi que les recherches d'orientations au profit des jeunes.

Les perspectives 2025

Droit, expression et participation de la personne	Développer et ouvrir les groupes de paroles parents
	Mise en place des enquêtes de satisfactions jeunes et familles
	Finalisation des règles de vie par service
Bienveillance et éthique	Faire vivre les petits-déjeuners QVT
	Consolidation de la stratégie bienveillance
	Bilan sur les accords // DG
	Poursuivre la déclinaison du référentiel HAS
	Travail autour du plan RPS
Accompagnement, santé, autonomie	Développement du réseau des partenaires médicaux et para-médicaux
	Développer les liens et ateliers spécifiques petite enfance et PMI
Démarche qualité et gestion des risques	Registre des événements indésirables
	Questionnement autour de la mise en place d'un comité éthique
Penser et organiser l'ouverture sur l'environnement et la culture	Mener une réflexion sur la consommation
	Développer les partenariats autour des espaces d'animation, de culture.
	Initier une dynamique autour de la culture (professionnels et famille croisée)
Mesure d'utilité sociale sur l'ADH	Interroger la poursuite de cette action
	Son élargissement aux autres services
	Travailler l'expression et la place des usagers via la mesure d'utilité sociale

AEMOH CHABLAIS / GENEVOIS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	40
Nombre de journées réalisées en 2023	950
Nombre de journées prévisionnelles 2024	13 870 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	10 913
Taux d'occupation	79 %
Nombre d'entrées sur le service	16
Nombre de sortie sur le service	12
Durée moyenne des accompagnements en mois	6 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	9 ans
Répartition par sexe	5 garçons et 7 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	67 % Chablais 33 % Genevois

Analyse

L'année 2024 a été la première année complète du service d'Action Educative en Milieu Ouvert avec Hébergement (AEMOH) qui avait ouvert en Juin 2023.

Cette année a également été celle de la création et du développement du nouveau Dispositif Reliances Milieu Ouvert de la SEAS dans lequel s'inscrit le service AEMOH.

Dans ce cadre, plusieurs caractéristiques du service ont été approfondies comme le travail de l'équipe pluridisciplinaire en fonction des besoins des familles (social, santé, éducatif, familial).

Les effectifs du service ont très largement augmenté durant l'année. Cependant cette montée en charge progressive a été freinée par les difficultés de recrutement sur ces territoires.

L'appropriation du territoire d'intervention (Chablais et Genevois Français) qui est étendu (100 km entre les deux extrémités) s'est poursuivi par l'utilisation de différents modes de transport (voitures de service, train avec abonnements associatifs et voitures en autopartage Citiz) et l'utilisation de locaux à Annemasse et à Thonon. Cette organisation a permis de faciliter les déplacements et de rendre le service le plus accessible possible pour les familles accompagnées.

Le service ayant comme priorité l'accompagnement des enfants de 0 à 12 ans, nous avons développé des modalités spécifiques d'accompagnement pour cette tranche d'âge, ainsi que des outils adaptés à la petite enfance, à destination des professionnels et des familles.

L'aménagement de la Villa d'Ambilly (lieu d'activités/d'ateliers et d'hébergement) s'est poursuivi avec une mobilisation importante de l'équipe pour la meubler, l'équiper, la décorer et que des travaux y soient réalisés (un grand merci à David RIDELAIRE le technicien de Reliances). La Villa a par ailleurs été déclarée conforme et opérationnelle fin 2024 par les autorités de contrôle (DTPJJ et CD74).

Il convient de préciser que l'équipe n'a pas été au complet durant l'année (un poste d'éducateur non pourvu) mais a été plutôt stable, ce qui a permis une dynamique positive favorable à un accompagnement basé sur le lien avec les familles, l'approche systémique, tout en ayant comme repères la satisfaction des besoins des enfants et la diminution de leur situation de danger. Comme en 2023, une partie de l'équipe a été formée au référentiel HAS concernant l'évaluation de la situation des enfants en danger ou en risque de l'être.

Les faits marquants 2024

L'hébergement chez l'assistante familiale du service a été mis en place à plusieurs reprises cette année. Pour la première fois, à titre préventif et dans l'objectif de favoriser l'ouverture sur l'extérieur d'un jeune du service. Ensuite, il a été activé de manière plus urgente et dans le cas de crise pour des jeunes adolescentes. Le travail en équipe pluridisciplinaire a été constructif afin de mettre en place une organisation définie pour les prochains accueils (documents administratifs, suivi de scolarité, suivi des traitements médicamenteux avec un protocole soins, retour à la famille...).

Dans le cadre des mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert avec Hébergement, certaines urgences ont fait partie des accompagnements comme des Ordonnances de Placement Provisoire (OPP) ou des trajets pour aller chercher des jeunes dans d'autres départements. Ces événements ont nécessité une disponibilité avec une intervention des professionnels sur des temps conséquents.

Au cours de cette première année, en raison des dates de prises en charge des situations à l'ouverture du service, certaines d'entre elles sont rapidement arrivées à échéance. Avec l'arrivée de ces premières audiences sont aussi arrivées nos premières fins de mesures. Entre Février et Juin 2024, nous avons pu assister à neuf fins de mesures. Dans ces fins de mesures, nous dénombrons cinq sorties de mesures d'assistance éducative, pour trois allègements qui passent en AEMO. La dernière sortie de nos effectifs est liée à un déménagement avec prolongation de la mesure sur le territoire d'arrivée.

Focus sur un projet éducatif

Le développement des activités a été un réel outil pour le service AEMOH sur cette année 2024. A travers une planification et une mutualisation entre professionnels, un grand nombre d'activités ont pu être proposées aux familles et dans différents cadres. L'objectif étant de se rencontrer sur des temps ludiques qui à la fois favorisent la relation avec les intervenants mais permettent également d'observer les enfants et leur famille sur des temps quotidiens.

Ainsi, plusieurs activités parents/enfants ont été réalisées. Également des activités en individuel avec les jeunes ou en collectif. Tout cela s'est réalisé à la fois au bureau ou en extérieur, dans des lieux d'activités accessibles et ouvert à tous de préférence.

Enfin, dans le cadre d'un projet mutualisé avec le service TRAJETS du Dispositif Reliances, un cycle d'activités a été menées avec différents ateliers (pâtisserie, jardinage, fresque artistique...). L'organisation s'est faite entre professionnels des deux services et les événements se sont réalisés au sein des locaux de TRAJETS qui ont reçu les professionnels et enfants du Service AEMOH. Les adolescentes du service TRAJETS se sont investies et ont coanimé ces ateliers dans une belle dynamique de pair-aidance. Cette action, forte de son succès, sera reconduite en 2025.

Les perspectives 2025

- Rencontrer des partenaires sur le Genevois et le Chablais (PMS, PMI, écoles, CMPI, professionnels de santé, du social et du médico-social...);
- Poursuivre les liens avec les services de Reliances et de Reliances Milieu Ouvert et rencontrer d'autres services de la SEAS (SIE74, SEMOH 73...);
- Favoriser l'accueil des jeunes enfants de 0 à 12 ans et poursuivre le travail débuté en 2024 autour d'une « boîte à outil » petite enfance pour soutenir parents et professionnels ;
- Rendre plus accessible aux familles et surtout aux enfants les documents du service (documents de la loi 2002-2, affichages dans les locaux...);
- Être créatif pour rendre le recrutement au sein du service plus attractif face à une concurrence importante ;
- S'appropriier encore mieux le logiciel DUI IMAGO ;
- Inaugurer officiellement l'ouverture de la Villa d'Ambilly.

ADH BASSIN ANNECIEN

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	30
Nombre de journées réalisées en 2023	1 222
Nombre de journées prévisionnelles 2024	10 403 (95 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	7 474
Taux d'occupation	72 %
Nombre d'entrées sur le service	27
Nombre de sortie sur le service	18
Durée moyenne des accompagnements en mois	9 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	3,5 ans
Répartition par sexe	13 garçons et 5 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Bassin Annecien

Analyse

L'année 2024 fût la première année complète d'exercice du service ADH et a été marquée par la création du nouveau dispositif Reliances Milieu Ouvert dont il fait partie.

Dans la continuité de 2023, plusieurs présentations (24) du service à des familles ont été effectuées et ont abouti à une montée en charge progressive et plutôt régulière de l'activité.

Il est cependant important de souligner que la charge administrative liée à une procédure d'admission sur le service ADH reste lourde et particulièrement longue. Lors de nos temps de coordination avec le département, en Novembre 2024, nous avons mis au travail cette procédure afin de tenter de déterminer les freins et de réduire les délais.

Un travail de fléchage en amont des présentations sur le service nous paraît également indispensable afin de ne pas démultiplier ces temps de rencontres sans préconisation clairement établies.

Bien que l'effectif des professionnels n'ait été au complet que de mars à mai, le service a commencé à ouvrir le samedi. Cela a permis de s'adapter encore mieux aux besoins et aux disponibilités des familles et de proposer des créneaux d'intervention variés (en journée, en soirée, en début de matinée, en semaine, le samedi...).

Le recrutement, en lien avec une concurrence accrue, est compliqué en Haute-Savoie, et des mouvements de personnel ont eu lieu, toutefois, le bon fonctionnement de l'équipe a permis la poursuite du développement de ce service expérimental, ainsi qu'un accompagnement pluridisciplinaire modulable et souple, comme prévu dans le projet de service.

Afin d'accompagner l'ouverture du service, la Mesure d'Utilité Sociale pilotée par le LABO de la SEAS a eu lieu. L'objectif est d'évaluer l'impact des actions du service sur le public en mettant en avant trois aspects singuliers de la mesure (les effets du projet personnalisé et des moyens modulables, comment sont pensées les ruptures et la discontinuité au sein du service et les effets d'un territoire d'intervention restreint : la commune d'Annecy). Ainsi, sur une période de presque six mois, les professionnels du service, des familles et des professionnels du CD74 ont été interviewés de manière anonyme par le LABO (merci Imane), afin que l'utilité du service soit mesurée sur quatre dimensions (sociale, sociétale, politique et territoriale). Les résultats de ce travail seront transmis courant premier semestre 2025.

En parallèle, le premier comité de pilotage avec le CD74 a eu lieu. Les retours sont positifs et viennent valoriser l'investissement et l'énergie déployés par l'équipe et tous les professionnels de la SEAS, notamment des fonctions supports, qui œuvrent pour l'ouverture du service.

Les faits marquants 2024

Changement de personnel (ADH ou au niveau de la Direction Reliances MO)

- Avril : arrivée de l'Assistante Sociale du service
- Mai : Arrivée de la nouvelle directrice du dispositif
- Mai : départ de la psychologue du service
- Juin : départ de l'infirmière puéricultrice du service
- 6 Août : Arrivée de la nouvelle psychologue du service

Premières fins de mesure (arrêt ADH ou judiciarisation)

- Avril : 1ère fin de mesure avec judiciarisation
- Septembre : 1ère fin de mesure
- Novembre : 1ère fin de mesure anticipée

Activités du service ADH

- Janvier à mars : cycle d'activité luge
- Juin à début juillet : cycle de 6 ateliers ludikomino (pour les enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents)
- De juillet à août : 4 sorties familles et enfants en parcs animaliers et fermes pédagogiques (thème découverte des animaux)

Premiers temps du Dispositif Reliances MO

- 7 juin : participation des équipes à la vogue de la SEAS à Chambéry
- Création du dispositif Reliances milieu ouvert : ADH + AEMO (genevois + chablais) + AEMOH
- 10 et 11 octobre : formation des équipes au logiciel IMAGO (DUI)
- 8 novembre : 1ère réunion de dispositif à la Villa d'Ambilly
- 4 décembre : journée associative à Chambéry
- 17 décembre : réunion de dispositif à Annemasse

Rencontres avec les partenaires :

- 24 mai : participation aux causeries du social, organisées par ARETIS
- Fin juin à fin décembre : LABO de la SEAS réalise la mesure d'utilité sociale
- 9 octobre : bilan annuel avec Direction RMO/CD74
- 15 novembre équipe de l'ADH organise son 1er brunch à l'intention de tous les collègues du dispositif milieu ouvert + 1 membre de la DG + 1 membre du labo
- 19 novembre : rencontre de l'équipe avec l'AAFP74 (TISF)
- 26 novembre : rencontre de l'équipe avec les cadres des PMS du bassin annécien

Focus sur un projet éducatif

Du 10 juillet au 22 août, l'équipe a mis en place un cycle d'activités nommé « les p'tits animaux » avec pour objectif la découverte des animaux au travers de fermes pédagogiques et de parcs animaliers.

Dans le cadre de ce cycle d'activités, le 25 juillet 4 professionnels se sont rendus au parc à biches du Semnoz. Le choix s'est porté sur le parc de la Grande Jeanne car il est situé à proximité de l'environnement des familles. La sortie s'est faite accompagnée de 8 enfants âgés de 3 à 10 ans et de 3 parents (soit 4 familles), 2 familles ont excusé leur absence.

Les trajets se sont déroulés en transport en commun afin de profiter de la gratuité des bus pendant la période estivale à Annecy.

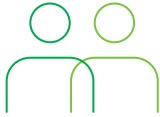
Les enfants ont apprécié voir les animaux dans leur milieu de vie et caressé une chèvre. Nous avons déambulé à travers la forêt et découvert de nombreuses cabanes. Ensuite nous nous sommes installés pour prendre un goûter. Certains parents avaient préparé un gâteau dans l'idée de partager. Tous les participants ont apprécié la sortie.

Les perspectives 2025

- Stabiliser l'équipe pluridisciplinaire ;
- Restitution de la mesure d'utilité sociale par le LABO auprès de l'équipe, des familles et du CD74 ;
- Poursuivre, sous une autre forme, la mesure d'utilité sociale pour une évaluation continue de l'ADH (avec le concours du LABO) ;
- Permettre la participation des familles au fonctionnement du service ;
- Actualiser la notion de co-référence et des dimensions de l'accompagnement individuel du jeune et de l'accompagnement familial ;
- Poursuivre les rencontres avec les partenaires ;
- Poursuivre les liens avec les services de Reliances Milieu Ouvert et rencontrer d'autres services de la SEAS (SIE74, SASEP...) ;
- Réaliser des ateliers à destination des parents ;
- Rendre plus accessible aux familles et surtout aux enfants les documents du service (documents de la loi 2002-2, affichages dans les locaux...) ;
- S'approprier encore mieux le logiciel DUI IMAGO.

AEMO CHABLAIS / AEMO GENEVOIS

Les chiffres clés



Service AEMO RELIANCES MILIEU OUVERT	Unité AEMO Chablais	Unité AEMO Genevois	TOTAL
Nombre de places autorisées en 2024	90	80	170
Nombre de journées réalisées en 2023	Ouverture du service en Février 2024		
Nombre de journées prévisionnelles 2024	20 211	17 966	38 177
Nombre de journées réalisées en 2024	16 161	15 502	31 663
Taux d'occupation	80 %	86 %	83 %
Nombre d'entrées sur le service	82	92	174
Nombre de sortie sur le service	33	36	69
Durée moyenne des accompagnements en mois	5,5 mois	4 mois	5 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	11 ans	11,5 ans	11 ans
Répartition par sexe	17 filles 16 garçons	15 filles 21 garçons	32 filles 37 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais	100 % Genevois	/

Analyse

Les enjeux liés à l'ouverture

Lors de son ouverture, le service a dû faire face à plusieurs défis comme l'emménagement dans les locaux, la mise en place d'une organisation, ainsi que l'acculturation des différents outils et logiciels.

La mobilité, dans le cadre des visites à domicile est également une difficulté forte sur nos deux territoires. Le service doit prendre en compte journalièrement les difficultés de circulation liée aux différents embouteillages sur des secteurs frontaliers. Nous avons dû rapidement nous adapter aux contraintes territoriales avec une moyenne d'une heure pour un déplacement. (Voiture ou transport en commun)

L'ouverture du service

Dans le cadre de l'ouverture du service, une équipe pluridisciplinaire a été constituée pour l'AEMO du Chablais (90 places) et du Genevois (80 places) soit 170 places pour un public d'enfants âgés de 0 à 18 ans.

En seulement une année d'exercice, le service d'AEMO à atteint un taux d'occupation de 83%. Nous remercions tous les acteurs de ces deux territoires et les équipes pour leur implication active.

Dans le cadre de son mandat la mission du service AEMO est de suivre le développement de l'enfant, quand sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises mais également d'apporter aide et conseil à la famille.

L'accueil des mesures

Lors de l'ouverture du service, les premières situations accueillies ont permis dans le Genevois ainsi que le Chablais, d'écumer les listes d'attentes de la Direction territoriale, où les délais d'attentes pouvaient être de 2 ans. Ainsi dans une temporalité de 3 mois après l'ouverture, 60 mesures ont été accueillies par l'AEMO du Chablais et 55 mesures pour le Genevois.

Les faits marquants 2024

L'évolution structurelles et organisationnelles

Cette année 2024 a été une année charnière pour la construction de notre équipe, au-delà de la construction d'un service, celle de l'équipe a été importante. Dès le départ, nous avons cherché à créer un environnement harmonieux, où chaque membre pouvait contribuer à la réussite collective. L'un des défis majeurs a été lié à la communication entre les équipes.

La création d'un service laisse place à l'expression de la personnalité de chacun pour apporter une pierre à l'édifice, ce qui a parfois engendré des malentendus et une certaine tension.

Les diverses personnalités rencontrées lors des embauches ont, certes, engendré un turn-over qui a nécessité des ajustements, mais cela a aussi permis d'enrichir notre équipe avec des compétences variées et complémentaires. Le turnover des équipes a aussi nécessité un temps d'adaptation important pour chaque nouveau membre et une réadaptation de l'équipe auprès des familles.

Nous avons également participé à la formation CREAI qui a permis d'harmoniser notre manière de travailler. Cette formation a été un facteur clé pour renforcer l'esprit d'équipe et favoriser une approche homogène dans nos pratiques professionnelles. En parallèle, la mise en place de l'APP a permis de réfléchir sur nos difficultés communes et de pouvoir créer une dynamique de travail saine.

Les nouveaux locaux ont dû être investis pour pouvoir y travailler et recevoir les familles de manière adaptée et sécurisée. Cette nouvelle organisation a dû être pensée en équipe pour que chaque personne se sente à sa place.

L'évolution structurelles et organisationnelles

Un des points forts de cette année a été l'évolution des mesures de suivi des jeunes. Nous avons observé des évolutions positives, notamment avec la fin de certaines mesures, où les jeunes et leurs familles ont exprimé leur satisfaction et leur bonheur de voir leur situation s'améliorer. Ces moments marquants ont été particulièrement émouvants et ont renforcé la conviction de notre équipe sur l'importance de notre mission.

Les sorties avec les enfants ont été des moments précieux, notamment grâce aux sourires et à la joie des jeunes, qui ont pu sortir de leur quotidien et partager des moments de convivialité. Ces sorties ont joué un rôle clé dans l'instauration de liens de confiance avec les jeunes et dans un travail éducatif de qualité.

Un autre point essentiel de l'année 2024 a été la mise en place de groupes pour les parents. Ces rencontres régulières ont permis de créer un espace d'échange et de soutien, où les parents ont pu partager leurs expériences, poser leurs questions et bénéficier de conseils pratiques pour mieux accompagner leurs enfants au quotidien.

En conclusion, 2024 a été une année de construction de notre structure, au cours de laquelle nous avons posé des bases solides pour les années à venir. Les défis rencontrés ont été autant d'opportunités pour apprendre et nous améliorer, en mettant en place des solutions adaptées à chaque situation.

Focus sur un projet éducatif

L'histoire de M. et de sa mère, Mme R., illustre l'impact d'un accompagnement global et structuré. La mesure, initialement une AEMO renforcée, a été mise en place dans un contexte d'importantes difficultés pour la famille. Mme R. traversait une période de grande précarité professionnelle et sociale, marquée par une perte de confiance en elle après une longue période d'inactivité. De son côté, M. rencontrait des difficultés scolaires, sociales et émotionnelles liées à un TDAH, nécessitant un soutien renforcé et des aménagements spécifiques. L'intervention a donc pris plusieurs dimensions, visant à soutenir à la fois M. dans son parcours personnel et scolaire, et Mme R. dans sa réinsertion professionnelle et son rôle parental :

- **Un accompagnement scolaire et éducatif**

M. faisait face à des difficultés de concentration et d'adaptation qui impactaient ses résultats et son bien-être en classe. Un travail en lien avec l'école a permis de mettre en place des ajustements adaptés, facilitant son apprentissage et lui redonnant un cadre structurant.

- **Un appui dans le domaine du sport et de l'insertion sociale**

Le sport a été un levier essentiel pour son épanouissement. Il a d'abord intégré une équipe de rugby, où un travail a été mené pour l'aider à participer aux tournois et à trouver sa place dans le collectif.

- **Un soutien administratif, médical et un accompagnement vers l'emploi pour Mme R.**

Un travail a été mené avec Mme R. pour l'accompagner auprès de la MDPH, en vue d'une orientation de M. vers un dispositif DITEP plus adapté à ses besoins liés à son TDAH. Grâce à un travail de valorisation de ses compétences, un accompagnement dans ses démarches et un soutien psychologique, elle a pu reprendre progressivement confiance et accéder à un emploi.

Grâce à cet accompagnement multidimensionnel, Mme R. et M. ont pu retrouver un équilibre et une autonomie suffisante pour ne plus nécessiter un suivi AEMO. La mesure a ainsi été soldée par un non-lieu, marquant une évolution significative et positive pour la famille. Cette histoire témoigne de l'importance d'un soutien adapté et coordonné, capable de redonner aux familles les ressources nécessaires pour surmonter les difficultés et avancer de manière autonome.



Département de la Savoie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DISPOSITIF MILIEU OUVERT

Mot du Directeur, M. Aymeric Balet-Kilani

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance du 1er avril 2025 dresse un constat que nous partageons pour l'observer et le vivre au quotidien.

Il pose les principales raisons des défaillances que le système de protection de l'enfance traverse depuis plusieurs années : augmentation importante des situations d'enfants en danger, se traduisant par une saturation généralisée et de mesures de protection de l'enfance non exécutées, ou trop tardivement. Les conséquences de cette situation sont délétères pour de très nombreux enfants, en particulier lorsque les décisions les concernant sont prises dans une logique de place disponible, et sans rapport avec leurs besoins individuels. Cette dégradation rapide se fait, en outre, au mépris de l'application élémentaire de la loi : bilans psychiques et de santé réguliers, séparation des fratries, absence de recherche de tiers de confiance, etc. Ces constats sont la raison d'un découragement des professionnels du travail social, qu'il faut soutenir afin de pallier la crise des vocations qui frappe le secteur et paralyse l'action des services en faveur des enfants à protéger.

Les services de la Sauvegarde s'engageront pleinement dans la réflexion entamée en 2025 par le Département sur l'offre de service en milieu ouvert. Comme perspectives, nous reprenons à notre compte la recommandation 50 du rapport de la commission : « Repenser le cadre des interventions à domicile, en garantissant un accompagnement gradué en fonction des besoins et globalement renforcé ; établir un référentiel national en ce sens. »

D'ailleurs, le service AEMO a instauré dès 2023 son propre référentiel pour définir le nombre maximal de mesures suivies par chaque professionnel, simples et renforcées. De fait, le nombre de mesures renforcées augmente et, au regard de la complexité des situations adressées, devrait continuer à croître car prioritaires par les juges. Avec la mise en œuvre des AED, le service a proposé une articulation plus fluide en cas de passage de l'administratif vers le judiciaire, ou inversement. Ce que sont déjà en capacité de proposer le SEMOH et le SASEP. Nous tendons vers plus de pluridisciplinarité, même si nous sommes tributaires des candidats qui se présentent (ou ne se présentent pas, plutôt) et de notre capacité à les intégrer dans des équipes au profil relativement homogène, construites en grande majorité de profils d'éducateur spécialisé. Dans l'ensemble des services, et particulièrement en investigation éducative, l'évaluation des situations de danger est au cœur des compétences développées, au service des besoins de l'enfant, placés au cœur des préconisations adressées au juge et dans le respect des droits de la famille, de sa participation aux mesures et dans le respect du principe de contradictoire.

Aymeric Balet-Kilani
Directeur du Dispositif Milieu Ouvert



Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

SERVICES	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES			NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES			ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
AEMO	153 300	163 520	163 520	138 889	148 055	145 379	- 14 411	- 15 465	- 20 141
SEMOH	9 198	9 198	9 198	9 348	9 363	9 301	+ 150	+ 165	+ 103
SASEP	6 900	6 900	6 900	6 977	7 423	6 596	+ 77	+ 523	- 304
SIE	33 488	33 488	34 034	30 477	25 915	21 170	- 3 011	- 7 573	- 12 864

Trois dynamiques sont à distinguer :

- Les mesures d'AEMO : après un creux post-covid dans le nombre de mesures ordonnées par les juges, l'activité est à nouveau à plein. Les chiffres ne le reflètent pourtant pas car depuis 2023, les mesures d'AEMO renforcées montent en charge : l'objectif d'activité est resté le même alors que le service ne peut suivre autant de mesures dès lors que certaines exigent des interventions trois fois plus rapprochées dans le temps.
- L'activité du SEMOH et du SASEP répond depuis des années à l'objectif attendu, voire un peu plus. En 2024, pour des raisons conjoncturelles liées à des absences de professionnels, l'activité est légèrement moindre sur le SASEP.
- La MJIE est une mesure menée en binôme travailleur social / psychologue. Les absences de l'un et/ou de l'autre dans une équipe empêchent la mise en œuvre des mesures. En 2023 et 2024, le service a connu de graves difficultés RH qui se répercutent directement sur l'activité.

Les ressources humaines

	2022	2023	2024
Entrées	15	15	17
Sorties	11	10	19
Effectif au 31.12	55	60	62
Taux d'entrées	0,27	0,25	0,27
Taux de sorties	0,20	0,17	0,31
Turn Over	0,24	0,21	0,29
%	24 %	21 %	29 %

Entre 2022 et 2024, l'effectif global sur les 4 services de milieu ouvert a augmenté de 7 professionnels. Pour autant, il ne s'agit pas directement de postes supplémentaires : l'un correspond bien à une création de poste liée à la mise en œuvre de 28 mesures d'AED, 3 sont liés à des contrats d'apprentissage pour de futures éducatrices spécialisées et les 3 derniers sont le résultat d'absences remplacées et de temps partiels compensés par un CDD.

En 2024, le taux de rotation de 29 % cache des disparités importantes et des variations entre 11 % (SEMOH) et 47 % (SIE). Ces chiffres se traduisent directement sur les niveaux d'activité. En protection de l'enfance, particulièrement dans le milieu ouvert où les postes ne sont pas immédiatement remplacés en cas d'absences imprévues, l'activité est directement liée à la capacité à maintenir les professionnels en poste et/ou à en attirer de nouveaux pour les remplacer.

Retour sur l'activité 2024

Dossier Usager Informatisé - IMAGO

L'année 2024 a entamé un virage important dans les pratiques professionnelles avec la mise en œuvre du dossier unique informatisé, ce qui a consisté à paramétrer, transférer les données de près de 800 dossiers d'usagers, former les professionnels et déployer le dossier unique informatisé, interopérable et communicant, compatible avec Mon espace santé.

Ainsi, tous les professionnels ont été formés à IMAGO. Tous les usagers du DMO ont un dossier informatisé opérationnel. Pour autant, il faudra bien encore plusieurs mois pour que les professionnels s'approprient les nombreuses potentialités du logiciel. Son utilisation se fera progressivement pour la majorité des salariés et son impact sur les pratiques habituelles des professionnels ne peut pas encore être mesuré mais va certainement amener des changements conséquents.

Relations partenariales

Dans le cadre du renouvellement des projets de service du milieu ouvert, le dispositif s'est donné pour objectif de renforcer la place des services comme partenaires sur leur territoire en renforçant les articulations entre les différents acteurs impliqués dans les accompagnements. Les services s'engagent à organiser ou participer régulièrement à des rencontres avec les partenaires liés aux besoins de l'enfant (santé, handicap, éducation, insertion, logement, etc.), des réunions de synthèse dès que la situation de l'enfant et sa famille le justifie.

Ainsi en 2024 peuvent être citées notamment : des rencontres avec l'UAPED, l'équipe TISF de l'ADMR, le Dispositif Ressources Autisme, les AS de secteur, les chefs de service EJF des Territoires, les juges ; la co-organisation de la Journée départementale des SEMOH ; la participation au groupe "santé des enfants en PE" piloté par la DEJF, l'invitation à la journée de dispositif du DMO de la référente laïcité citoyenneté à la PJJ des Savoie et son équivalente au tribunal de Chambéry.

Colloques

Dans le contexte actuel de protection de l'enfance, il est nécessaire d'offrir des opportunités et des espaces de réflexion, actualisation des connaissances, formation et prise de recul. Outre l'analyse de la pratique mise en œuvre systématiquement, le dispositif s'engage à pouvoir faire bénéficier chaque professionnel d'un colloque ou d'une formation chaque année. Ainsi, en 2024, les professionnels du service AEMO-AED ont participé sur 3 jours à la formation « Conflits parentaux majeurs. L'enfant dans la tourmente » par l'IFATC et ceux du SEMOH et SASEP à la formation « La délicate question de la responsabilisation des parents dans les souffrances de leurs enfants » par Profass, également sur 3 jours.

Par ailleurs, de nombreux professionnels ont été inscrits à des colloques : FN3S « Maltraitance sur le jeune enfant : de la négligence aux abus, comment repérer, observer et évaluer ? » (3 jrs, 7 professionnels du SIE, 5 AEMO), Institut de la famille « Des violences intrafamiliales aux féminicides : comprendre pour prévenir et agir » (1 jr, 5 SIE, 4 AEMO), Assises CNAEMO « Parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition » (3 jrs, 7 AEMO, 4 SASEP, 2 SEMOH), Parole d'enfants « L'enfant face aux violences conjugales » (1 jr, 7 AEMO, 4 SASEP, 3 SEMOH, 3 SIE), ADDCAES « La parentalité en situation interculturelle » (3 jrs, 2 SEMOH).

Les perspectives 2025

Poursuite du travail sur les pratiques et les organisations

Continuer le travail sur les pratiques et les organisations en les inscrivant dans les réflexions du département de la Savoie relatives à l'offre de service en milieu ouvert :

- Adapter le déploiement territorial des moyens supplémentaires alloués au service AEMO dans une dynamique de renforcement/intensification des mesures,
- Renforcer les synergies entre les services SEMOH-SASEP, repenser la question de l'hébergement dans une perspective de prévention de la crise,
- Préciser les missions du binôme dans la MJIE (travailleur social / psychologue), formaliser les règles de fonctionnement ainsi qu'un cadre de référence commun où plusieurs approches cohabitent, portées par chacun,
- Favoriser la diversification des pratiques et l'interdisciplinarité entre professionnels pour permettre une plus grande individuation de l'accompagnement, dans le respect du parcours de l'enfant et de sa famille.

Recherche-action sur la co-écriture des rapports en Milieu-Ouvert

Ce projet de recherche prend place dans une réflexion associative globale : comment offrir aux personnes concernées des espaces et pratiques de participation dans l'organisation qui leur est proposée. Comment se saisir de cette question de la participation comme une condition sine qua non de la qualité de nos interventions ?

Le dispositif Milieu Ouvert s'est saisi de ce projet et a construit une recherche-action autour de la co-écriture des rapports en milieu ouvert et celle-ci a été retenue dans une recherche à l'échelle européenne Responsive (<https://www.responsivefrance.fr/>).

Notre projet s'intéresse au rapport (écrit) et s'interroge : comment est-il construit et comment permettre aux familles de s'en emparer dès sa construction, pas seulement lors de sa seule lecture avant l'audience ?

La problématique de cette recherche-action, à savoir « Le rapport en milieu ouvert : quelles modalités pour permettre la participation des familles afin de répondre au principe du contradictoire », a donné lieu à l'élaboration de 3 hypothèses d'expérimentation :

1. Recueillir le point de vue des familles sur leur participation/contribution (significative) lors de la construction du contenu du rapport : en tirer des préconisations d'évolution,
2. Communiquer (FALC) de façon anticipée sur les objectifs, étapes, moyens et outils nécessaires pour aboutir à l'écriture du rapport : renforcer la coopération et la co-élaboration,
3. Partager progressivement les analyses produites prenant place dans le rapport et tenir compte des contributions apportées, constituent des facteurs de participation des familles.

La mise en oeuvre des objectifs de l'expérimentation sera lancée dès l'organisation du premier comité de pilotage en mai et devrait se dérouler sur l'ensemble de l'année 2025.

AEMO – AED

Service d'Action Educative en Milieu Ouvert ou à Domicile

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	420 AEMO et AEMO-R 28 AED
Nombre de journées réalisées en 2023	119 297 AEMO 13 038 AEMO-R 15 720 AED
Nombre de journées prévisionnelles 2024	153 300 AEMO et AEMO-R (100 %) 10 220 AED (100 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	113 776 AEMO 22 774 AEMO-R 8 829 AED
Taux d'occupation	89 % pour les AEMO et AEMO-R 86,4 % pour les AED
Nombre d'entrées sur le service	182
Durée moyenne des accompagnements en mois	NC
Age moyen des personnes accompagnées en années	9 ans et 11 mois
Répartition par sexe	287 filles / 328 garçons 46,7 % / 53,3 %
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry - Couronne : 49 % Albertville – Les Vallées : 29 % Aix les Bains – Grand Lac : 22 %

Les faits marquants 2024

Nombre de mesures en attente

Les principaux constats dressés en 2023 restent d'actualité, voire ont empiré. Entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, le nombre de mesures en attente a doublé, passant de 32 à 70 pour les mesures d'AEMO et de 4 à 9 pour les AEMO renforcées. Et cette tendance se poursuit sur les premiers mois de 2025.

Les services de protection de l'enfance sont saturés en Savoie et des placements ordonnés par le juge ne sont pas mis en œuvre. En cascade, des mesures d'assistance éducative telles que le SEMOH ou le SASEP connaissent des délais d'attente importants avant la mise en œuvre de la mesure. D'où la montée en charge des AEMO renforcées, en attente de placement ou de mesures plus intensives. Rapidement, le service n'a plus été en capacité de mettre en œuvre les AEMO renforcées.

Les listes d'attente se sont allongées. Par défaut, des AEMO classiques ont pu être ordonnées pour être plus rapidement attribuées. Au final, les professionnels du premier niveau de l'assistance éducative se trouvent confrontés à des situations complexes où le niveau de danger évalué est sans commune mesure avec les moyens possiblement mis en œuvre par le service, notamment au regard de la fréquence d'intervention.

Données relatives à l'activité et au profil des enfants suivis

- **L'activité du service a augmenté en judiciaire** : + 4 215 journées réalisées par rapport à 2023, soit une augmentation de 3,2 %. Dans ces mesures judiciaires, ce sont les mesures d'AEMO renforcées qui ont le plus augmenté : + 9 736 journées (+ 75 %). La part des mesures renforcées dans le total des journées réalisées pour des mesures judiciaires est passée de 9,9 % en 2023 à 16,7 % en 2024. Ces chiffres illustrent le besoin de renforcement des mesures d'assistance éducative à domicile.
- **L'activité du service a diminué s'agissant des mesures administratives** : - 6 891 journées, soit une baisse de 44 %. Ainsi, le service s'est retrouvé en cours d'année avec moins de 28 mesures AED à accompagner. Ce qui pose la question de la gestion de ces 28 places, alors que la liste d'attente des mesures d'AEMO s'allonge.
- **En termes d'âge**, une tendance se dégage si l'on prend des larges classes d'âge ; on note alors une augmentation des 0-5 ans passant de 19 à 22 % du nombre d'enfants entre 2021 et 2024 et des 13-17 ans passant de 30 à 36 %. C'est la tranche 6-12 ans qui diminue (de 50 à 42 %).
- **La situation des parents varie peu d'une année sur l'autre** : 19 % des parents vivent ensemble. Autrement, ils vivent séparés mais dans la même commune (17 %), le même département (16 %), dans un autre département (35 %). Dans 11 % des situations, l'un des parents est incarcéré ou sans domicile connu ou décédé ou inconnu.
- **Le nombre de nouvelles mesures prises en charge par le service diminue**, représentant 30 % des mesures suivies en 2024 (contre 37 % en 2022). Pour les autres mesures, une grosse moitié fait l'objet d'un renouvellement et une petite moitié d'une fin de mesure.
- Concernant les **fin de mesure sur tout le service**, 60 % ont fait l'objet d'une mainlevée (tendance à la baisse, 67 % en 2021). Le % de placements a doublé par rapport à 2023 (12 % contre 6%), revenant à des chiffres plus proches de 2021 et 2022. Mais cette évolution s'explique par le nombre et la part plus importante de mesures renforcées. En effet, si l'on se concentre sur ce type de mesure : 66 % des AEMO font l'objet d'une mainlevée et 10 % des placements, alors que pour les AEMO renforcées, 14 % font l'objet d'une mainlevée, 29 % un placement et 36 % une décision de SEMOH (mesure encore renforcée). Ces chiffres illustrent un niveau de danger et un besoin d'accompagnement accrus dans les situations suivies par le service.

Focus sur un projet éducatif

Dans le cadre d'un accompagnement de fin de carrière, le DMO a sollicité une salariée expérimentée pour réaliser un guide avec des repères pratiques pour l'information et l'accompagnement des personnes désignées tiers dignes de confiance, répondant à un besoin des professionnels du service, d'autant plus dans le contexte de développement de ce mode d'accueil depuis la loi Taquet de 2022.

Réalisé avec le concours des équipes pluridisciplinaires du service AEMO/AED, avec la participation de membres de la famille ou de proches désignés tiers dignes de confiance, ce document a demandé un travail de recherche sur les textes de référence, en matière juridique et administrative, ainsi que la consultation d'études sur le sujet, quelques services intervenant dans ce champ ayant également été contactés ou rencontrés.

La participation des familles a été sollicitée, les professionnels accompagnant des tiers dignes de confiance en AEMO ont proposé des entretiens à quelques membres de la famille et à des proches intéressés pour parler de leur expérience. Les questionnements et constats recueillis au cours des visites à domiciles et entretiens effectués sont intégrés par chapitre tout au long du document et font l'objet d'une synthèse.

Ce document est mis à disposition des professionnels du milieu ouvert et pourrait être diffusé plus largement après un travail de mise en forme.

Les perspectives 2025

- Le service s'est vu attribuer des moyens supplémentaires pérennes pour mettre en œuvre les mesures renforcées. Le nombre de mesures autorisées est resté identique et le service va disposer de 2 ETP éducatifs, 1 ETP psychologue et 0,3 ETP de chef de service supplémentaires. Ce renforcement des moyens va nécessiter une réflexion sur la répartition de ces moyens sur le département, leur recrutement, l'anticipation matérielle de leur arrivée et une possible réorganisation de certaines organisations de travail.
- Une étude plus précise sur les déplacements nécessaires au travail et au domicile des familles est en cours et permettra de moduler le nombre de suivis par les professionnels en fonction de la distance du lieu d'exercice de la mesure et son intensité. En effet, une intervention par semaine, parfois à plus d'une heure de route, ne peut pas être comptabilisée dans la charge de travail comme une mesure qui serait exercée sur la même commune.
- Réflexion sur la gestion de la liste d'attente (AED - AEMO).
- Travaux de rénovation de l'accueil des locaux de l'AEMO de Chambéry. Recherche de nouveaux locaux à Aix-les-Bains avec l'arrivée d'un.e professionnel.le supplémentaire.
- Création d'une plaquette de présentation du service pour la communication.

SEMOH

Service d'Education en Milieu Ouvert avec Hébergement

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	28
Nombre de journées réalisées en 2023	9 363
Nombre de journées prévisionnelles 2024	9 198 (90 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	9 301
Taux d'occupation	91 %
Nombre d'entrées sur le service	9
Durée moyenne des accompagnements en mois	25 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	12 ans
Répartition par sexe	25 % filles / 75 % garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry et couronne : 100 %

Les faits marquants 2024

Quelques chiffres et élément sur les accompagnements

Les situations sont entrées au SEMOH après une durée d'attente d'environ 5 mois. Cette durée est en baisse constante depuis la création du service en 2017. La durée moyenne des accompagnements des enfants sortis en 2024 a augmenté cette année puisqu'il est passé à 765 jours en moyenne, contre 490 jours en 2023. On peut émettre l'hypothèse que cette durée en augmentation est liée au fait que sur les 14 situations sorties des effectifs cette année, 10 étaient arrivées au SEMOH suite à une fin de mesure de placement. Les mesures SEMOH sont pour 23 % des mesures administratives et pour 77 % des mesures judiciaires (chiffres stables).

Le service a débuté 9 mesures au cours de l'année 2024, en provenance de :

- Pour 2 enfants : sortie de placement,
- Pour 4 enfants : passage d'une mesure d'AEMO en attente à une entrée au SEMOH,
- Pour 1 enfant : passage d'une mesure SASEP judiciaire vers une mesure SEMOH judiciaire,
- Pour 2 enfants : décision administrative entre le service EJF et les parents.

14 mesures se sont terminées au cours de l'année 2024, après durée moyenne d'accompagnement de 25 mois. Leur orientation :

- 1 mesure de placement judiciaire réalisée par le service EJF chez une ancienne assistante familiale,
- 1 mesure de placement judiciaire pour un grand mineur vers un service de suivi externalisé en Isère,
- Pour les 12 autres enfants, 7 mesures administratives et 5 mesures judiciaires se sont terminées en lien avec les services du secteur et/ou de la prévention spécialisée.

Au 31 décembre 2024, la liste d'attente est occupée par 8 situations.

Travail collectif "projet personnalisé de l'enfant"

Un travail collectif s'est mis en place au cours de l'année autour du « projet personnalisé de l'enfant ». A cette occasion, l'équipe a travaillé sur la forme de l'entretien de construction des projets avec les familles, sur son contenu et sa formalisation. De nouveaux outils adaptés aux âges des enfants ont été construits tendant à faciliter l'expression des personnes lors de ces moments importants du suivi. L'utilisation de cette nouvelle forme d'entretien, plus dirigé, plus centré sur les attendus et les besoins des enfants et s'appuyant sur des supports visuels, a débuté à la fin de l'année. Elle sera régulièrement évaluée durant l'année 2025 lors des réunions de DAC.

Faisant suite au travail de réactualisation prévu en 2023 sur les documents de la loi 2002.2, les entretiens de DIPEC se sont également transformés et systématisés.

Déménagement des locaux du service

Faisant suite à des travaux importants d'aménagement du RDC de la bâtisse, porte B, le SEMOH a déménagé à l'automne, pour descendre d'un étage, se rapprocher du lieu d'accueil physique des enfants et des familles et de l'équipe du SASEP. Ce déménagement s'est globalement très bien déroulé et des jeunes des services de la SEAS ont pu aider les professionnel.le.s dans le cadre de courts chantiers éducatifs. Les professionnelles du SEMOH sont satisfaites de ce changement, qui les rapprochent du secrétariat en charge des accueils du public et dont l'accès en devient simplifié et immédiatement identifiable par les usagers. L'équipe a néanmoins encore besoin de chercher certains espaces de travail collectifs mutualisables pour les réunions et certains entretiens professionnels.

Focus sur un projet éducatif

Ce projet est né de l'initiative d'un jeune désireux de découvrir ce domaine. En équipe, nous avons ensuite constaté que l'ensemble des jeunes accompagnés par notre service pourrait y trouver un intérêt, que ce soit dans une perspective d'avenir professionnel, pour apprendre le prendre soin de soi et des autres, ou simplement par curiosité.

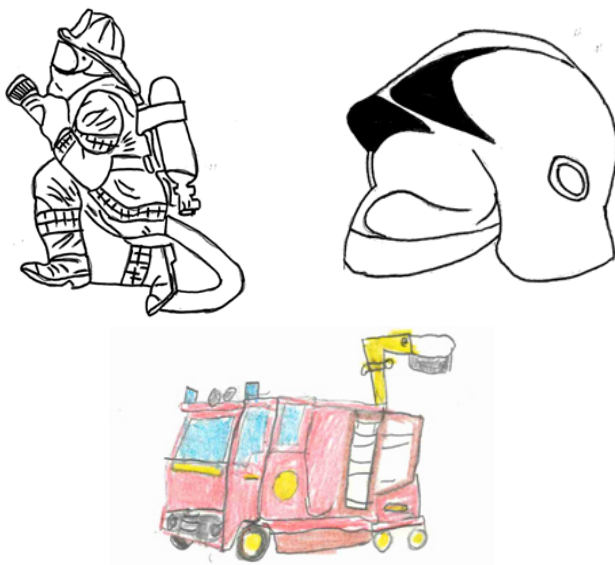
L'éducatrice en apprentissage a pris l'initiative de ce projet en contactant le centre de secours de Chambéry afin d'organiser des visites de la caserne, ainsi que l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Savoie pour mettre en place une session de deux heures d'initiation aux gestes qui sauvent au sein de notre association. Des flyers ont ensuite été réalisés pour informer l'ensemble des familles et permettre aux éducatrices référentes d'en parler.

Grâce à une capacité d'accueil d'une dizaine de participants, nous avons pu ouvrir ces activités à un autres service de milieu ouvert. Ainsi, six jeunes du SEMOH et deux du SASEP ont pu découvrir l'univers des sapeurs-pompiers lors des visites organisées à la caserne de Chambéry. Concernant l'initiation aux gestes qui sauvent, elle a bénéficié à deux jeunes d'EOLE, une jeune du SASEP et cinq du SEMOH.

Actuellement, le projet se poursuit. Trois jeunes ayant participé à ces sessions ainsi que deux éducatrices travaillent à la création d'une affiche afin de le faire perdurer et de le présenter aux nouvelles arrivées au service.

Pour l'équipe éducative : Lisa CASTEL

Dessins réalisés par les jeunes



Les perspectives 2025

- Evaluer la nouvelle formule de l'entretien du projet personnalisé et les outils de l'expression des usagers lors de l'élaboration commune du projet personnalisé de l'enfant,
- Maintenir les dynamiques « des séjours familles », « des ateliers enfants » et du « Groupe d'Entraide des Parents » avec la réalisation, la visualisation et le partage de la vidéo de communication avec les autres parents,
- Retravailler la notion de crise et son articulation avec le déclenchement de l'hébergement (en prévention de la crise et non plus seulement quand la crise est déclenchée),
- Mettre en place des temps de rencontre avec différents partenaires de l'accompagnement (CSD/MDA/UDAF/CMP/REPPOP/etc.),
- Participer à la construction d'une nouvelle journée départementale des SEMOH,
- Maintenir la stabilité de l'équipe, aider à la réussite de la formation de l'apprentie actuelle et prévoir une nouvelle possibilité d'apprentissage,
- Continuer les travaux d'aménagement, d'organisation spatiale et d'embellissement du service, dans une logique de synergie avec le SASEP.

SASEP

Service d'Accompagnement Social et Educatif de Proximité

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	21
Nombre de journées réalisées en 2023	7 473
Nombre de journées prévisionnelles 2024	6 900 (90 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	6 596
Taux d'occupation	86 %
Nombre d'entrées sur le service	12
Durée moyenne des accompagnements en mois	27 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	11 ans
Répartition par sexe	35 % filles / 65 % garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry et couronne : 100 %

Les faits marquants 2024

Quelques chiffres et élément sur les accompagnements

Les situations entrent dans le service après en moyenne 7 mois d'attente. Ce temps d'attente continue sa décroissance progressive. La durée moyenne de l'accompagnement des enfants sortis en 2024 a augmenté puisqu'il a atteint 824 jours en moyenne. En 2024, les mesures SASEP sont pour 65 % des mesures administratives et pour 35 % des mesures judiciaires.

Le service a débuté 12 mesures au cours de l'année 2024, en provenance de :

- Pour les 12 enfants entrés cette année, il s'agissait d'une contractualisation entre les parents et les services EJF faisant suite à une IP ou une évaluation familiale.

Le service a vu la fin de 15 mesures au cours de l'année 2024, après une durée d'accompagnement moyenne de 27 mois. Leur orientation :

- Pour 12 situations, la fin de la mesure SASEP s'est réalisée en lien avec les services du secteur et/ou des services de prévention spécialisée,
- Pour 1 situation, la mesure judiciaire SASEP a été réorientée vers le SEMOH avec le même cadre juridique,
- Pour 2 situations, les jeunes ont été orientés via la signature d'un accueil provisoire en direction du service de placement séquentiel TEMPO.

Au 31 décembre 2024, la liste d'attente était occupée par 12 situations.

Aménagement et réorganisation espace d'accueil des enfants et familles

Le SASEP a commencé des travaux d'aménagement et de réorganisation du futur espace d'accueil des enfants et des familles, en changeant également les flux de circulation afin de « coller » au plus près du projet de service. L'équipe a néanmoins encore besoin de chercher certains espaces de travail collectif mutualisable pour les réunions et certains entretiens professionnels. Ces réflexions s'inscrivent également dans le rapprochement des locaux du SEMOH, avec un espace d'accueil commun.

Bilan de l'atelier théâtre pour des mères du SASEP

Un bilan de l'atelier théâtre pour des mères du SASEP a été réalisé au printemps 2024 à différents niveaux (les participantes, les professionnel.le.s et l'équipe de direction) le tout en lien avec l'intervenant extérieur. L'intérêt de continuer à proposer cet atelier aux parents du SASEP et d'ouvrir le groupe (4 femmes au départ) à d'autres parents a été constaté et validé par les participantes, les professionnelles encadrantes, l'intervenant et l'équipe de direction.

Afin de pouvoir ouvrir le groupe et solliciter de nouvelles personnes, une vidéo de communication, mettant en scène les participantes et filmée par un père du SASEP, a été pensée et réalisée à l'automne avec l'aide d'une éducatrice. Cet outil de communication et d'échange a été visionné et a permis, entre autres, d'augmenter le nombre de personnes à 10 parents (hommes et femmes). Il a été prévu une dizaine de séances s'étalant de janvier à juin 2025 sous la responsabilité de l'intervenant sur l'aspect artistique et de l'éducatrice référent familial sur l'aspect soutien à la parentalité. Un bilan du projet sera réalisé d'ici la fin de l'année par et avec tous les participant.e.s.

Focus sur un projet éducatif

"Cinéma Débat" pour les ados

L'idée est partie du constat par l'équipe qu'une grande majorité des enfants accompagnés est confrontée à des difficultés à différencier certaines émotions, partager ses ressentis et s'affirmer au sein d'un collectif. Concernant les adolescents, d'autres constats ont été repérés au fil des échanges ; de nombreux questionnements sur des phénomènes sociétaux mais également des difficultés d'être « sujet » au sein d'un groupe de pairs, donner son point de vue et affirmer ses choix.

Ce projet s'est ajusté en fonction du public accueilli et des besoins repérés : « Soirée Cinéma Débat » pour les adolescents. Nous accueillons une fois par mois, le vendredi soir, un groupe d'adolescents de 13 à 17 ans. Nous veillons à la mise en place d'un cadre contenant, sécurisant et confidentiel permettant ainsi aux adolescents de s'exprimer plus librement. En effet, nous sommes particulièrement vigilants à ce que les jeunes soient bienveillants les uns envers les autres. En plus de la diffusion d'un film, nous proposons un temps de repas partagé jeunes-éducateurs où s'échangent des réflexions portant sur diverses thématiques : ouverture sur le monde, pratiques sociétales, culturelles, etc.

"Journée thématique" pour les enfants

Nous accueillons une fois par mois, le mercredi à la journée, un groupe d'enfants de 6 à 9 ans. En amont et en équipe, nous élaborons une thématique centrale suite aux constats éducatifs observés. Le film est le support utilisé pour aborder la thématique. Ce temps est pensé en trois étapes : un temps de visionnage, un temps d'échange collectif lors du repas partagé enfants-éducateurs-psychologue et un temps créatif et collectif où les enfants représentent une scène ou un passage du film les ayant marqués, en lien avec la thématique.

Sur l'année 2024, notre projet a dû être réajusté en fonction de la fin de prise en charge de jeunes et de l'arrivée de nouveaux, entraînant depuis peu la création d'un groupe « Pré-adolescent » âgé de 10 à 13 ans. Ce projet a pu jalonner l'année 2024. Nous avons reçu de nombreux retours positifs, tant de la part des enfants accueillis que de leur famille, montrant un réel enthousiasme pour la poursuite de ce projet.

Après une année d'expérimentation de l'outil « Cinéma-Débat », sous toutes ses moutures, le constat éducatif est positif. La mise en place de cet atelier permet de réfléchir collectivement à certains sujets comme par exemple la peur, exprimer ses propres choix, faire face à l'imprévu, etc. Ces échanges constructifs font office de levier éducatif et permettent individuellement de cheminer sur les difficultés repérées au sein du groupe d'enfants. Concernant les adolescents, cet atelier permet de questionner collectivement leur vision de la société tout en imaginant d'autres manières d'appréhender ce monde si complexe dans lequel nous vivons.

Pour l'équipe éducative : Candice VITTE & Thibaut COSME



Les perspectives 2025

- Maintenir les dynamiques « des séjours familles » et « des camps enfants » ;
- Favoriser et porter l'expression du groupe de parents via l'atelier théâtre et en faire le bilan ;
- Actualiser certaines procédures d'accueil et de construction commune avec les personnes à travers les supports écrits (Document PP, Livret d'Accueil, Règlement de Fonctionnement) ;
- Mettre en place des temps de rencontre avec différents partenaires de l'accompagnement (CSD/MDA/UDAF/CMP/REPPPOP/etc.) ;
- Consolider la stabilité de l'équipe et soutenir la formation de l'apprentie ;
- Continuer les travaux d'aménagement, d'organisation spatiale et d'embellissement du service, dans une logique de synergie avec le SEMOH.



Service d'Investigation Educative

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	187 Mesures Judiciaires d'Investigation Educatives (MJIE) pour 312 mineurs
Nombre de journées réalisées en 2023	142 MJIE / 217 mineurs
Nombre de journées prévisionnelles 2024	187 MJIE / 312 mineurs(100 %)
Nombre de journées réalisées en 2024	116 MJIE / 191 mineurs
Taux d'occupation	62 %
Nombre d'entrées sur le service	84
Durée moyenne des accompagnements en mois	6 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	10 ans
Répartition par sexe	50 % filles / 50 % garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	47 % des MJIE réalisées en Haute-Savoie 53 % des MJIE réalisées en Savoie

Les faits marquants 2024

Analyse des profils

L'année 2024 a été marquée par une complexification des situations familiales rencontrées dans le cadre des mesures d'investigation. Il semblerait que plusieurs tendances se dégagent :

Une psychiatrisation accrue des profils, avec une présence de plus en plus marquée de troubles de la personnalité et de troubles de l'humeur. Ces problématiques psychiques, souvent non prises en charge ou mal identifiées, pèsent fortement sur les dynamiques familiales et sur l'engagement dans la mesure.

- Un événementiel plus fréquent, obligeant l'équipe à se mobiliser rapidement pour répondre à des urgences, avec la rédaction régulière de notes d'information urgentes au Juge des Enfants.
- Une défiance croissante à l'égard de l'autorité judiciaire, traduite par une participation partielle, distante, voire un refus de collaboration de certaines familles. Cette posture rend l'investigation plus difficile, nécessitant de réajuster sans cesse les modalités d'intervention pour maintenir un cadre d'investigation pertinent.
- Enfin, plusieurs situations ont concerné des enfants en situation de handicap, notamment porteurs de troubles neuro-développementaux (TSA, TDAH, etc.).

Quelques données relatives à l'activité 2024 et au profil des enfants :

- Les enfants sont un peu plus âgés en 2024 par rapport à 2023, où 50 % des enfants avaient moins de 10 ans et 50 % avaient plus de 10 ans. Cette répartition est de 40 / 60 % en 2024.
- L'analyse des préconisations met en évidence un écart entre le SIE du 73 et du 74 : dans l'ordre, le SIE 73 a préconisé une AEMO (33 %), un non-lieu ou plus-lieu (16 %), un placement (16 %), alors que le SIE 74 a préconisé une AEMO renforcée avec hébergement (44 %), une AEMO (9 %), un placement (9 %).

Contrôle PJJ et évaluation externe

L'année 2024 a été marquée par deux temps forts : le contrôle de la PJJ et l'évaluation externe du service. Ces événements ont constitué des moments clés de réflexion et d'évaluation, ont permis le questionnement des pratiques du service et le renforcement de temps réflexifs pour l'amélioration de ces pratiques.

- Contrôle PJJ :

Le contrôle de la PJJ a mobilisé l'ensemble des équipes autour de processus d'amélioration continue. Ce contrôle, bien qu'exigeant, a permis de mettre en lumière les points forts du service tout en soulignant certains axes de développement. Il a servi de point de départ pour la mise en place de groupes de travail internes visant à apporter des réponses concrètes aux observations formulées. Cette démarche a permis de réajuster certaines pratiques opérationnelles et d'intégrer de nouvelles procédures pour améliorer le déroulé des mesures. Les réponses apportées à la PJJ laissent envisager une clôture prochaine de ce contrôle.

- Évaluation externe :

L'évaluation externe, menée par des consultants externes, a constitué une analyse objective complémentaire sur l'organisation et les pratiques du service à partir du nouveau référentiel HAS. Grâce à cette évaluation, les forces du SIE ont pu être identifiées ainsi que les points nécessitant des ajustements. Cette analyse a permis aux équipes de se réunir pour définir des actions concrètes, adaptées aux préconisations reçues et qui viendront alimenter des ateliers entre professionnels du SIE.

Expérimentations et évolutions méthodologiques

- Intensification des entretiens en binôme, des visites à domicile et conclusions communes

L'année 2024 a été marquée par des temps de réflexion et d'expérimentation autour des pratiques, notamment dans un contexte d'activité moins soutenue que projetée, en particulier en Haute-Savoie. Cette situation (des travailleurs sociaux absents, donc moins de mesures suivies, donc moins de mesures par psychologue) a permis l'exploration de formats d'investigation plus approfondis, avec une intensification des entretiens en binôme et une présence renforcée des psychologues lors des visites à domicile. Ces temps de collaboration accrue ont également permis de tester l'introduction de conclusions communes dans les rapports remis aux Juges, réunissant les volets éducatif et psychologique. Lorsque cela s'est avéré pertinent, ce mode de rédaction a favorisé des analyses plus riches, moins redondantes, et a renforcé la cohérence des propositions formulées par le service.

- Démarrage de la recherche-action sur la co-construction des rapports

L'année 2024 a aussi été marquée par le démarrage de la recherche-action sur la co-construction des rapports dans le cadre des projets portés par le Labo. Ce projet innovant a permis à plusieurs membres du service de s'impliquer dans une réflexion collective sur la manière de rendre la construction des rapports plus participative.

Les perspectives 2025

- Organisation de rencontres territoriales autour de la MJIE, à l'initiative du directeur de la PJJ des Savoie avec les acteurs qui en mettent en œuvre. Il s'agirait d'aborder les questions pratiques et les questions de fond autour de la mesure, tout en développant le réseau local. Il s'agit aussi d'échanger autour de l'organisation territoriale et d'une potentielle répartition prioritaire des intervenants par tribunal judiciaire.
- Capitaliser sur le travail effectué en 2024 suite au contrôle PJJ et l'évaluation externe pour maintenir et renforcer les groupes de travail transverses aux deux équipes du SIE. Sont en réflexion en 2025 :
 - o L'adoption et l'utilisation de l'outil DUI,
 - o La mise en place de procédures sur la gestion des absences et du mode « dégradé » sur les mesures,
 - o Le périmètre de travail dans le binôme,
 - o L'articulation avec le secrétariat.
- Permettre une meilleure interconnaissance de l'écosystème de la protection de l'enfance sur les deux départements, notamment avec les Juges et en intensifiant l'interconnaissance en interne.
- Poursuivre et approfondir les expérimentations méthodologiques, notamment avec la mise en place de la phase de réalisation de l'expérimentation sur la co-construction des rapports.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DISPOSITIF PRÉVENTION

Mot du Directeur, M. Raphaël Primet

PRENDRE PART

L'ÉCOLOGIE touche à la façon dont nous avons de vivre en 2024 encore un peu plus qu'en 2023, et sûrement à peine moins qu'en 2025. Elle rend problématique ce qui était de l'ordre de l'évidence et de la routine, elle vient bouleverser les aspirations et les attentes des individus, les manières désirables de vivre, les promesses qui donnent lieu à des projets... Rêver d'une maison, avoir envie d'acheter une (grosse) voiture ou partir en avion pour les vacances sont des marqueurs forts d'une « vie réussie » qui structurent depuis un demi-siècle nos imaginaires. **Or on sait que les rêves ça ne se modifie pas par injonction ou par décret, ça se désire, ça s'alimente, ça s'invente.** Il y a là un enjeu majeur des pratiques éducatives, et le dispositif prend sa part à travers certains projets et des évolutions de pratiques.

LA DELINQUANCE a squatté l'actualité médiatique et médiatisée en 2024. Les phénomènes de délinquance sur le territoire peuvent mettre à mal et parfois exaspérer les habitants et les institutions. C'est souvent sur ce terrain que la prévention spécialisée est convoquée. C'est pourquoi nous avons travaillé un document pour présenter notre spécificité : « ENGAGEMENT DE LA PREVENTION SPECIALISEE DANS LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE : UNE APPROCHE EDUCATIVE SPECIFIQUE. **Nous y réaffirmons le caractère complémentaire de l'action éducative dans l'ensemble des politiques publiques de prévention et de lutte face à la délinquance.** Pour autant, ces problèmes ne peuvent relever uniquement de démarches institutionnelles. Ils interrogent le lien social, le vivre ensemble, la place des adultes et des jeunes, l'exercice de la parentalité... en fait, l'ensemble des relations entre les habitants sur un même territoire. Il y a là un enjeu majeur et le dispositif prend sa part, à travers l'offre des 3 services qui sont complémentaires.

CONTINUITÉ. Il faut saluer les professionnels du Dispositif de Prévention qui font évoluer leurs pratiques au regard des nouveaux enjeux multiples (précarité, injonctions, santé mentale...) de la jeunesse. A travers ses 3 services, sur les différents territoires d'intervention, en 2024 comme les années précédentes, la jeunesse du département de Savoie a pu bénéficier de temps d'accueil et d'écoutes, de projets et d'expériences, d'accompagnements et de soutiens. **Surtout, ce qui nous tient à cœur, c'est d'offrir à la jeunesse, des adultes qui sont disponibles, qui prennent du temps pour elle, qui s'engagent à ses côtés, à partir d'elle, et qui croient en elle.**

Raphaël Primet
Directeur du Dispositif Prévention



Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

Les équipes de prévention spécialisée sont « en contact » avec plus de 1 000 jeunes sur l'ensemble du territoire de la Savoie, dont 600 jeunes bénéficient d'un « accompagnement spécifique et individualisé ». La tranche d'âge des « années collège » est notre « public cible », et reste comme les années précédentes la plus importante. Il est à noter que, dans 80% des accompagnements, les parents sont impliqués.

Les Points Ecoute Savoie ont reçu, en 2024, 477 familles pour 1826 entretiens effectués, soit, 4 entretiens par situation. Il faut noter l'augmentation constante et régulière de l'activité qui était à 1 493 entretiens en 2021.

L'Agence chantiers a accueilli 241 jeunes qui ont bénéficié de 7000 heures de chantier éducatif. 140 jeunes de genre masculin et 99 de genre féminin ont bénéficié de ces espaces éducatifs soit encadrés uniquement par un éducateur de Prévention, soit en co-encadrement avec un éducateur technique spécialisé.

Les ressources humaines

	2022	2023	2024
Entrées	6	5	12
Sorties	5	11	10
Effectif au 31.12	44	40	43
Taux d'entrées	14%	13%	28%
Taux de sorties	11%	28%	23%
Turn Over	13%	20%	26%
%	12%	24%	24%

En 2024, le groupe de travail sur l'amélioration de l'accueil des nouveaux salariés, a finalisé les nouveaux documents. L'accueil se formalise autour de 3 outils :

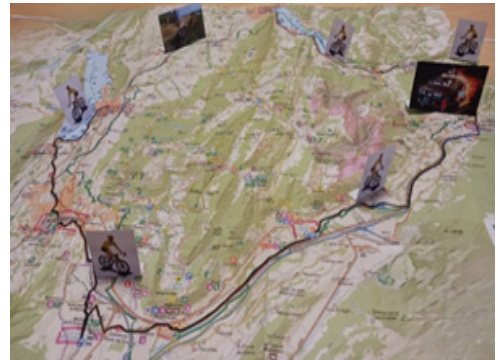
- PROCEDURE « Embauche d'un nouveau salarié-e » (partie administrative)
- PROCEDURE « Accueil d'un nouveau salarié-e » (partie organisationnelle)
- Livret d'accueil des nouveaux salariés au dispositif prévention (actualisé en 2024)

Retour sur l'activité 2024

Un projet marquant par service parmi tant d'autres...

Prévention Spécialisée

Le Tour des Bauges en vélo, un séjour itinérant au départ du local ! Séjour itinérant organisé par l'équipe de l'Agglo, en utilisant uniquement le train et le vélo pour se déplacer et les bivouacs et campings pour dormir. Ce séjour a permis une découverte d'un rapport différent au temps (décrochage du portable, des journées rythmées par les coups de pédales, la contemplation, les échanges...) et une autre façon de concevoir un séjour, où l'empreinte carbone n'était pas du voyage. Ce séjour a été organisé avec L'Agence Ecomobilité, le Parc Naturel Régional des Bauges, l'association Roue libre.



Point Ecoute

Comme chaque année, une formation à l'approche systématique sur 6 jours a été organisée pour 10 nouveaux écoutants sur le département. Car pour être « écoutant » il est indispensable d'avoir suivi cette formation qui permet de se familiariser avec cette approche qui est l'esprit des Points Ecoute. Cette formation a été organisée et réalisée en partenariat avec l'association du Val de Crène.

Agence Chantiers

Le CSE de la SEAS mobilise le service Agence Chantiers pour une prestation de ménage au gîte de Champagny. Entre chaque période scolaire, des jeunes en chantiers éducatifs assurent l'entretien des 2 appartements et de l'extérieur. Ce chantier est assuré tant par l'équipe de Moutiers que par l'Agence Chantiers. Un mini-séjour d'une nuitée en tête à tête entre l'éducatrice et la jeune a permis de tisser un lien fort, en étant hors cadre d'intervention quotidienne. Tout ceci en assurant un chantier rémunéré et en profitant de temps de loisirs en montagne

Les perspectives 2025

Prévention Spécialisée

2024-25 sont 2 années de transition pour les statistiques de la prévention spécialisée, comme annoncé dans les perspectives du Rapport d'activité 2023. En effet, nous avons mis en place le logiciel TRAJECT pour la collecte de données de l'activité de la prévention spécialisée, sur 3 équipes en expérimentation en 2024, avant de le déployer à l'ensemble des équipes en 2025.

Point Ecoute

En 2025, ouverture du local sur les Hauts de Chambéry (168 avenue d'Annecy) qui sera à la fois son siège et un second lieu d'accueil pour les jeunes et familles sur Chambéry. En 2025, mise en place pour la 1ère fois, d'un « Numéro unique départemental » pour prendre rdv (06 33 52 80 83). En dehors des permanences téléphoniques, un message pourra être laissé afin d'être recontacté.

Agence Chantiers

EL'activité dite de « catering » (repas des artistes) menée en chantier éducatif « traiteur » est en constante augmentation : les structures culturelles du territoire chambérien se saisissent de cette opportunité, permettant de lier travail des jeunes et accès à la culture au sens large du terme. Le développement des chantiers « traiteurs » en constante augmentation, est une belle récompense du travail entrepris et source de nouveaux projets partenariaux.

AGENCE CHANTIERS

Les chiffres clés



Sur l'ensemble du Département de la Savoie, ce sont **241 jeunes** qui ont bénéficié de **7000 heures de chantier éducatif**. **140 jeunes de genre masculin** et **99 de genre féminin** ont bénéficié de ces espaces éducatifs soit encadrés uniquement par un éducateur de Prévention, soit en co-encadrement avec un éducateur technique spécialisé. Sur certains chantiers, les jeunes sont en autonomie avec les éducateurs techniques spécialisés. Les éducateurs techniques de l'Agence Chantiers ont réalisé **159 devis** majoritairement bâtiments et travail. Ce travail représente une moyenne de **636 heures de travail lissée** sur l'année.

Les chantiers éducatifs par équipe de Prévention

Equipe	Heures de chantier	Nombre de jeunes	Des projet en mouvement et en lien avec les acteurs locaux
CHAMBERY AGGLOMERATION	685,5	29	La convention avec la commune de Barby permet chaque année l'accompagnement de groupe autour de dynamique de projet.
AIX	899,5	35	L'arrêt du contrat de ville sur le secteur d'AIX a généré une baisse des subventions permettant la mise en œuvre du chantier permanent sur les bords du Lac. Cependant, le projet est maintenu sur une plus courte période et le lien avec l'OPAC perdure.
ALBERTVILLE	76	6	L'équipe bénéficie d'un appartement sur le secteur de Moutiers : c'est un accès en continu permettant les accompagnements au fil de l'eau. Il faut également noter en juillet 2024, le service traiteur organisé avec deux jeunes du territoire dans le cadre de la signature du nouveau contrat de ville.
AVANT PAYS SAVOYARD	217,5	11	Le partenariat avec la commune de Saint Alban de Montbel sur l'entretien des espaces verts de la commune est un support majeur pour cette équipe.
CHAMBERY CENTRE	305,5	16	L'équipe mène le projet Retap Ta Cabane qui fédère des acteurs privés et publics autour de la rénovation de gîte. Les chantiers en lien avec Cristal Habitat, notamment sur le secteur des Martinettes sont également des supports importants dans le lien avec les jeunes du secteur.
HAUTS DE CHAMBERY	592,75	23	Le projet JobCo' en partenariat avec le Collège Cote Rousse mobilise l'équipe autour de l'accompagnement des jeunes identifiés conjointement avec l'équipe éducative de l'établissement.
COMBE	425,5	13	Pour la première année, un partenariat avec la commune d'Aiguebelle sur l'entretien d'un sentier pédestre a mobilisé 1 éducateur technique spécialisé, les 2 éducatrices de Prévention et 3 jeunes.
CHAMBERY - BIOLLAY BISSY	1614,5	40	L'outil de chantier éducatif est fortement utilisé par l'équipe afin de remobiliser les jeunes du territoire, sous toute ses formes : en encadrement direct, en co-encadrement avec un ETS et sur tous les supports.
MAURIENNE	357	17	Les chantiers d'été organisés avec la CCHMV permettent la mobilisation de jeunes sur des premiers jobs le tout co-encadré sur une dynamique éducative.
TARENTEISE	79	4	L'équipe se mobilise sur le chantier permanent de l'OPAC qui met à disposition un appartement sur une période longue : cela permet, comme pour l'équipe d'Albertville, un accès en continu à un support éducatif permettant les accompagnements au fil de l'eau.
TOTAL	5252,75	194	

Les faits marquants 2024

Le Module initiation et découvertes aux Arts et à la culture :

« Le truc où on s'assoit et on regarde les gens »

Les jeunes que nous accompagnons ont peu, voire, pas accès à la culture, aux arts et au spectacle vivant. Face à la situation d'urgence et de gravité de certaines situations, les domaines culturels et artistiques peuvent être considérés comme secondaire. Pour autant, ils sont porteurs d'intégration, d'ouverture, de rencontre et même de perspectives professionnelles.

L'équipe de l'Agence Chantiers a développé un service de catering (restauration pour les artistes et techniciens) auprès de salles de spectacles, de concerts et d'associations culturelles du territoire. Les objectifs sont multiples : amener les jeunes à découvrir ces espaces et répondre à une demande commerciale. Pour être compétitif il a fallu que nous adaptions nos tarifs de repas. Les responsables de structures, sensibles à l'éveil artistique des publics éloignés, nous ont proposé en échange des accès facilités à différents événements. Deux jeunes accompagnés par la Plateforme bénéficient maintenant de sorties culturelles, visites de musées et activités.

Les mots des partenaires

"Un chantier éducatif c'est une solution permettant à des jeunes déscolarisés ou en difficulté avec le système scolaire traditionnel d'avoir accès à différents métiers par le biais de petites missions

Son intérêt est de permettre aux jeunes d'avoir un premier contact avec le travail grâce à des petits contrats avec l'avantage en plus d'être accompagnés par des formateurs/éducateurs sans pour autant s'inscrire dans une formation de longue durée type alternance... "

Julien GOYARD, RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE PORTS ET PLAGES

« Un chantier éducatif sert à ce que des jeunes se mettent dans un processus d'insertion via une activité professionnelle. Cette démarche permet par exemple d'avoir une activité sur une journée plutôt qu'ils n'aient rien à faire. Pour nous l'intérêt est d'engager un processus via notre activité culturelle qui permette aux jeunes d'avoir une place et de trouver des leviers d'insertion via les arts et la culture. »

Virgile POINTEREAU, directeur MJC Chambéry

Parole de jeunes

Quand tu es venu tu cherchais quoi ?

Bosser et de l'oseille ! J'ai découvert l'intérêt du travail manuel. L'éduc' m'a proposé je me suis dit ça va me servir.

3 trucs qui ont été bien ?

Le scotch, les pauses trop bonne ambiance.

Une bonne entente entre tous les gens, jeunes et gars du bâtiment. Le travail était grave bien j'ai grave kiffé !

Le gîte ; le principe était bien... j'ai tout aimé...

3 trucs qui ont été embêtants ?

Physiquement c'était compliqué. Le bruit désagréable, je suis très sensible au bruit.

Le rouleau au début, les coins et un peu de fatigue.

Le froid, mal au dos, et c'est tout.

Tu repars avec quoi ? Comme souvenir envie, idée, trucs ?

De l'expérience et des souvenir de travailler avec des copains. Envie d'aider ma famille quand ils font des travaux. Ça me faisait me sentir utile.

Et faut continuer c'est bien pour les jeunes, et merci.

Conclusion

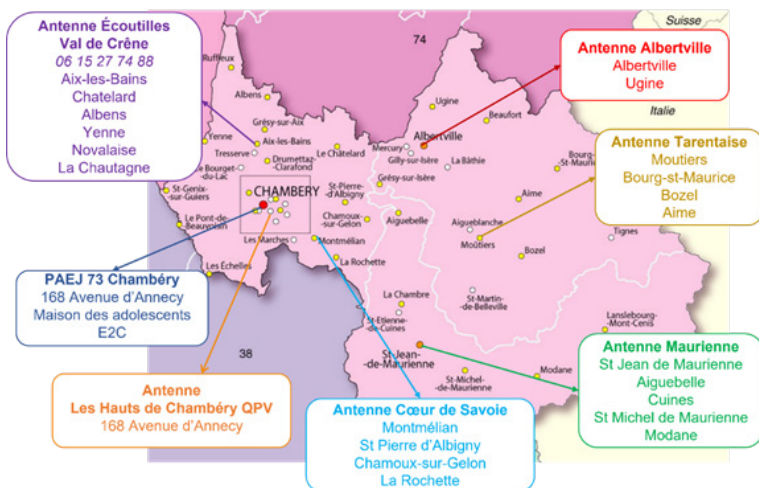
Diminution des heures de chantier éducatif entre 2023 et 2024 liés aux difficultés de recrutement d'éducateur technique sur les périodes de fortes activités. Privilégier les partenariats « historiques » tout en dégageant des espaces pour œuvrer à un maintien de l'offre sur les Vallées. Augmentation des demandes clients et structuration des modalités de contractualisation avec les financeurs. L'activité dite de catering menée en chantier éducatif traiteur est en constante augmentation sur le territoire chambérien. L'enjeu : comment créer les espaces de chantier éducatifs adaptés tout en assurant une sécurisation économique du service. Contractualisation avec l'Etat à travers une Convention Pluriannuelle d'Objectif amène une stabilité sur 3 ans dans les projets à destination des jeunes QPV. Un engagement quotidien auprès de nous de deux bailleurs sociaux à savoir l'OPAC et Cristal Habitat.

A noter également, l'engagement quotidien auprès de nous de deux bailleurs sociaux à savoir l'OPAC et Cristal Habitat qui à chaque période de vacances et en continu sur l'année réfléchissent avec nous à des espaces de chantiers éducatifs : un travail conséquent pour les partenaires et une bienveillance sans faille à l'égard de nos spécificités éducatives.

POINTS ECOUTE FAMILLES PARENTS JEUNES

Le Dispositif Prévention de la SEAS 73 est porteur du PAEJ 73 et de six antennes

PAEJ Savoie : standard téléphonique départemental 06 33 52 80 83



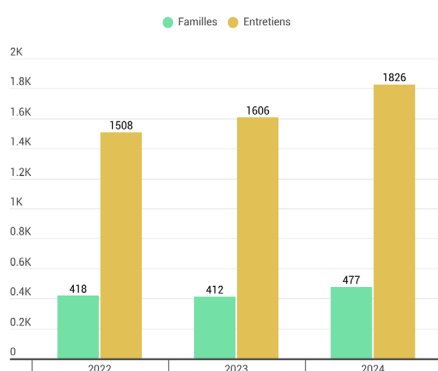
Le PAEJ 73 (Point Accueil Ecoute Familles Parents Jeunes) est central puis 6 antennes sont accessibles sur tout le territoire savoyard. Ce sont des lieux de prévention qui s'adressent aux jeunes de 10 à 25 ans. C'est un dispositif gratuit pour les jeunes et les familles qui rencontrent des difficultés liées à l'adolescence, de communication dans la famille, dans le cadre scolaire, de vécu d'événements qui ont bousculé le système familial. Les écoutants (binôme de professionnel-le-s du territoire formé-e-s à l'approche systémique) proposent des entretiens à géométrie variable dont le nombre et la durée s'adaptent aux besoins du public.

La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie assure l'animation départementale du dispositif en accord avec le Département et la CAF. A ce titre, elle participe à l'organisation, la structuration, le développement du dispositif et représente le Département dans les instances régionales et nationales dédiées aux Points Accueil et Ecoute Jeunes. La cheffe de service SEAS est également déléguée départementale auprès du PAEJ régional et de l'ANPAEJ (au niveau national).

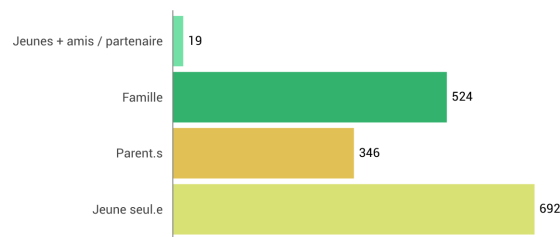
L'antenne d'Ecouteilles Aix Les Bains / Avant Pays Savoyard est portée par le Val de Crène.

Les chiffres clés

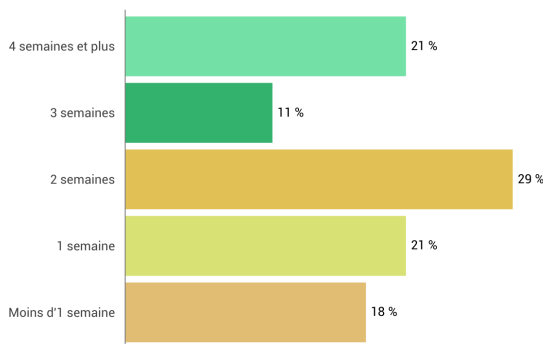
L'activité des Points Ecoute Savoie - 2024



Participation aux entretiens - 2024



Délai de rendez-vous pour un premier entretien - 2024



66% des familles reçues pour leur 1er rdv, entre, moins d'une semaine à deux semaines, après leur demande

Les faits marquants 2024

BILAN 2024

- Une formation approche systématique sur 6 jours en octobre / novembre pour 10 nouveaux écoutants sur le département.
- Une Journée annuelle des Points Ecoutes 73 le vendredi 28 juin 2024 sur le thème « des enfants aspirés par les problématiques des adultes », animé par Julie NICOL de l'IFATC. La matinée était ouverte aux partenaires. L'après-midi a été consacré à des ateliers pratiques de mise en situation pour les écoutants avec Claire GEKIERE et son équipe de l'ESA thérapie familiale CH de Bassens.
- Un comité de pilotage départemental coanimé par le Département et la CAF – les porteurs financiers du PAEJ 73 – en présence des communautés de communes et des associations porteuses (SEAS et Val de Crène).

L'Activité du PAEJ Savoie a été présentée par la déléguée départementale.

- Partenariat renforcé avec la Maison des Adolescents de Chambéry : proposition d'entretiens les mardis et mercredis journée.

Témoignage d'une famille qui a repris rendez-vous plusieurs années après...

Retour de parents après 5 ans :



Le Point Ecoute nous a permis un rééquilibrage familial, de trouver un terrain d'entente et d'entraide. Nous avons fait un travail sur nous-même et créé une ouverture à notre fils ado. Nous avons trouvé des leviers. Le Point Ecoute nous a décalé de nos problèmes. Ça nous a servi, on a décidé de s'écouter...



Les perspectives 2025

- Ouverture le 2 janvier 2025 du PAEJ 73 dans des locaux sur les Hauts de Chambéry au 168 avenue d'Annecy (Quartier prioritaire de la politique de la ville, Cité éducative)



- Mise en place d'un standard téléphonique départemental

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro :

06 33 52 80 83

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 12h à 16h.

En dehors des permanences téléphoniques, laissez un message afin d'être recontacté.

PREVENTION SPECIALISÉE

CHAMBERY AGGLO

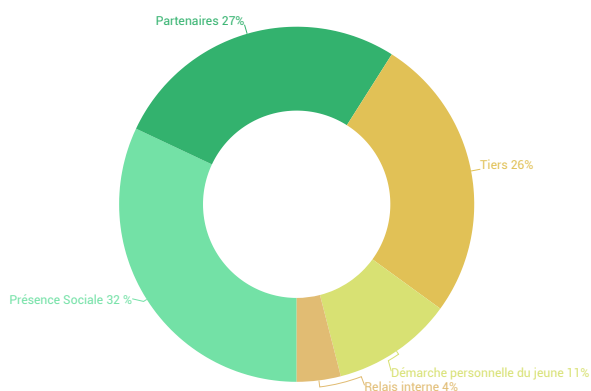
Les chiffres clés

30 Jeunes accompagnés, 36 Jeunes en accroche ou en maintien du lien, 7 Activités de loisirs (baignade, luge, accrobranche, grimpe...)

47 Jours de chantiers (buffet, espaces verts, restauration de sentiers, mise en peinture...), 2 Séjours (restauration de sentier et itinérance vélo avec le PNR des Bauges), 1 Action de sensibilisation et réduction des risques lors des premières expériences de fête (Projet partenarial « Let's Dance »), 21 Ateliers collectifs (autour de la mobilité, de la réparation de vélo, de la préparation des séjours, du montage vidéo...), 3 Animations de place, 2 Animations de formation avec le Labo de la SEAS à partir de l'outil Faire Société (auprès d'ETS et d'éducateurs du Dispositif Prévention) et de la mallette

Présence sociale

Répartition des jeunes selon l'origine de la rencontre



Le territoire de l'agglomération de Chambéry est constitué de plusieurs communes : La Ravoire, Barby, St Alban Laysse, Cognin, La Motte Servolex. Le local « Jean Jaurès » reste un lieu de présence social important pour l'équipe et le travail engagé. « *Le regard des autres est peut-être moins pesant* ». Parfois partir s'est aussi grandir un peu : « *Grandir n'est pas s'enrichir de quelque chose de nouveau, mais découvrir ce que l'on a déjà à l'intérieur* » (Alexandre Jollien).

Les faits marquants 2024

Les dynamiques partenariales

- Accueil, au local, des jeunes de la Classe Relais et de leurs référents scolaires
- Rencontre avec les assistantes sociales scolaires des établissements de Chambéry et de son agglomération
- Poursuite de nos actions avec le Parc Naturel Régional des Bauges

Action collective

Le Tour des Bauges à vélo, un séjour itinérant au départ du local !

Le groupe

- 4 jeunes de l'agglomération chambérienne
- 2 éducatrices et 1 éducateurs pour les accompagner

Les objectifs

- Découverte du voyage itinérant
- Rapport différent au temps (décrochage du portable, des journées rythmées par les coups de pédale, la contemplation, les échanges...)
- Découverte des codes du voyage / aventure
- Initiation à l'optimisation des bagages
- Développement de la notion d'entre-aide
- Découverte des lieux proches de chez soi et accessibles en vélo

Les partenaires, leur soutien

- L'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc : intervention pédagogique (les déplacements en vélo, les points de sécurité, la mécanique, une sortie test).
- Le Parc Naturel Régional des Bauges : soutien financier, prêt de matériel de bivouac, partage d'expérience, mise en lien avec des professeurs du collège de Montmélian suite à la réalisation d'un tour des Bauges.
- Osmoz' Aventure : location de porte sacoches de voyage et de portes bagages
- SCIC Fort de Tamié : accueil au fort pour une nuit en bivouac
- Roue Libre - Vélobricolade : mise en lien avec le réseau et prêt d'une cariole

Valorisation

- Montage vidéo avec la participation des jeunes
- Présentation du projet lors de la journée "Coopérer pour mieux accompagner la jeunesse", organisée par le service Jeunesse du Conseil Départemental de la Savoie.
- Partage d'expérience de deux jeunes du groupe auprès des animateurs de leur secteur d'habitation (SI Jeunesse) qui de fait envisage un projet en itinérance vélo cet été !

Le parcours : 127 kms en 4 jours !



Les perspectives 2025

- Projet « Lâche ta bouée » suite à une subvention de Grand Chambéry (cours de natation pour les adolescents et les jeunes adultes)
- Redéploiement des temps de travail de rue avec une focal sur Saint Alban, Cognin, La Motte Servolex
- Elaboration de projets collectifs avec des groupes de jeunes en accroche (notamment sur Cognin)
- Développement du partenariat avec le Collège de Saint Alban et le Lycée du Nivolet

CHAMBERY CENTRE

Présence sociale

Nous intervenons dans des lieux de rassemblement des jeunes, tels que la gare, le parc du Verney, et assurons une présence régulière dans les quartiers du Covet, Mérande et Joppet.

Concernant Mérande, nous venons tout juste de reprendre contact avec le centre social des Moulins (octobre 2024), car une toute nouvelle équipe vient d'être constituée, pour accompagner les jeunes âgés de 14 à 17 ans. Nous avons pour perspective de les soutenir dans la construction de projets communs (fête de quartier, tournoi de foot, etc).

Concernant le Covet, nous avons mené des actions conjointes pour construire des animations de quartier. Certains jeunes du quartier ont pu s'inscrire à des projets d'animation durant les vacances scolaires.

Le local situé, rue Jean Jaurès, est bien repéré par les jeunes. Il leur est facile de venir nous voir dès qu'ils ont pris confiance en nous. De plus, le local est partagé avec l'équipe de l'Agglo, et bien souvent les connexions se font avant même notre intervention.

Les faits marquants 2024

L'intervention de Nicolas BAUSSANNE au **Point écoute comme « écoutant »** à raison de 8h par mois.

La consolidation des liens avec le **collège Louise de Savoie** : temps de présence durant les récréations, mise en place de mesure de responsabilisation, création d'une cellule d'orientation pour des jeunes en 3e en difficultés scolaires en collaboration avec l'équipe SUD.

Partenariat avec le **collège Jules Ferry** : atelier projet, intervention auprès des jeunes en 5e sur le thème du consentement.

Le **projet « Retape ta cabane »** a été maintenu sur un autre lieu avec d'autres jeunes, 14-16 ans maximum. Nous avons eu le soutien du Parc Naturel Régional de la Chartreuse. L'appel à projet « respiration » n'a pu financer qu'une partie de l'hébergement et une partie de l'activité.

Accompagnement individuel

Présentation de Lenny (pseudonyme) : Lenny, âgé de 16 ans, a été rencontré pour la première fois dans le cadre de notre intervention auprès de la classe relais il y a deux ans.

Sociable, Lenny a su créer un réseau rapidement à Chambéry. Cependant, cette sociabilité masque un profond manque de confiance en lui.

Lenny est reconnu en situation de handicap, avec une notification MDPH. Nous avons travaillé ensemble, avec les différents collèges, car l'absentéisme élevé de Lenny a entravé sa scolarité. Nous avons accompagné Lenny dans la mise en place de stages. Il a également participé à l'organisation de deux chantiers "retape ta cabane" sur deux années consécutives, ainsi qu'à un chantier peinture. Cependant, ces derniers temps, Lenny refuse de retourner au lycée, et ses recherches de stage sont devenues difficiles.

Ce que l'on peut mettre en avant sur cette situation est la pluralité de notre accompagnement :

- Un partenariat et relais avec une équipe de prévention ;
- Un accompagnement sur du long terme (deux ans) dans la perspective d'un début d'acceptation de son handicap ;
- Une multiplication des acteurs et partenaires rencontrés avec le jeune et son approbation.

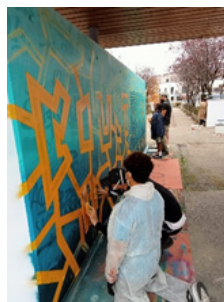
Action collective

Le fresque du Covet

La fresque du Covet fait acte de notre implication sur le quartier en prenant en compte sa dynamique. Depuis plusieurs années, nous constatons que les enfants et jeunes du quartier sont en demande d'activités, d'infrastructures, d'aménagements qui pourraient faciliter et dynamiser la vie de leur quartier.

Durant l'été 2023, des « émeutes urbaines » ont durement impacté le quartier du Covet (voitures brûlées dans les garages, ainsi que les locaux de la FOL). Tous ces faits ont mis en tension l'ensemble des habitants et des bailleurs sociaux... Les jeunes du quartier ont été pointés du doigt face à ces exactions. Une cellule de veille s'est tenue à la mairie avec tous les acteurs locaux. Suite à cela, nous avons été sollicités par les élus du quartier, et il nous a paru opportun de saisir cette sollicitation pour lancer une nouvelle dynamique dans le quartier.

Ces actions nous ont permis de recueillir les souhaits des jeunes, d'où la création d'une fresque sur la place des Droits de l'Homme, où les jeunes avaient déjà réalisé des graffitis. Cette fresque collective a été réalisée avec le soutien financier de la Ville de Chambéry, de l'AQCV et de la SEAS. La création de cette fresque a été encadrée par un atelier HIP'HOP.



Les perspectives 2025

- Réinstaurer une dynamique partenariale avec le centre social des Moulins en mettant en place des actions collectives sur le quartier.
- Pérenniser nos actions avec le collège Louise de Savoie et tenter de créer un second groupe d'orientation avec les classes de 4e.
- Dans la même lignée que le projet « Retape ta cabane », nous souhaitons axer la découverte du milieu montagnard, en y incluant des rencontres avec des acteurs locaux (bergers, etc.).
- Recueillir des supports éducatifs (sous forme de jeux) et les tester avec les jeunes, afin d'aborder les différentes étapes de la vie de manière ludique.

CHAMBERY LE HAUT

L'équipe des Hauts de Chambéry est composée de 4 ETP dédiés au secteur. Cependant, l'année a été marquée par des mouvements de personnels. Ces évolutions ont nécessité une réorganisation des interventions afin d'assurer la continuité de nos missions. Ainsi, nous avons veillé à :

- Maintenir notre engagement auprès des collégiens,
- Poursuivre notre présence sociale sur le quartier.

Présence sociale

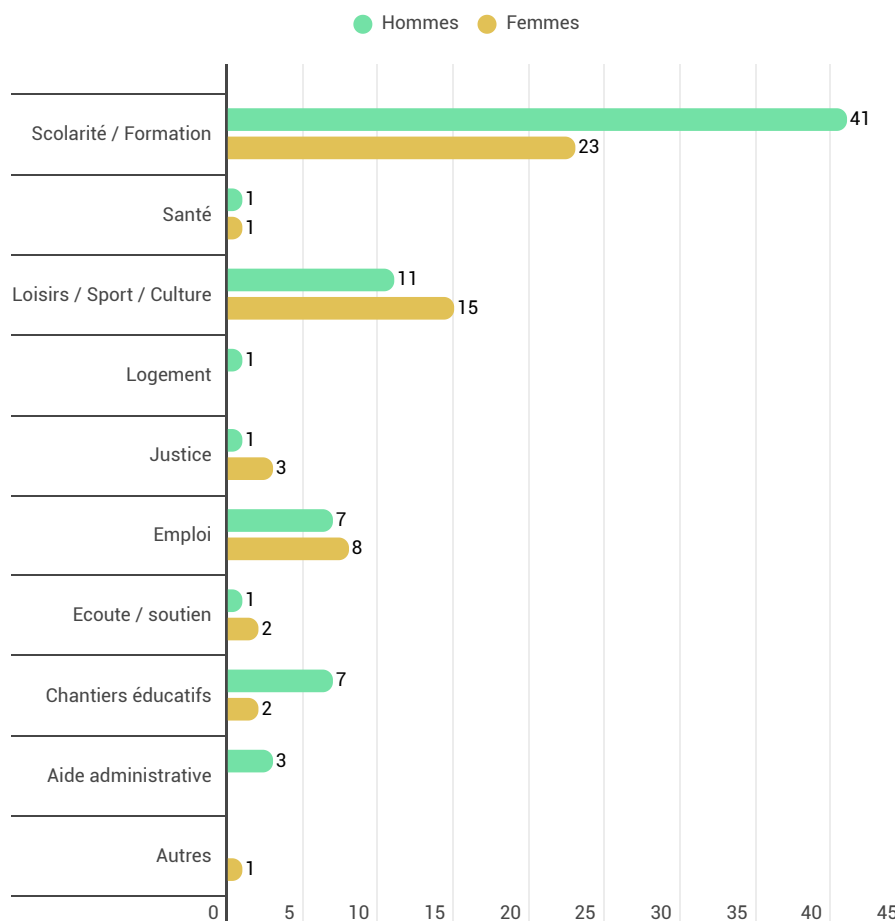
Notre présence sociale s'inscrit dans une démarche de proximité avec les jeunes et leurs familles. Nous effectuons un travail de rue régulier sur les secteurs de l'avenue d'Annecy, de la place du Forum et de la rue du Mâconnais (Tour et pelouse). Nous poursuivons également nos interventions en soirée.

En complément, nous maintenons notre présence sociale au collège Côté Rousse chaque mardi matin, durant les récréations. Ce dispositif nous permet de rencontrer des jeunes de 11 à 16 ans.

Nous continuons à être présents à proximité du lycée Louis Armand, ce qui nous permet de maintenir le contact avec les lycéens et de répondre à leurs besoins spécifiques. Enfin, nous assurons un accueil au local des éducateurs.

Les chiffres clés

Nature de la demande par genre - 2024



Les faits marquants 2024

Action collective

"Project 73" sur les Hauts de Chambéry et l'agglomération

Project 73 coordonnée par Corinne Chapuis depuis 5 ans est un collectif regroupant des partenaires locaux et les éducateurs des Hauts de Chambéry. CE projet est mené avec la mairie de Chambéry dans le cadre de son plan de prévention. Il est composé de : la Ville de Chambéry, Addictions France, la Mission Locale Jeunes, le Pélican, le Pôle de santé, la Prévention Spécialisée de la SEAS, Promotion santé, Psychologue libérale, Régie +.

Sensibilisation des consommations à risques avec Project 73 chez Hélice

Project 73 animé par Corinne Chapuis (coordinatrice et éducatrice spécialisée de la SEAS) et Anne-Sophie Badin (bénévole) a mené une action de sensibilisation auprès de 7 jeunes en formation avec Hélice. Cette association partenaire depuis 2 ans accompagne les jeunes en situation de décrochage scolaire vers l'emploi et la formation. Hélice joue un rôle essentiel en aidant les jeunes à retrouver confiance en eux grâce à un accompagnement personnalisé et des expériences concrètes de travail et formation.

Joséphine Calarco (formatrice Hélice) et les 7 jeunes ont participé activement à cette sensibilisation, favorisant les échanges et la réflexion sur les consommations à risque. Cette formation a également permis à un jeune de 17 ans des Hauts de Chambéry de partager son expérience et d'établir un lien entre avec la coordinatrice et éducatrice.

Un premier pas vers un accompagnement individuel : Ces actions de sensibilisation sont aussi une porte d'entrée pour les jeunes qui hésitent à demander de l'aide. En leur offrant un espace d'échange bienveillant, elles leur permettent de mieux nous connaître et pour certains d'oser franchir le pas en venant à la rencontre des éducateurs au local. Ce jeunes de 17 ans a trouvé l'opportunité de formuler des demandes d'accompagnement individuel adaptées à ses besoins.

Les perspectives 2025

- Prévention du décrochage scolaire avec un attention particulière sur les collégiens.
- Développement des relations partenariales sur le territoire.
- Accentuer la présence sociale dans la rue.

CHAMBERY SUD

Nos objectifs d'intervention pour l'année 2024 ont été de créer des liens solides avec des groupes de jeunes, « années collège », qui se sont traduits par des perspectives de projets collectifs et de nombreux accompagnements individuels.

Mettre en œuvre un partenariat efficient avec le Collège « Louise de Savoie » dont dépend le secteur du Biollay.

L'implantation sur le quartier de Bissy reste compliquée par manque de chantiers éducatifs (qui sont pour nous, des vecteurs privilégiés d'entrée en relation).

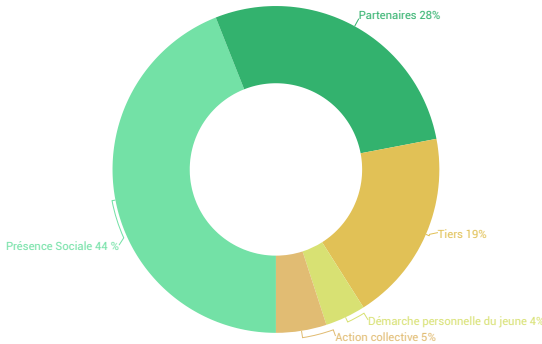
Les chiffres clés

Présence Sociale

Le travail de rue, la présence sociale, restent une part importante (44%) de la mise en relation avec notre publique sur nos secteurs d'intervention

Répartition des jeunes selon l'origine de la rencontre

- 108 jeunes renseignés
- 37 nouveaux sur la période (34 %)



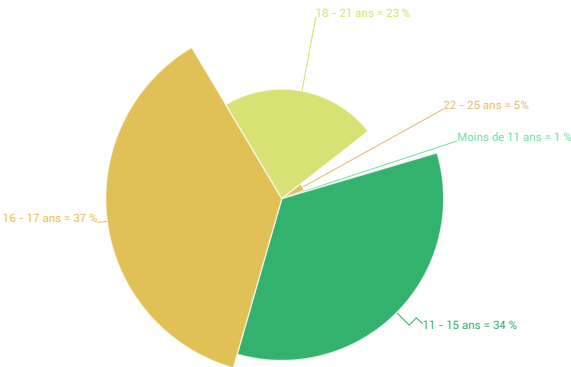
Le travail de rue, la présence sociale, restent une part importante (44%) de la mise en relation avec notre publique sur nos secteurs d'intervention

Accompagnements individuels

Notre public s'est renouvelé à hauteur de 41% cette année.

Cette année nous avons accompagné 108 jeunes dont 72% sont mineurs. Concernant ces mineurs, 34% ont moins de 15 ans et 37% ont entre 16 et 17 ans. Nous avons réussi à rajeunir notre public.

Répartition des jeunes par tranche d'âge - 2024



Les faits marquants 2024

Actions collectives

Nous travaillons essentiellement avec des groupes constitués, tout en tenant compte de nos priorisations. Nous avons réalisé plusieurs sorties à la journée ainsi que des mini-camps.

Dans cette dynamique, un chantier éducatif « permanent » a été mis en place en octobre 2024, permettant à deux jeunes de bénéficier de cet outil chaque semaine sur plusieurs mois.

Les dynamiques partenariales

Notre priorité a été mise sur les jeunes « années collèges » et les adolescents en rupture. Pour ce faire, les accompagnements individuels se sont faits en étroite collaboration avec les partenaires du secteur (Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, SPIP, association sportives, Centre Social, Maison des adolescents, Assistantes Sociales du secteur, Mission Locale Jeunes...).

La mise en place de temps de coordination impulsée par la politique de la ville et la mairie annexe du Biollay a favorisé le maillage partenarial.

Les perspectives 2025

- Poursuite de l'accompagnement des collégiens et du partenariat avec l'éducation nationale.
- Maintenir et développer la dynamique de l'association des jeunes du Biollay avec un partenariat de proximité avec la politique jeunesse et le service de cohésion sociale.
- Accompagner un groupe de jeunes de 16 ans dans la réalisation d'un séjour à l'étranger en favorisant la valorisation et la montée de confiance en soi.
- Consolidation du partenariat de qualité avec la maison de l'enfance de Bissy sur le public adolescent. Réaliser des chantiers éducatifs et un séjour mixte sur l'été 2025.

COMBE DE SAVOIE

Présence Sociale

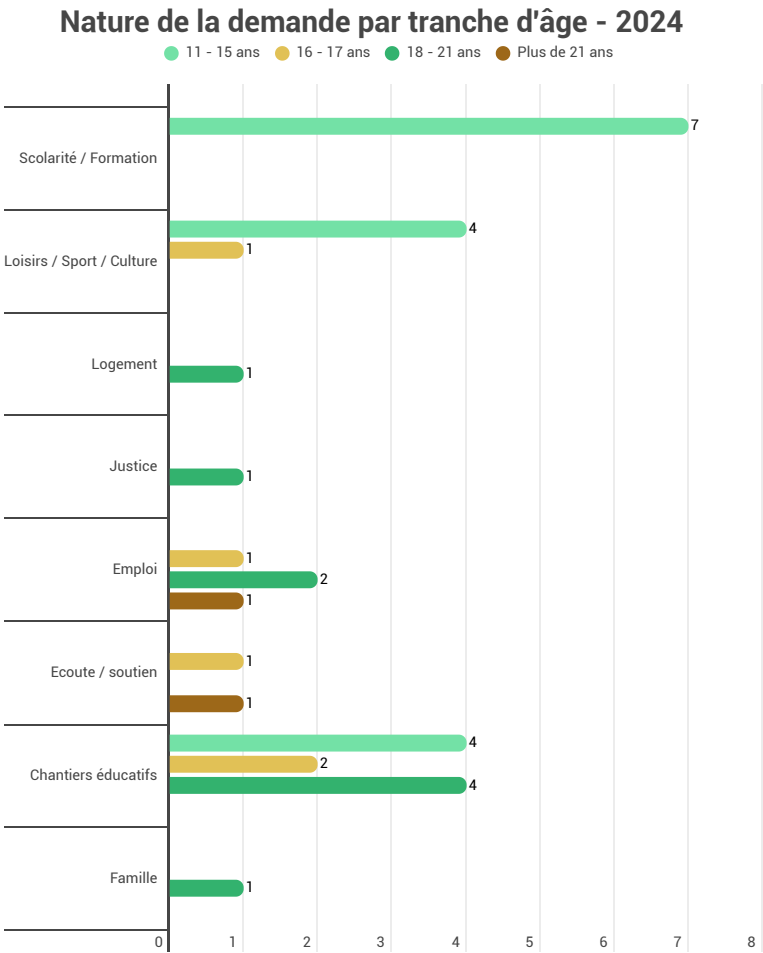
L'équipe a essentiellement centré ses actions et accompagnements sur les communes de Val Gelon - La Rochette et Val d'Arc. C'est sur ces deux communes que sa présence s'est réellement effectuée permettant ainsi d'être plus encore repérés par les jeunes et les partenaires. L'antenne mobile est devenue un réel moyen d'être présent sur l'ensemble du territoire et d'aller au-devant des jeunes, même les plus éloignés (particulièrement impactée par des problèmes de mobilité). Enfin, même si la commune de Saint Pierre d'Albigny est restée identifiée comme « en veille », il s'avère que les accompagnements individuels et activités collectives partenariales sur ce secteur ont permis au binôme d'y être davantage présent, voire d'y rencontrer de nouvelles situations.

Concernant la visibilité de cet outil (flocage de l'antenne mobile), l'équipe s'est évertuée à prendre en compte les avis et conseils des jeunes qui l'ont expérimenté.

Les chiffres clés

Accompagnement individuel

Le graphique montre que l'accompagnement au sujet de la scolarisation est très prégnant chez les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Cela met en évidence également que le partenariat engagé depuis plusieurs années avec les établissements scolaires est effectif à cet endroit.



Les faits marquants 2024

Actions collectives

Un projet nouveau sur le territoire : chantier au festival des « Sons du Lac », sur la petite commune de Châteauneuf, en partenariat avec la MLJ et le Dispositif YOLO. 7 jeunes se sont engagés sur cette action bénévole, âgés de 14 à 25 ans.

Le bénévolat consistait à l'installation du site, le scan des billets, la buvette et la caisse. Bien sûr, cela leur permettait également de profiter des spectacles et concerts sur le temps du festival. Cette action a généré beaucoup d'échanges et de partages avec toutes les personnes engagées, bénévoles pour la plupart mais aussi avec les artistes et des professionnels de l'événementiel.

Les dynamiques partenariales

Territoires	Actions	Partenaires	Âges	Nombre de participants
Val Gelon St Pierre d'Albigny	Sortie Jeux Bénévolat aux Sons du Lac	MLJ MLJ, YOLO, Sons du Lac	19 / 21 ans 14 à 25 ans	2 8
Val d'Arc	Campier : chantier et sortie ski Prévention des Conduites à Risques et Sexualité Journée Harcèlement Soirées de l'Avent	Granier des Possibles : logement éco responsable France Addictions Collège La Lauzière Point Ecoute 3 P'tits Cailloux	16 / 21 ans 14/15 ans 12/13 ans 8/9 ans	5 3 classes de 3 ^{ème} 3 classes de 5 ^{ème} 4 jeunes + parents
Méry	Cuisine et vente Événement sportif	Méry Form e	13 ans	3
Val Gelon	Prévention Primaire Conduites à Risque	Collège de Val Gelon, Serv. Jeunesse	13 / 14 ans	3 classes de 4 ^{ème}
Lac de Carouge -St Pierre d'Albigny	Gouter / Jeux	MLJ Yolo	13 / 25 ans	Une vingtaine de jeunes
Chambéry	Let's dance	Addictions France, Serv. Jeunesse	14 ans	3 jeunes

Les perspectives 2025

- **Boîte Aux Lettres pour les élèves du collège La Lauzière** : Elle servira à recueillir les demandes / suggestions des collégiens, sur les thématiques qu'ils aimeraient aborder. Cela permettra d'adapter nos interventions, favorisant ainsi une meilleure implication de ces derniers.
- **Optimisation des actions envers les collégiens du Val Gelon** : Face au nombre croissant de sollicitations, et à l'instar du projet « Accrochage » mis en place, il semblerait intéressant d'optimiser nos interventions en organisant des ateliers en groupe. Cela contribuerait à une meilleure gestion de nos moyens d'accompagnement.
- **Améliorer la visibilité de l'antenne mobile** tout en respectant la confidentialité et l'intimité des jeunes et des familles accompagnées. Nous continuerons à recueillir les avis des jeunes sur la visibilité de l'antenne mobile, afin de développer des moyens de communication qui permettent de signaler notre présence sans compromettre la confidentialité (aimants par exemple).

MAURIENNE

Présence Sociale

Le travail de rue a été régulier sur Saint Jean de Maurienne dans les quartiers habituels : Bastille, Chaudannes, Clapeys et centre-ville. La pratique de rue partagée avec les partenaires (Addictions France et Espace Jeune) a perduré en 2024.

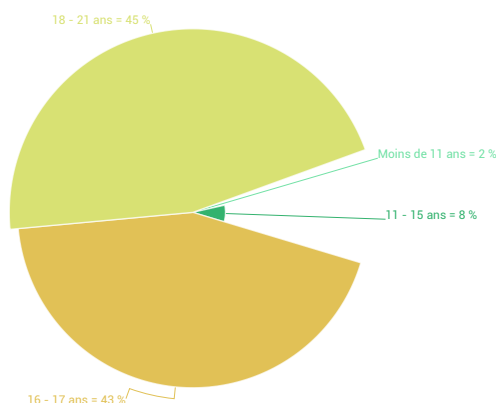
La présence sociale au local permet de garder le lien avec les jeunes.

Nous avons participé au Festi'Foot organisé dans les quartiers par la municipalité de St Jean de Maurienne : Chaudanne et Bastille.

Dans le cadre du CISPD, et suite à l'action « porteurs de paroles » de la rentrée 2023, des permanences à la cafétéria du lycée de Saint Jean de Maurienne ont été mises en place avec un ensemble de partenaires : Addictions France, Espace jeunes, Prévention Spécialisée.

Les chiffres clés

Répartition des jeunes par tranche d'âge - 2024



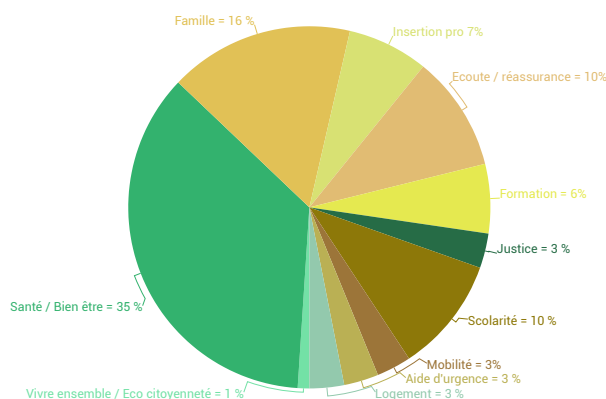
La majorité des accompagnements éducatifs proposés se sont adressés à des jeunes entre 16 et 21 ans. Ce graphique met en lumière le développement des dynamiques partenariales avec la MLJ et le CISPD. En revanche, il met également en évidence la distension des liens avec les collègues.

La moitié des jeunes accompagnés exprime le besoin de se sentir "mieux dans sa tête et dans son corps" (santé / bien être et écoute / réassurance).

Un quart des besoins représente l'insertion professionnelle, la formation et la scolarité.

Un quart des jeunes exprime des besoins divers et variés (logement, aide d'urgence, mobilité...)

Nature de la demande - 2014



Les faits marquants 2024

- Le projet HALP (Hébergement et Accompagnement Local Pluri partenarial) se développe.
- L'accueil libre, en journée, au local des éduc' s'avère précieux pour certains jeunes.
- L'escape game « Refêtes la fête » a été proposé et animé dans 2 lycées du secteur.
- L'escape game « Screens 2.0 » (prévention / réseaux sociaux – écrans) a commencé à être mis à jour, malgré les contraintes des partenaires.
- Le stand de prévention au festival Charoc, à Saint-Jean-de-Maurienne, a permis d'être présent lors d'un événement rassemblant toutes les générations.
- Le lien partenarial avec le collège de Modane s'est poursuivi en 2024, avec une permanence régulière entre 12h et 14h.
- L'équipe de Maurienne s'est portée volontaire, en partie, pour l'expérimentation du logiciel Traject : nouveau logiciel de la prévention spécialisée.

Action collective

Les séances de CrossFit

En 2024, la santé et le bien-être ont été à l'honneur dans notre équipe pour répondre aux besoins exprimés des jeunes. Plusieurs jeunes ont pu s'initier au CrossFit. Le CrossFit est un sport mélangeant des mouvements de gymnastique, d'haltérophilie et de cardio. Lors des différentes séances organisées, nous avons pu travailler autour de la confiance en soi, de la sociabilisation, du dépassement de soi.

Les dynamiques partenariales

- Collège Modane : Permanences : mesure de responsabilisation, séances prévention harcèlement, entretien individuel avec des élèves, commission éducative.
- MLJ : FAJ, participation à des ateliers (Job dating, atelier santé mentale, sport et bien être, conférence, goûter de Noël), rencontres de jeunes avec les conseillères.
- HALP : le projet a mobilisé des partenaires pour travailler aux prémices du projet, réflexion sur le parcours de jeunes en errance et la création d'un accompagnement adapté.
- Espace Jeunes : Participation aux « Infos Goûters », rencontre de jeunes, travail sur Screen 2.0, travail de rue.
- Lycée P.Hérault : Présentation de la Prévention spécialisée et du Point Ecoute pendant une matinée.
- Chantiers CCHMV : 12 jeunes de Haute Maurienne ont participé au Job d'été. Mixité sociale à travailler
- CLEJ à Saint Michel : Présentation de l'escape game « Refêtes la fête » et utilisation de l'outil au lycée de la montagne.
- Les journées départementales jeunesse ont invité la prévention spécialisée à présenter l'escape game « Refêtes la fête ».
- CISPD : Permanences à la MDL : création d'un outil numérique avec un groupe de jeunes, stand de prévention des conduites à risque au festival Charoc, analyse de la pratique « postures professionnelles » avec le partenariat local. Repas partenaires à La Fourmilière et à la MDJ de Modane

Les perspectives 2025

Cette année 2025 s'annonce particulière puisque l'éducatrice du binôme va changer de territoire, ce qui ouvre de nouvelles perspectives avec l'arrivée d'une nouvelle professionnelle :

- Accueil de la nouvelle professionnelle de l'équipe et découverte du territoire
- Screen 2.0 » est en cours de réactualisation par la prévention et l'espace jeune de St Jean de Maurienne pour les classes de 6ème : Un futur projet Inter-vallées ?
- HALP : Continuer à construire le projet avec les partenaires impliqués (Addictions France, Psychologue Point Ecoute, MLJ, MSD).

AIX-LES-BAINS

Rappel des objectifs :

- Intégrer des jeunes au dispositif Parcours Autonomie.
- Proposer de nouveau des aides au financement du permis AM par le biais du chantier éducatif.
- Réengager un travail avec la mission locale.

Présence sociale

Dans le cadre de la transformation des quartiers de Marlioz et de Laffin, une partie de la population de ce quartier a été relogée sur d'autres secteurs de la ville (quartier de La Liberté et quartier des bords du lac). Nous avons donc modifié nos habitudes de présence sociale pour investir ces nouveaux secteurs.

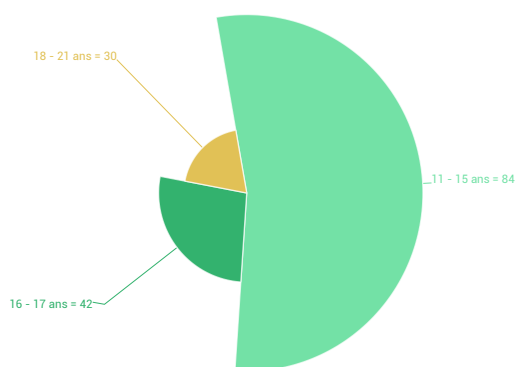
L'équipe étant repérée par un grand nombre de jeunes, les rencontres et accompagnements se sont majoritairement déroulés au local des éducateurs, situé au centre-ville. Cet espace garantit un accueil et une discrétion appréciée par les jeunes.

Les chiffres clés

Accompagnement individuel

L'équipe porte une attention particulière aux "années collèges". L'accompagnement des jeunes entre 11-15 ans porte sur l'accès aux loisirs, mais aussi la scolarité et l'orientation professionnelle.

Répartition des jeunes par tranche d'âge - 2024



Répartition selon le genre - 2024

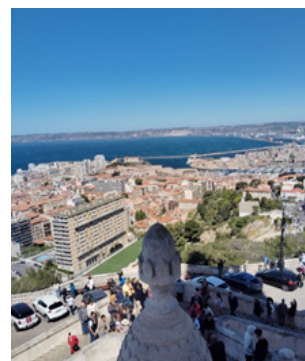


Les faits marquants 2024

Action collective

Les chantiers éducatifs ont été cette année encore le support privilégié pour construire les accompagnements et les actions collectives (type séjours) :

- Sorties EVS Marlioz
- Sorties accueil ados
- Chantier permanent



Photos du séjour à Marseille

Les dynamiques partenariales

Le projet « insérer autrement » : projet d'accompagnement des jeunes vers la mobilité et l'autonomie. Le PRE (programme de réussite éducative), la MLJ (mission locale jeune) les services du Département, et la MJC, travaillent en synergie pour proposer aux jeunes aixois la possibilité de développer leur capacité à «se déplacer et être autonome ».

Les perspectives 2025

- Approfondir la connaissance du territoire par la présence sociale. En effet, l'équipe de 3 personnes a été renouvelée entièrement. Cela implique un travail de réappropriation du territoire et des relations avec les jeunes.
- Travailler dans un partenariat adapté aux besoins de chaque secteur de notre territoire d'intervention. En effet, suite au renouvellement de l'équipe au cours de l'année, les nouveaux éducateurs ont rencontré les différents acteurs locaux intervenant pour le public 11-21 ans. L'attente partenariale diffère d'un secteur à un autre. Ces rencontres vont nous permettre de travailler un nouveau projet de territoire.

AVANT-PAYS-SAVOYARD

La Prévention Spécialisée sur l'Avant Pays Savoyard (APS) est bien ancrée.

Un travail entre le Dispositif Prévention et le Conseil Départemental de la Savoie s'est donc engagé pour pérenniser le deuxième poste, qui était en place à titre « expérimental ». Le travail engagé depuis plusieurs années, la reconnaissance par nos partenaires et les actions menées sur ce territoire ont permis cette décision de pérenniser ce poste.

En septembre, deux éducateurs de prévention spécialisée du secteur de Chambéry le Haut, ont fait le choix de venir sur ce territoire, dans le cadre de la mobilité interne. « Le couple éducatif » est un outil indispensable de la prévention pour toucher un public plus large et jouer de cette complémentarité dans les accompagnements.

Les partenaires et les jeunes ont donc dû s'adapter à ces changements qui peuvent être déstabilisants quand on connaît l'importance que demande l'implantation sur un territoire.

Présence sociale

Le camping-car de la Prév, une nouvelle forme « d'aller-vers »

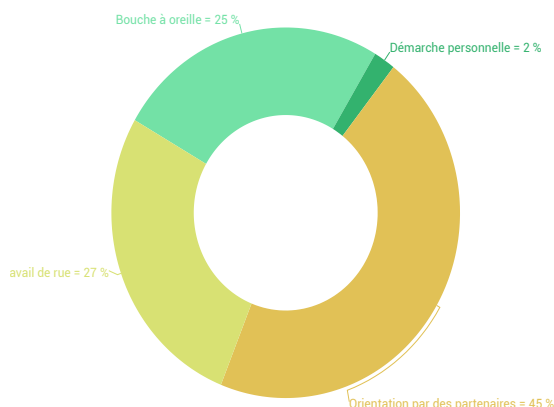
La nouvelle équipe, habituée à un travail de prévention spécialisée dans un quartier Q.P.V. de Chambéry et à l'outil que représente le « local » de prévention, a souhaité, dès son arrivée, réhabiliter un « espace de rencontres » identifiable tant par les jeunes, que par les familles et les partenaires.



Les chiffres clés

Accompagnement individuel

Origine de la demande - 2024



Les différentes portes d'entrée vers les éducateurs de rue

La première prise de contact avec les éducateurs sur ces territoires ruraux peut se faire de différentes manières :

- Par une démarche personnelle du jeune ou de sa famille qui a entendu parler des éducateurs de rue,
- Par une rencontre en direct lors des présences sociales régulières que nous effectuons,
- Par le « bouche à oreille » lorsque nous avons accompagné des jeunes qui relatent auprès de leurs pairs le travail d'accompagnement dont ils ont pu bénéficier.
- Mais l'origine des demandes provient majoritairement des partenaires qui sont une porte d'entrée indispensable dans l'APS.

Les faits marquants 2024

Action collective

Le camp de Barcelone

Le projet a débuté en novembre 2023 avec un groupe fréquentant l'accueil libre du Val Guiers Ados. Le groupe de départ composé de 2 filles, a évoqué leur désir d'organiser un séjour ensemble pendant les vacances d'été avec l'objectif de s'ouvrir au monde en découvrant un pays étranger. Nous avons fait le choix de coorganiser le séjour avec le service jeunesse de la communauté de communes de Val Guiers.



Photos du séjour à Barcelone

Durant 4 jours, les jeunes ont pu découvrir des rues et des monuments de la ville. Ils ont su, ensemble, trouver des ressources pour contourner la barrière de la langue et trouver de nouveaux repères dans cet environnement inconnu.

La vie de groupe a permis à certains, de se révéler, et se découvrir des compétences et de gagner en confiance. Cette expérience de vie en collectivité, loin de leur milieu familial a été propice au dépassement de soi pour chacun.

Les dynamiques partenariales

Le chantier éducatif, une étape dans un parcours d'accompagnement des jeunes

En 2024, nous avons pu accompagner 13 jeunes sur le support de différents chantiers éducatifs :

- Entretien des espaces verts, en partenariat avec les agents techniques du village
- Service traiteur en restauration
- Peinture pour remettre en partenariat avec un assistant social.

Les perspectives 2025

- Pérenniser le travail avec les partenaires qui est un élément clé de la réussite de notre travail.
- Développer avec nos partenaires les moyens d'accès à la mobilité pour les jeunes et les familles isolés.

ALBERTVILLE - UGINE

Présence sociale

Une présence accrue dans les établissements scolaires, malgré un effectif réduit, marque cette année 2024. Plusieurs mesures de responsabilisation ont été engagées, afin d'accompagner les élèves ciblés. Une collaboration efficace et soutenue entre les établissements du secteur et le dispositif de prévention de la SEAS.

Au niveau partenarial, le travail engagé sur les différents groupes territoriaux de la politique de la ville permet l'élaboration d'objectifs partagés dans le cadre de nos missions respectives, notamment en lien, avec la mission locale, la PJJ, les médiateurs sociaux, le pélican et le service EJJ du département.

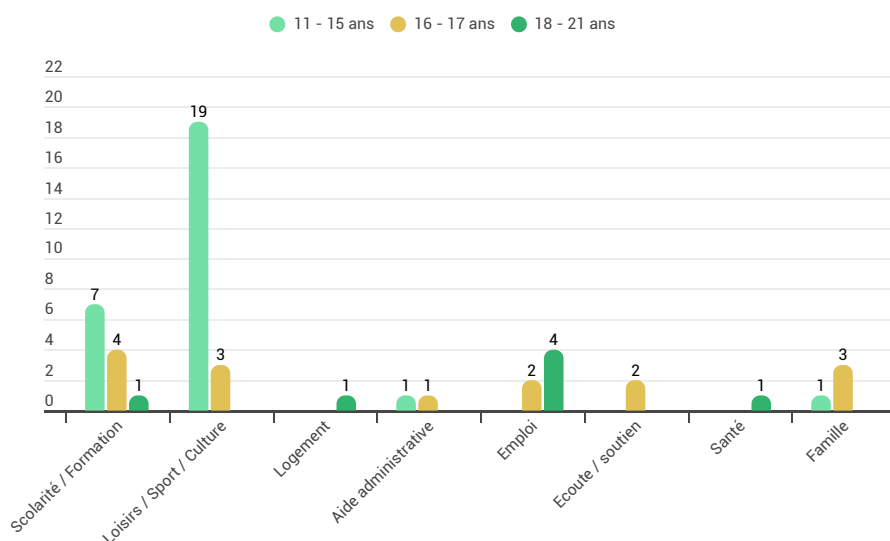


Dans le travail de rue, l'équipe a observé un apaisement dans le quartier du Val des roses ; le city-stade jouant son rôle de rassembleur autour de valeurs sportives. Les jeunes en proie à des difficultés ont pris le wagon de l'insertion professionnelle et pour certains d'accepter l'accompagnement judiciaire prononcé. Nous pouvons saluer le lien effectif et collaboratif avec les services de la PJJ sur le secteur. Le quartier de la Contamine n'est plus investi comme avant par les jeunes. Le Champ de mars, qui était en veille dans le cadre de la politique de la ville, a intégré les territoires reconnus comme prioritaires.

Les chiffres clés

Accompagnement individuel

Nature de la demande par tranche d'âge - 2024



Sur le graphique, nous soulignons une forte représentation du « public collège », liée à la priorisation de la mission autour décrochage scolaire du dispositif de prévention. Le premier outil utilisé pour entrer en lien est souvent les loisirs, activités en tous genres. Ce sujet permet la mise en relation jeune / éducateurs et les professionnels peuvent se positionner comme ressource

Les faits marquants 2024

Cette année, l'équipe a été sollicitée pour de nombreux accompagnements individuels dans leur mission de **lutte contre le décrochage scolaire** pour les années collèves : plusieurs mesures de responsabilisation et d'accompagnements de jeunes collégiens.

La santé mentale est au cœur des préoccupations nationales et l'équipe est restée vigilante sur ce thème au vu des nombreuses situations repérées. Des projets partenariaux mis en place, sur différentes thématiques en lien avec les besoins des jeunes du territoire, autour des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La réalisation du buffet petit déjeuner avec l'agence chantiers pour la signature du contrat de ville dans le quartier du champ de mars le 15 juillet. Deux jeunes filles ont participé à la mise en place d'un chantier éducatif dans ce cadre.

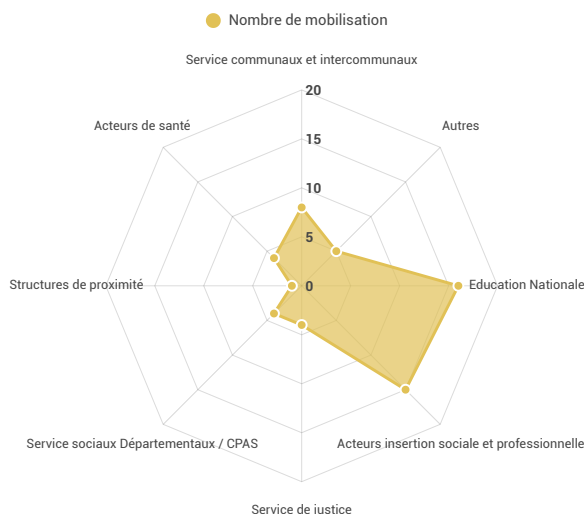
Actions collectives

- Participation de l'équipe à une intervention au collège d'Uginie initiée par l'association Le Pélican. Deux ateliers de sensibilisation aux addictions sous forme de jeux pour deux classes de 4ème.
- Collaboration avec l'UFOLEP pour la formation diplômante

Les dynamiques partenariales

Au-delà des actions collectives co-portées avec différents partenaires, nos missions sont centrées sur l'interconnaissance partenariale : Accompagner les jeunes vers le droit commun, réfléchir et construire ensemble, tisser du lien dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles sont notre essence.

Partenaires et nombre de mobilisation - 2024



Les perspectives 2025

- Développer une nouvelle dynamique avec une équipe renouvelée
- Consolider le travail partenarial, notamment avec les groupes territoriaux
- Utiliser un séjour comme outil éducatif pour prévenir les comportements dit « à risques »

TARENTAISE

L'année 2024 marque le retour du binôme d'éducatrices à 1,8 équivalent temps plein, ce qui permet d'assurer une meilleure cohérence éducative sur le territoire.

Les objectifs de l'année :

- Proposer des actions collectives : être repérées et repérantes.
- Renforcer les temps de présence sociale : dans les établissements scolaires et la rue.
- Prioriser les accompagnements éducatifs dans notre action.

Présence sociale

Sur un territoire élargi, comme la Tarentaise, la présence sociale au sein des établissements scolaires est primordiale.

Sur l'année 2024, 48% des demande de jeunes sont issues d'une orientation de partenaires. Ceci s'explique par notre présence sociale importante au sein des établissements scolaires.

établissements du secteur et le dispositif de prévention de la SEAS.

Les dynamique partenariales

« L'année 2024 a été une année de rencontre entre le service "Projets jeunes /Info jeunes" et la Sauvegarde de l'enfance. Une connaissance réciproque s'est opérée par des temps de réflexion communs ou des croisements de regards. Aujourd'hui il est possible d'envisager des actions communes comme des maraudes, des actions autour de la prévention liée à l'usage à risque des écrans et réseaux sociaux, la semaine de la parentalité ». Paroles de la responsable Projets jeunes et Information Jeunesse de la CCCT/CCVA.

Les chiffres clés

- 7 jours de chantiers éducatifs, dont 4 avec un éducateur technique spécialisé
- Des interventions auprès de 15 classes
- 58 actions sur ou en direction du secteur de Moûtiers
- 19 actions sur ou en direction du secteur de Bourg-Saint-Maurice
- 5 permanences au lycée Ambroise Croizat
- 3 actions sur le secteur de Aime
- 12 actions avec les familles
- 9 activités culturelles (Films, spectacles, patrimoine local, expositions)
- 40 actions en partenariat

Les faits marquants 2024

Accompagnement individuel

L'accompagnement de Mathis



**L'accompagnement avec Kelly était vraiment bien ça m'a apporté
beaucoup de changement selon ma mère et j'ai beaucoup aimé
les sorties et il n'y a pas de truc que je n'ai pas aimé**





Les dynamiques partenariales

Paroles de la responsable Projets jeunes et Information Jeunesse de la CCCT/CCVA



L'année 2024 a été une année de rencontre entre le service "Projets jeunes /Info jeunes" et la Sauvegarde de l'enfance. Une connaissance réciproque s'est opérée par des temps de réflexion communs ou des croisements de regards. Aujourd'hui il est possible d'envisager des actions communes comme des maraudes, des actions autour de la prévention liée à l'usage à risque des écrans et réseaux sociaux, la semaine de la parentalité



Les perspectives 2025

- Accompagnement collectif : Un groupe de 5 jeunes de 11 à 13 ans souhaite partir en séjour. Nous leur proposons pour l'instant des activités afin d'ouvrir leur champ des possibles et de découvrir notre cadre éducatif.
- Présence sociale dans les établissements scolaires pour pérenniser les temps de présence sociale repérés et développer les "papotes et chocolats chauds"
- Accompagnement individuel : priorité de notre action et concilier l'individualité dans le collectif.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DISPOSITIF DES ACCOMPAGNEMENTS DIVERSIFIÉS

Mot d'introduction

Le Dispositif des Accompagnements Diversifiés, implanté sur Chambéry, est une structure multi-facette. Il regroupe des internats, Tempo et Eole ainsi qu'un service d'accueil d'urgence historique, implantés sur le territoire. Au fil des années, nous avons adapté les accompagnements et proposé des prises en charge toujours plus diversifiées : Caravane, le Dafts, les Suivis Individualisés, les VPT et le MEJ en sont la déclinaison.

L'année 2024 a vu le changement de Directrice du dispositif, avec l'arrivée de Mme Virginie Bérard et le départ de Mme Aline Corcuff. Pendant 5 ans, elle a su porter des évolutions de fond et créer chaque jour une dynamique, dans la volonté constante d'une amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes et dans le soutien des professionnels.

Cette année nos pratiques évoluent avec la mise en place du DUI. Ce nouveau support a nécessité la formation de l'ensemble des professionnels du dispositif. Chacun, des services administratifs aux travailleurs sociaux, se saisit de ce nouvel outil. Il permet d'améliorer le suivi des jeunes et améliore la lisibilité des accompagnements. Il est un fil rouge du parcours du jeune dans l'association.

Dans cette période d'évolution, nous travaillons depuis plusieurs mois à la construction du CPOM. Il s'agit d'un point important dans l'évolution de nos structures au travers d'une projection sur plusieurs années. Il est également l'occasion d'une redéfinition du PPI de la Savoie. Cette évolution commune, sur l'ensemble des dispositifs du département, est une étape cruciale dans la mise en perspective des accompagnements que nous allons proposer durant les prochaines années.

Cette année encore, les rapports d'activités des différents services du DAD montrent la richesse et la diversité des actions menées quotidiennement au service des jeunes et de leurs familles. En cela, il faut saluer l'engagement et la complémentarité de l'ensemble des professionnels de terrain, d'encadrement et administratifs. Chaque jeune fait l'objet d'une attention particulière de la part de ses éducatrices/teurs qui le connaissent bien pour l'entourer et l'accompagner, jour après jour, dans ses réussites et difficultés.

Pour chaque jeune, le passage de l'adolescence à la vie d'adulte est une période charnière qui nécessite d'être anticipée. C'est d'autant plus crucial pour un jeune accueilli dans une de nos structures.

Ce rapport d'activité est signé des 2 directeurs référents du dispositif, suite au départ de la directrice en 2025, durant la période de recrutement.

Philippe Roquejoffre

Directeur du dispositif Reliances
Directeur en référence du DAD
Services SAU, Tempo, EOLE

Raphaël Primet

Directeur du Dispositif Prévention
Directeur en référence du DAD
Services Suivis Individualisés, VPT, DAFTS, Caravane, MEJ

Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

SERVICES	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES			NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES			ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Caravane	1971	1971	1971	1973	2217	2634	+ 2	+ 246	+ 663
Dafts	2628	2628	2628	3003	3295	3136	+ 375	+ 667	+ 508
Eole/Mistral	4599	4599	4599	4597	5015	4291	- 2	+ 416	- 308
Service d'Accueil d'Urgence	4271	4271	4271	3196	4274	3626	- 1075	+ 3	- 645
Suivis Individualisés	13140	13140	13140	13271	14250	14165	+ 131	+ 1110	+ 1025
Tempo	2200	2200	2200	1684	1755	1706	- 516	- 445	- 494
Villa Joigny	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Globalement l'activité du Dispositif des Accompagnements Diversifiés est positive, avec + 749 journées. Il est à noter un dépassement massif de l'activité sur les services hors hébergement et une légère sous activité sur les services d'internats.

Le nombre de journées réalisées sur les services d'hébergements de la MECS ont globalement légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Les collectifs ont vécu des périodes difficiles du fait de l'accueil de profils particulièrement complexes sur les groupes. Il n'a pas été aisé de maintenir un climat apaisé sur les collectifs, de sécuriser et de rassurer les équipes et les jeunes hébergés.

Concernant le Module Educatif de Jour, il est particulièrement utilisé par les services d'internats du DAD (SAU, Eole). Nous constatons également une augmentation des demandes du service des Suivis Individualisés. Concernant l'activité de ce dernier, elle reste particulièrement élevée, bien au-dessus de l'activité prévisionnelle. Le service a réalisé 108 % de l'activité prévue en 2024.

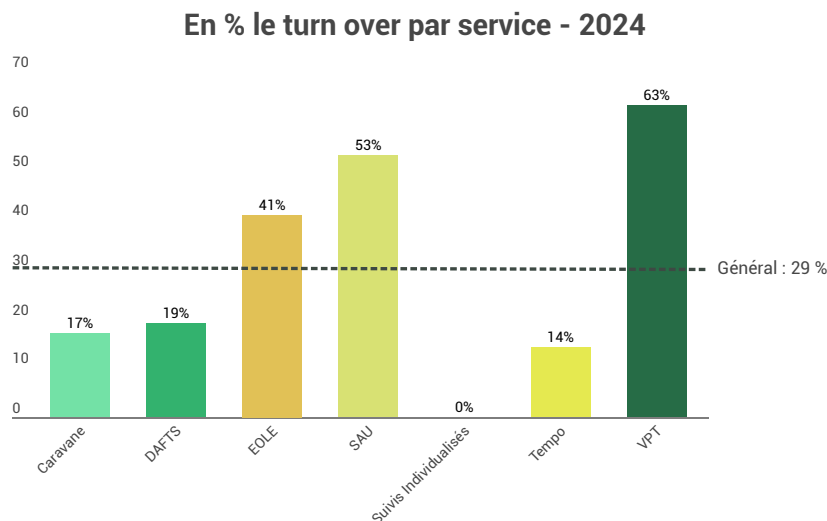
Le service du DAFTS maintient une suractivité constante. Le service Caravane continue à se développer et les demandes d'admission sont nombreuses, avec une suractivité qui progresse de manière exponentielle.

Concernant le service des Visites en Présence d'un Tiers, les données ne sont pas du même ordre. Nous notons 49 ayants droit pour 773 visites prévues. Mais il est fréquent que certaines visites ne soient pas assurées par les familles (543 visites ont réellement pu avoir lieu) soit 30 % de visites non effectives. Il est également important de souligner la forte charge administrative du service principalement liée au nombre important de bilans rédigés.

Les ressources humaines

	2022	2023	2024
Entrées	35	22	29
Sorties	43	21	17
Effectif au 31.12	65	69	78
Taux d'entrées	0.54	0.32	0.37
Taux de sorties	0.66	0.30	0.22
Turn Over	0.6	0.31	0.29
%	60 %	31 %	29 %

Nous notons globalement sur le dispositif, durant les deux dernières années une diminution du turn-over.



Il est important de noter l'impact très fort des départs et des arrivées de professionnels sur les petites équipes. En effet, sur, par exemple, le service des VPT qui est composé de 3 professionnels pour 2,5 ETP, le départ de deux salariés a un impact massif.

En parallèle, nous tenons à souligner, de manière générale, le turn-over nettement plus important sur les services avec hébergement interne et collectif. Cette situation n'est pas sans impact sur la prise en charge des jeunes et des familles accompagnés. Il est, sur ces services, nécessaire d'être en continu dans une démarche de recrutement afin d'assurer les nécessités de service. Nous devons également régulièrement faire appel à l'intérim afin de pallier les vacances de postes. Devant cet état de fait, notre association, la SEAS, développe plus encore la formation afin d'accompagner les salariés dans une montée en compétences notamment autour des problématiques spécifiques du public accompagné. Cette démarche indispensable demande une mobilisation forte de tous les acteurs internes de l'association. Les chefs de service, les psychologues sont moteur de ces dynamiques d'accompagnement.

Retour sur l'activité 2024

Le travail a été axé durant cette année sur 3 points prioritaires :

Stabilisation de l'organigramme

Face aux difficultés de recrutement de notre secteur d'activité et aux problématiques fortes des publics, dans des contraintes professionnelles importantes, particulièrement sur les internats, nous avons réussi à maintenir l'activité. Les démarches de stabilisation des organigrammes sont des travaux de fond qu'il est nécessaire de construire chaque jour à l'échelle du dispositif. Dans ce contexte particulier, travailler l'attractivité de notre secteur d'activité reste une priorité.

Plan de développement des compétences

Il vise à continuer d'améliorer les compétences individuelles avec des formations qualifiantes ainsi que les compétences collectives avec des formations transversales spécifiques. L'association a développé, cette année encore, un plan de formation important en mobilisant tous les moyens et fonds possibles. Nos actions de formations sont autant tournées sur le transfert de compétences en interne que sur l'ouverture à l'extérieur par des prestataires externes.

COPIL Qualité

Il a finalisé les plaquettes de présentation et livrets d'accueil des services. Il a poursuivi ses travaux pour porter/construire au sein des équipes les bonnes pratiques professionnelles, en continuité du projet associatif autour, notamment, du développement du pouvoir d'agir des jeunes et des familles.

Les perspectives 2025

- La poursuite des orientations 2024 reste une priorité réaffirmée en 2025. Chacun de ces 3 points, porte en lui les conditions nécessaires pour un accueil et un accompagnement de qualité des jeunes et de leurs familles. La participation des jeunes à la qualité de leur accompagnement et à l'organisation est un projet accompagné par le LABO de l'association.
- La préparation de l'Evaluation Externe de 2026 va demander un travail de structuration et de formalisation des pratiques. L'évaluation consiste à apprécier le fonctionnement des différents services au regard des exigences du référentiel national de la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce travail va demander la mobilisation de l'ensemble des professionnels.
- Après la formation des salariés, le développement de l'utilisation du logiciel IMAGO va pouvoir s'ancrer dans les habitudes des professionnels. L'accompagnement de cette phase sera important
- Pour accompagner ces enjeux de l'année 2025, un.e directeur.trice prendra ses fonctions courant de l'année. Il s'agira de l'accueillir et l'accompagner dans sa prise de poste.

CARAVANE

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	6
Nombre de journées réalisées en 2023	2217
Nombre de journées prévisionnelles 2024	1971
Nombre de journées réalisées en 2024	2 634
Taux d'occupation	133 %
Nombre d'entrées sur le service	9
Nombre de sortie sur le service	6
Durée moyenne des accompagnements en mois	10,35 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	17 ans
Répartition par sexe	15 filles et 2 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 40 % Montmélian : 13 % Albertville : 26 % Aix les bains : 7 % Avant pays savoyard : 7 % Maurienne : 7 %

Analyse

Le service continue à se développer et les demandes d'admission restent nombreuses, ce qui permet de fonctionner à pleine capacité, voire au-delà, notamment lorsque des sollicitations particulières émanent du Département. Afin de répondre à cette augmentation de l'activité, nous avons procédé au recrutement d'une éducatrice spécialisée. Nous constatons toutefois qu'aucune demande concernant des garçons n'a été formulée depuis le début de l'année 2024, ce qui nous interpelle et mériterait d'être analysé.

Admissions et sorties 2024

- 9 jeunes ont été admises sur orientation des Maisons Sociales du Département : 6 de Chambéry, 2 d'Albertville et 1 de Maurienne.

Ces admissions illustrent la diversité et la complexité des parcours des jeunes accueillies, caractérisés pour beaucoup par des situations de vulnérabilité psychique, des épisodes de fugues, des contextes familiaux instables, mais aussi, dans certains cas, par une exposition à la prostitution.

- **6 jeunes sont sorties** : 2 jeunes orientées vers des services de la SEAS (« Suivis Individualisés » et « Tempo »), 1 jeune retournée au domicile de sa mère, 2 jeunes dont nous avons perdu le contact, 1 jeune pour laquelle les éléments de mise en danger lui ont permis de bénéficier d'une orientation exceptionnelle vers une chambre autonome d'un autre service

Au-delà des chiffres, il est également intéressant d'observer ce qu'il advient des jeunes une fois sortis de l'accompagnement. Environ 60 % des jeunes restent en lien avec l'équipe, parfois de manière régulière, parfois simplement à l'occasion d'une démarche importante ou d'un besoin ponctuel. L'équipe leur verbalise toujours, sur le ton de la plaisanterie, qu'à Caravane « il y a un service après-vente », une formule qui reste souvent gravée. Ce lien durable témoigne de la qualité de la relation construite, souvent décrite par les jeunes comme un attachement qu'ils n'avaient pas connu depuis longtemps. Le lien fait sens pour eux et cette fidélité post-accompagnement reflète la confiance, la bienveillance et la constance dont l'équipe fait preuve tout au long du parcours.

Accompagnement et scolarité

SANTÉ : l'accompagnement débute dans la majorité des cas (95 %) par l'accès aux soins. Les jeunes accueillis sont souvent très éloignés des parcours de santé et nous sollicitent en premier lieu pour des douleurs somatiques. Lorsque l'un d'eux parvient à verbaliser ses besoins, l'équipe se doit d'être particulièrement réactive : ce qui est vrai un jour ne l'est pas forcément le lendemain. Nombre d'entre eux vivent au gré des rencontres et des opportunités, sans capacité de projection à moyen ou long terme.

La psychologue du service propose régulièrement des entretiens, bien que ceux-ci soient souvent annulés ou non honorés. Une grande souplesse est nécessaire : elle doit sans cesse adapter sa pratique, reprogrammer et parfois même proposer des échanges téléphoniques, afin de maintenir un lien et permettre des mises en mots, même ponctuelles.

SCOLARITÉ : l'insertion scolaire et professionnelle ne constituent pas une priorité immédiate dans l'accompagnement. Bien qu'il soit tentant de réinscrire ces jeunes dans des parcours classiques, il est primordial de ne pas faire pression ni de les confronter prématurément à des risques d'échec. Ces jeunes ne s'inscrivent pas dans une temporalité linéaire ; ils sont souvent dans le mouvement, dans une forme d'urgence et l'idée même d'une inscription durable dans la société ne fait pas toujours sens pour eux. En 2024, une jeune fille a tenté une reprise scolaire via un dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), mais a rapidement abandonné. Une autre a commencé un CAP en alternance, mais le rythme n'était pas compatible avec son mode de vie.

INSERTION : sur le plan de l'insertion, 95 % des jeunes sont inscrits à la Mission Locale Jeunes (MLJ), mais seuls 50 % parviennent à honorer les rendez-vous de manière régulière. Environ 30 % ont tenté une participation à des chantiers d'insertion via la Plateforme « chantiers » (SEAS), mais n'ont pas donné suite, malgré un accompagnement rapproché parfois assuré directement sur site par un éducateur du service pour favoriser l'intégration. Il reste néanmoins essentiel de valoriser chaque tentative, chaque démarche, aussi brève soit-elle, car ces expériences constituent des points d'appui et peuvent faire germer l'envie de s'engager à nouveau dans un futur proche.

Ces expériences témoignent des limites d'un accompagnement trop normé face à des jeunes dont les parcours de vie sont marqués par la rupture, la précarité et le refus, parfois, des cadres institutionnels. Elles rappellent que l'enjeu principal reste de maintenir un lien, aussi fragile soit-il, pour créer les conditions d'une possible adhésion future. Cela implique une posture éducative souple, patiente et respectueuse du rythme de chacun, où chaque petite avancée — un rendez-vous honoré, une parole posée, une tentative d'inscription — constitue en soi une victoire.

Les faits marquants 2024

Une partie de l'équipe a bénéficié d'une formation sur les risques prostitutionnels, dispensée par une association des Hauts-de-France. Cette formation a apporté un éclairage pertinent sur les modalités d'intervention et a conforté l'équipe dans la pertinence de son positionnement et de ses pratiques d'accompagnement.

Le service a également été sollicité pour participer, en tant qu'acteur du territoire, à un colloque sur « La prévention de la prostitution des mineurs », organisé par le Conseil Départemental. Ce temps fort nous a permis de témoigner des formes d'accompagnement proposées par notre équipe, contribuant ainsi à mieux faire connaître notre action et notre positionnement auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Par ailleurs, dans le cadre d'un fonds européen obtenu par le Conseil Départemental pour lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, notre service a été invité à participer à l'élaboration d'un plan d'action départemental. Nous siégeons désormais au comité de pilotage (COFIL) aux côtés de divers acteurs locaux (justice, police, santé, associations...) et un éducateur du service suit actuellement une formation pour devenir le relais référent au sein de notre structure. L'objectif est de mettre en place une commission permettant de présenter des situations préoccupantes afin de coordonner les réponses et de faire émerger des solutions concertées.

Enfin, nous avons été sollicités par une Maison Sociale pour intervenir auprès d'une jeune fille en fugue depuis de longs mois en région parisienne, avec laquelle les liens avec sa référente EJP étaient très distendus. Grâce à un partenariat renforcé et à plusieurs déplacements à Paris, l'équipe a su tisser un lien de confiance suffisant pour que la jeune accepte de revenir sur le territoire. Une double prise en charge a été accordée par le Département, permettant une coordination avec le service des suivis. Aujourd'hui, cette jeune progresse, bénéficiant de la complémentarité des accompagnements proposés. Une fois de plus, nous constatons que la collaboration et la confiance mutuelle entre les services bénéficient aux jeunes accompagnés, notamment ceux en situation de grande vulnérabilité. Le service a démontré, une fois encore, qu'il est crucial de ne pas précipiter l'accompagnement, particulièrement lorsque les adolescents sont en rupture avec les services de protection de l'enfance.

Les perspectives 2025

Le service évolue avec huit accompagnements en cours, contre six initialement budgétés. Dans ce contexte, nous allons tenter de proposer, lorsque cela est pertinent et en fonction des profils des jeunes, des activités de groupe. Ces temps collectifs pourraient constituer un levier supplémentaire pour renforcer les dynamiques relationnelles et favoriser la remobilisation.

Il apparaît également nécessaire de réfléchir à la place et à la participation des jeunes accueillis, afin de les associer davantage au développement du service et d'identifier ensemble des axes d'amélioration.

Enfin, il est essentiel de poursuivre et de renforcer la collaboration avec le Module Éducatif de Jour et l'agence chantier (AI), qui représentent de véritables appuis pour aider les adolescents à reprendre confiance en eux et à s'inscrire dans une dynamique positive.



Dispositif d'Accompagnement Familial Thérapeutique et Social

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	8
Nombre de journées réalisées en 2023	3295
Nombre de journées prévisionnelles 2024	2628
Nombre de journées réalisées en 2024	3136
Taux d'occupation	119 %
Nombre d'entrées sur le service	2
Nombre de sortie sur le service	3
Durée moyenne des accompagnements en mois	29,59 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	16 ans
Répartition par sexe	5 filles et 6 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 18 % Albertville : 45 % Maurienne : 18 % Aix les bains : 9 % Moutiers : 9 %

Analyse

Malgré une nouvelle situation de suractivité, nous constatons que, lors des processus d'admission, peu de dossiers sont proposés à la commission. Le comité de coordination qui réunit les trois chefs de service partenaires (Service des assistants familiaux du Conseil Départemental, Département adolescents du CHS et la SEAS), ainsi qu'un directeur territorial du Conseil Départemental, relève que les demandes, lorsqu'elles existent, ne répondent pas aux critères d'admissibilité.

Nous formulons l'hypothèse que le manque d'assistants familiaux constitue un frein, mais également que la crise que traverse la psychiatrie adolescente – aggravée par un manque flagrant de médecins – en est un autre. Paradoxalement, nous constatons chaque jour que les adolescents vont mal, ce que confirment de nombreux articles spécialisés.

Le travail amorcé avec le secteur « adulte adapté » permet aujourd'hui une meilleure fluidité dans la collaboration. Pour la première fois, nous avons ainsi accompagné une jeune adulte dans une intégration en foyer d'hébergement.

Nous constatons également un renforcement de la collaboration avec les établissements adaptés pour mineurs, ce qui permet de proposer des accompagnements globaux, au plus près des besoins des jeunes suivis.

Jusqu'à fin 2023, les adolescents accompagnés au titre de l'APJM étaient comptabilisés en dehors de l'autorisation de fonctionnement pour 8 jeunes. Depuis janvier 2024, les jeunes suivis dans ce cadre sont désormais intégrés au périmètre de l'autorisation.

Admissions et sorties 2024

Admissions : 2 jeunes ont été admis, à la suite de décisions prises en Commission d'admission trilatérale (CHS/SEAS/Service des assistants familiaux) :

- Une jeune fille hospitalisée depuis 2 ans et demi au CHS, admise à la demande d'un pédopsychiatre et de la Maison Sociale de la Tarentaise.
- Un jeune garçon hébergé en famille d'accueil et scolarisé au collège Jules Ferry, admis à la demande de la Maison Sociale de Chambéry.

Sorties : 3 jeunes sont sortis :

- Un jeune suivi en ITEP, pour qui l'accompagnement par le DAFTS ne faisait plus sens. L'étayage assuré par l'assistante familiale étant suffisant, une mainlevée du placement DAFTS a été décidée. Il reste accueilli en famille d'accueil et scolarisé en ITEP.
- Une jeune majeure a été orientée vers un foyer d'hébergement à Saint-Jean-de-Maurienne après avoir bénéficié d'un APJM de 6 mois par le service.
- Une adolescente dont l'accompagnement n'a pas pu être maintenu en raison de troubles psychopathologiques importants, ayant empêché l'installation en famille d'accueil malgré plusieurs tentatives. En concertation avec le Département, le pédopsychiatre et le DAFTS, un rapport a été transmis au juge des enfants qui a prononcé la mainlevée du placement. Elle est actuellement toujours hospitalisée à l'unité Adolescents du CHS

Accompagnement et scolarité

Les modalités de scolarisation des jeunes accompagnés se répartissent ainsi :

- 30 % sont accompagnés par des structures médico-sociales de type IME ou ITEP,
- 20 % sont inscrits dans des Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA),
- 30 % suivent une scolarité en collège ou lycée général ou professionnel, dont 15 % avec un emploi du temps aménagé,
- 20 % ne bénéficient d'aucune scolarité.

Deux adolescentes bénéficient d'un accompagnement de type ITEP hors les murs, avec une intervention dans leur établissement 2 à 3 heures par semaine. Cet accompagnement aurait dû être complété par la présence d'une AESH à plein temps. L'équipe éducative du DAFTS travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des établissements afin de préserver les parcours scolaires et prévenir toute rupture

Il est important de souligner que deux jeunes filles ont obtenu leur CAP avec mention « Assez Bien » et « Bien » et une autre a obtenu le brevet des collèges avec mention « Assez Bien ».

Parcours de soin

Les données statistiques relatives aux prises en charge de soins seront transmises par le cadre de direction du Département Adoléscent, dans le cadre du comité de suivi prévu à l'arrivée du directeur du Dispositif à l'automne 2025 (hospitalisation de jour, hospitalisation complète, prise en charge par le CMP, prise en charge somatique, etc.).

Le DAFTS fait partie intégrante du Département Adoléscent, ce qui permet de rechercher des solutions adaptées en situation de crise.

Lors du comité de suivi de juin 2024, une forte diminution du recours à l'hospitalisation complète a été constatée, au bénéfice des jeunes accompagnés.

Les faits marquants 2024

- Afin d'éviter une rupture de parcours et avec l'accord du Conseil Départemental, nous avons proposé un accompagnement conjoint DAFTS/MECS Éole. Bien que ce type d'expérience ne soit pas une première, elle a permis à une jeune accueillie de continuer à bénéficier de notre accompagnement spécifique tout en intégrant un collectif capable d'adapter son soutien à ses besoins particuliers.
- La psychologue du service et un éducateur formé à l'art-thérapie ont travaillé sur un projet d'atelier thérapeutique autour de la marionnette. Ce projet sera lancé début 2025.
- Un éducateur ayant une appétence pour la musique a accompagné un jeune dans l'élaboration d'un morceau de rap. Cet accompagnement de longue durée lui a permis d'exprimer ses difficultés et ressentis par les mots. Il a également favorisé son inclusion, le projet ayant été mené au sein d'une MJC. Le morceau, enregistré en studio, a été gravé sur CD. Le jeune a aussi pu s'engager comme bénévole lors d'un concert. Grâce à ce travail, l'éducateur a pu observer les appétences de ce jeune dans un cadre ordinaire.
- L'équipe éducative est force de propositions pour permettre aux jeunes accompagnés de participer à des activités culturelles et sportives, toujours dans une optique d'inclusion
- Le service a maintenu une collaboration étroite avec le module éducatif de jour, afin de proposer des accompagnements adaptés à des adolescents dont les parcours scolaires et professionnels sont souvent très fragmentés en raison de leurs difficultés.

Les perspectives 2025

Le service entre dans sa 25e année. Il est essentiel de célébrer cette réussite partenariale qui a su innover à l'échelle nationale et a été reprise dans plusieurs départements. Cependant, il est tout aussi crucial de réfléchir aux perspectives d'évolution du service afin qu'il continue de répondre aux besoins spécifiques des jeunes porteurs de troubles psychopathologiques et/ou de handicaps.

Pour 2025, plusieurs actions sont prévues :

- Modernisation du livret d'accueil : après la finalisation de la plaquette du service, nous reprendrons le livret d'accueil pour le mettre à jour et le moderniser.
- Formation en psychopathologie : depuis plusieurs années, les éducateurs bénéficient de la formation transversale en psychopathologie. Deux éducateurs sont inscrits sur le cursus 2024/2025.
- Formation « Premiers Secours en Santé Mentale » : deux membres de l'équipe ont déjà bénéficié de ce module en 2023. Il est pertinent que l'ensemble de l'équipe puisse suivre cette formation en 2025.
- Renforcement du partenariat médico-social : nous poursuivrons le travail de "maillage" avec les acteurs du médico-social, afin de garantir une prise en charge globale et cohérente des jeunes que nous accompagnons.

MECS EOLE / MISTRAL

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	14
Nombre de journées réalisées en 2023	5015
Nombre de journées prévisionnelles 2024	4599
Nombre de journées réalisées en 2024	4291
Taux d'occupation	93 %
Nombre d'entrées sur le service	6
Nombre de sortie sur le service	8
Nombre de jeunes accompagnés	20
Durée moyenne des accompagnements	14 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	16 ans
Répartition par sexe	7 garçons et 13 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 85 % Montmélian : 5 % Albertville : 5 % Avant Pays Savoyard : 5 %

Analyse

Cette année, la MECS EOLE réalise 4291 journées soit – 308 journées.

Le nombre de journées réalisées sur la MECS a diminué par rapport aux années précédentes. Le collectif a vécu une période difficile du fait de l'accueil de profils particulièrement complexes sur les groupes. En accord avec la Direction du dispositif DAD, le choix a été fait de ralentir le rythme des admissions dans l'objectif d'apaiser le collectif, de sécuriser et de rassurer les équipes et les jeunes hébergés.

Il est à noter une stabilité de l'âge moyen des jeunes bénéficiaires (16 ans) avec une majorité de placements longs, pour la plupart jusqu'à 18 ans.

Les orientations de sorties (8) :

- Quatre jeunes orientés vers les services des Suivis Individualisés (dont 2 sur le DAD, 1 sur les MNA, 1 sur le Bocage)
- Un jeune a été réorienté
- Un jeune est parti en séjour de rupture
- Deux fins de prise en charge (un retour famille et une majorité non suivie d'un APJM)

Origines des jeunes entrant sur le service (6) :

Cinq arrivées sur les six de l'année 2024 font suite à un placement au SAU. En effet, nous faisons le choix de proposer une continuité de parcours aux jeunes accueillis sur le SAU. Cette posture a pour objectif de ne pas faire vivre et revivre aux jeunes des ruptures pour la plupart traumatiques. Les liens entre le S.A.U. et la MECS EOLE se sont renforcés, aussi bien au niveau des chefs de service que des équipes éducatives dans cet objectif. Les transmissions sont simplifiées, des périodes de préadmissions sont mises en place et le lien perdure après l'arrivée sur EOLE. Ces postures éducatives et d'accompagnement permettent une continuité de prise en charge plus sereine et plus sécurisée pour les jeunes, pour les équipes, pour les familles.

Deux observations sur les prises en charge :

L'allongement de la durée du placement et le peu de perspectives de retour en famille viennent renforcer la difficulté à travailler un des axes principaux dans la prise en charge des jeunes : **la relation avec les familles et le travail sur la parentalité.**

Si la continuité du lien avec la famille est un axe de travail et de réflexion constant pour le service, il est observé un délitement du lien parents/enfants dans bon nombre de situations. En effet, les ordonnances de placement mentionnent de plus en plus souvent des droits réservés pour les parents, impliquant la mise en place de Visites en Présence d'un Tiers, souvent compliquées dans l'organisation et dans leurs déroulements. Les entretiens familiaux, espaces incontournables pour la compréhension de l'histoire familiale, sont aussi régulièrement mis en difficulté, voir en échec, par des postures parentales inadaptées.

Le positionnement parental peut être observé comme source de stress, d'angoisses, de mal-être chez certains jeunes et peut poser des difficultés dans son accompagnement au quotidien (santé, scolarité, loisirs).

Le travail sur la parentalité et la place des familles pour les jeunes accueillis à la MECS sera un des axes de réflexion prioritaire avec nos partenaires. Comment ensemble développer de nouvelles actions, de nouveaux outils ?

Par ailleurs, deux prises en charge ont mis en difficulté le fonctionnement du collectif et se sont soldées par une réorientation pour l'une des jeunes et par un départ en séjour de rupture pour l'autre.

Concernant la jeune partie en séjour de rupture, elle a tout d'abord été mise à l'abri sur une structure de la SEAS. Cet éloignement physique avait pour objectif de l'éloigner d'une relation toxique extérieure au collectif. Elle se montre être « sous emprise » de cette relation. En parallèle, cet éloignement a permis de sécuriser le groupe de jeunes et d'apaiser les tensions éducatives. Ce temps a permis, par le travail des éducateurs qui se sont succédés à ses côtés, de maintenir un lien par un accompagnement individuel. Si la scolarité était abandonnée, les soins (MDA et EMASA) ont perduré et le départ en séjour de remobilisation a pu être mis au travail par la jeune.

En ce qui concerne l'équipe éducative, un travail sur la prise en charge au quotidien, la mise en place de protocoles (notamment sur le retour des fugues ou l'utilisation des téléphones portables), le respect des cadres a été mené de façon concomitante à des embauches pérennes. Ces moments ont pu faire étape et permettre, sur le dernier trimestre, de reconstruire, de retrouver, sur EOLE, un fonctionnement plus apaisé et une équipe pouvant se recentrer sur la prise en charge individuelle et collective des jeunes. Cet apaisement a permis d'accueillir trois nouveaux jeunes sur les trois derniers mois de l'année 2024.

Pour l'ensemble du service :

Le projet de service de la MECS EOLE a été retravaillé en équipe de direction dans l'objectif de tenir compte de l'évolution du DAD et d'amener davantage de cohérence entre les différents services qui le composent.

Deux autres documents ont été travaillés et finalisés sur l'exercice 2024 :

- La plaquette de présentation EOLE/MISTRAL : elle permet de présenter les services MECS EOLE aux partenaires mais aussi aux familles, en amont des orientations par exemple.
- Le guide d'accueil : destiné aux nouveaux jeunes accueillis, ce guide présente le service, son fonctionnement, des extraits du règlement intérieur, les droits et les devoirs du jeune ainsi que des numéros utiles. Ce document sert de support lors des premiers échanges entre le jeune et l'équipe éducative.

Sur le plan des ressources humaines :

La première partie de l'année (jusqu'en septembre) a été assez énergivore pour une équipe éducative peu stable et pouvant être déstabilisée devant le fonctionnement du groupe de jeunes. Le recours à du personnel intérimaire a été une nécessité afin d'assurer une continuité de service sécurisée malgré la recherche continue de professionnel(le)s sous contrat.

Les mouvements de personnel :

Quatre départs sur l'année (1 démission ; 2 fin de CDD ; 1 congé maternité) et quatre arrivées (1 CDI et 2 CDD). Nous notons depuis quelques années la volonté, de bon nombre de salariés, de prétendre uniquement à des CDD. Pour certains, il s'agit de s'expérimenter sur le poste. Pour d'autres, la volonté première semble être de garder une liberté ou de pouvoir bénéficier de primes de fin de contrat. Cette dynamique salariale vient en opposition avec notre démarche de stabilisation des équipes mais également induit de travailler différemment les nécessaires figures d'attachement.

Observations complémentaires :

- 1 alternante E.S. en continu sur l'exercice 2024 (deuxième année)
- 1 E.S. mise à disposition auprès du MEJ.

Les faits marquants 2024

Une double prise en charge DAFTS/MECS EOLE a été mise en place au mois de septembre 2024 pour une situation qui relevait jusqu'à présent d'une prise en charge DAFTS avec un accueil Assistant Familial/domicile mère. Suite à une crise au domicile pendant l'été et afin de garantir une continuité de scolarité répondant au projet du jeune, la décision a été prise de l'accueillir sur le collectif EOLE dans l'objectif de sécuriser la situation.

Cette prise en charge exceptionnelle a fait l'objet d'échanges réguliers entre le DAD et les services Départementaux afin de valider le projet.

Après un premier mois d'adaptation et d'observation, le jeune a été orienté vers Mistral. Un contrat d'engagement tripartite (DAFTS / MECS / JEUNE) adapté aux problématiques du jeune a été élaboré. Il permet de reprendre principalement les droits, les devoirs et obligations de tous.

Les liens entre la référente éducative DAFTS et l'équipe de la MECS sont réguliers pour maintenir une cohérence dans la prise en charge.

Le jeune a pu s'ouvrir aux autres, se saisir de cette prise en charge particulière jusqu'en cette fin d'année 2024 où il est noté une évolution positive de la situation.

Les perspectives 2025

- Une dynamique d'équipe à reconstruire
- Le pouvoir d'agir des adolescents confiés ainsi que de leurs parents
- L'inclusion des jeunes dans la cité
- La santé et hygiène des jeunes accueillis
- Une amélioration des conditions d'hébergement

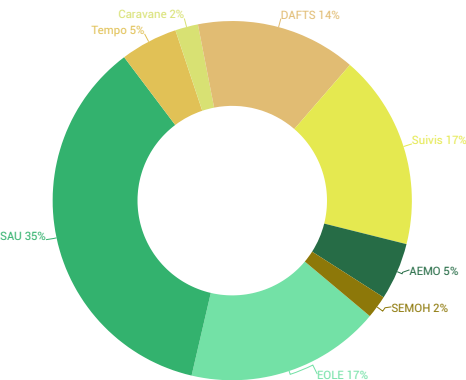


Module Educatif de Jour

Les chiffres clés



Provenance des jeunes - 2024



Provenance des jeunes :

Sur les 36 jeunes accompagnés, le DAD reste le dispositif principal d'utilisation du MEJ (33 jeunes) notamment au niveau des internats (13 au SAU et 6 à Eole).

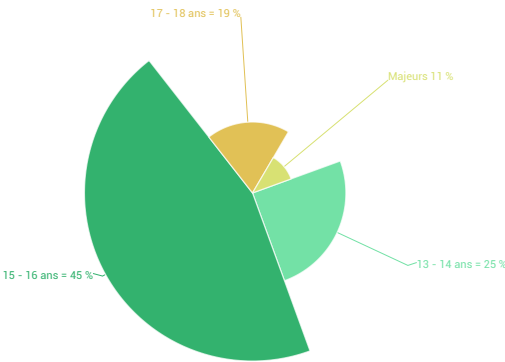
Nous constatons une augmentation des demandes du service des Suivis Individualisés.

Répartition filles / garçons et âge

Répartition selon le genre - 2024



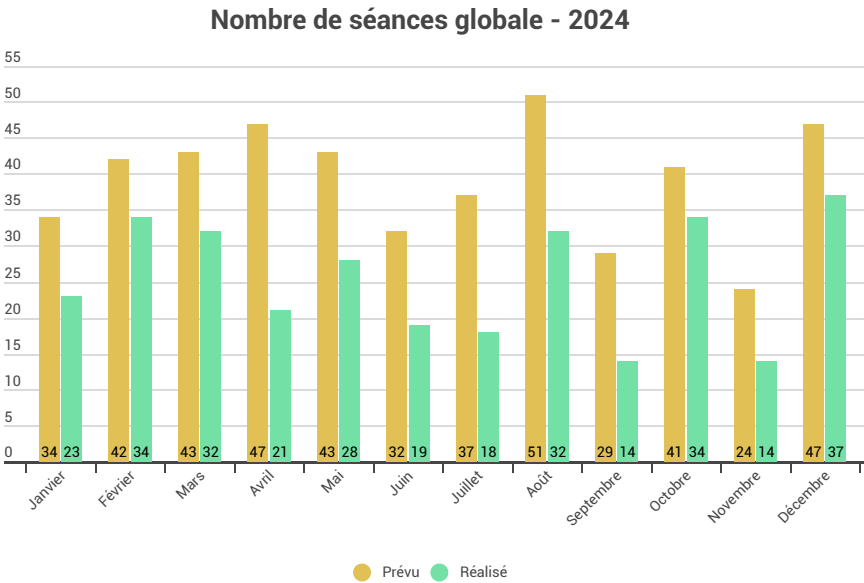
Répartition tranche d'âge - 2024



Répartition assez équilibrée entre les filles et le garçons, comme les années précédentes.

Les 15-16 ans restent majoritaires et les 13-14 ans sont de plus en plus « descolarisés ».

Nombre de séances globale



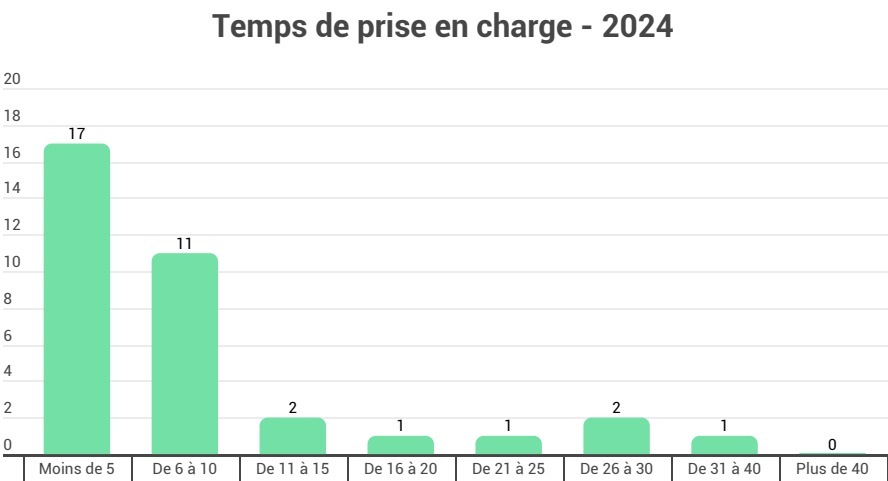
Le camp de 3 jours en aout 2024 n'est pas comptabilisé dans ce calcul.

Les écarts entre prévu et réalisé sont à relativiser au regard des périodes de vacances scolaires :

- Le nombre de jeunes est prévu sur des temps d'activités volontaires et les inscriptions se font peu ou pas pour diverses raisons (départs en famille, temps organisés par les groupes, jeunes pas intéressés, ...).
- Les écarts sur les séances en périodes scolaires sont moindres. Nous restons soumis aux aléas d'emploi du temps des jeunes (rdvs), imprévus et « loupés » d'organisation.

Temps de prise en charge

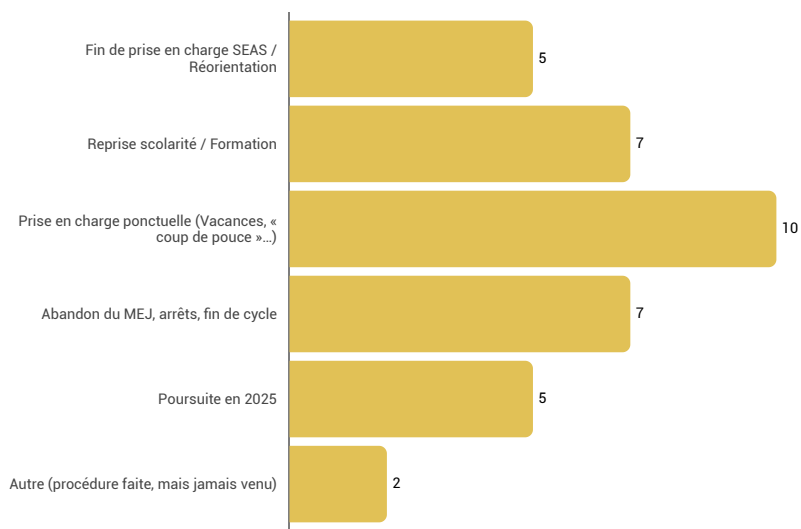
En nombre de séances par jeune. Une séance est une demi-journée.



Beaucoup de prises en charge courtes en lien avec des accueils ponctuels, des prises en charge sur « cycles » et/ou des rescolarisations rapides.

Motifs de fin d'accompagnement

Motifs de fin d'accompagnement - 2024



Analyse

Les temps de prise en charge sont plutôt courts, mais ce résultat peut être biaisé par la prise en compte des accueils ponctuels et exceptionnels. En effet, face à la complexité de certains accompagnements, le Module Éducatif de Jour a été sollicité pour intervenir de manière ajustée, avec des propositions adaptées à la singularité de chaque situation. Parfois, ces accompagnements se limitent à de courtes interventions (deux ou trois séances), mais ils permettent aux jeunes de se révéler autrement et de progresser sur des projets qui semblaient en panne. Le sur-mesure, en collaboration avec les équipes éducatives, prend alors tout son sens et bénéficie pleinement aux jeunes accompagnés.

Les périodes de vacances restent « traditionnellement » plus creuses, avec moins de jeunes présents en raison de séjours en famille ou de l'organisation d'activités dans les groupes.

L'art-thérapie et le bien-être sont désormais des temps bien identifiés et fonctionnent efficacement. Nous constatons d'ailleurs une demande croissante pour l'art-thérapie, à laquelle nous ne pouvons pas toujours répondre, faute de créneaux disponibles.

Le « Troc T'Sapes » s'impose comme un événement saisonnier attendu par les familles. De plus, nous sommes régulièrement sollicités au cours de l'année pour des dons de vêtements destinés aux jeunes ou aux familles en difficulté.

Enfin, la collaboration avec la Plateforme de l'Agence Chantiers continue de se structurer et confirme sa plus-value pour les jeunes que nous accompagnons.

Les faits marquants 2024

Au-delà des accompagnements quotidiens, plusieurs projets ont marqué cette période :

- Le MEJ a organisé un mini-camp de trois jours en août 2024 avec cinq jeunes issus de quatre services différents. Ce séjour a été une expérience particulièrement enrichissante pour eux, leur permettant de « vivre autre chose » avec des éducateurs décalés de leur quotidien.
- Un jeune, repéré par le MEJ pour ses compétences artistiques, a participé à un projet avec Le Labo : illustrer, par des dessins, les parcours de jeunes en protection de l'enfance. Ce projet, porteur de sens, devrait aboutir à une publication.

Les perspectives 2025

- L'équipe prévoit de réitérer l'expérience du mini-camp en août 2025.
- Un projet de fresque est en cours de réflexion.
- Il est essentiel que nous restions à l'écoute des équipes éducatives afin de construire ensemble des réponses adaptées à chaque adolescent ou jeune adulte. Le MEJ œuvre depuis de nombreuses années avec créativité, et ce qui fait la force de ce module, c'est sa capacité au bricolage, au sens noble du terme.
- Et toujours des projets plein la tête !

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	13
Nombre de journées réalisées en 2023	4274
Nombre de journées prévisionnelles 2024	4271
Nombre de journées réalisées en 2024	3626
Taux d'occupation	85 %
Nombre d'entrées sur le service	17
Nombre de sortie sur le service	19
Nombre de jeunes accompagnés	28
Durée moyenne des accompagnements	8,43 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	16 ans
Répartition par sexe	10 filles et 18 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 64 % Aix les bains : 11 % Avant Pays Savoyard : 14 % Maurienne : 11 %

Analyse

L'année 2024 a été particulière car les jeunes ont été déplacés sur le CHS (transfert temporaire de l'unité d'hébergement) pendant la période des travaux de mai 2023 au juillet 2024.

La baisse du taux d'occupation sur l'effectif global du SAU est à mettre en lien avec le non-remplissage des 3 appartements dédiés à la prise en charge de jeunes en voie d'autonomisation, qui pourraient prétendre à passer sur des suivis individualisés par exemple. En effet, la problématique des jeunes accueillis a été estimée incompatible avec le niveau d'autonomie requis pour une vie en studio. Sur cette année 2024, seule une jeune a pu en bénéficier jusqu'à son orientation à l'automne 2024.

La baisse du nombre de jeunes accueillis est également en lien avec l'augmentation du temps d'accueil moyen qui passe de 3,81 mois en 2023 à 8,43 mois en 2024. Ce changement est lié au manque de place sur les structures de type MECS et aux profils des jeunes qui se complexifient.

En effet, il y a une augmentation massive, depuis la crise sanitaire du nombre de jeunes avec des notifications MDPH, qui sont un frein à leur orientation. Les établissements spécialisés de type DITEP sont, eux aussi, saturés et ne peuvent accueillir toutes les situations notifiées par la MDPH. De plus, le nombre de jeunes avec des troubles psychologiques et psychiatriques parfois massifs est aussi en augmentation.

Un partenariat avec l'équipe de l'EMASA (équipe mobile du CHS) a été incontournable pour faire face au manque de places sur les lieux de soins de type MDA ou CMP. Ce service du CHS a pu co-accompagner 3 jeunes du SAU.

L'augmentation du temps de présence des jeunes accueillis sur la SAU oblige les équipes à changer certaines modalités de prise en charge avec notamment, un travail plus accru autour de la scolarisation. L'équipe du MEJ de l'association a été sollicitée pour accompagner certains jeunes ne pouvant prétendre à une scolarité dite « normale ».

Ce service est précieux pour l'équipe du SAU. Il permet aux jeunes de pouvoir être aidés pour retrouver un rythme de vie et également d'être accompagnés sur de la remobilisation scolaire ou prépa-professionnelle.

La présence de filles est aussi en nette augmentation. Les statistiques de genre se sont même inversées. A l'heure de la rédaction de ce rapport, seul 1 garçon est présent dans les effectifs. Cette situation impacte les prises en charge, car les problématiques des jeunes accueillies sont différentes. Par exemple, le nombre de jeunes accueillies étant en risque prostitutionnel ou avec des facteurs de vulnérabilité importants demande aux équipes une connaissance et une vigilance de tous les instants. Des temps de formation pour faire face à ces problématiques ont commencé en interne et avec le concours du Conseil Départemental de la Savoie.

Les faits marquants 2024

Les travaux du SAU se sont terminés en juillet 2024. Les jeunes et l'équipe du SAU ont pu prendre place dans des nouveaux locaux qui offrent des conditions de vie respectueuses, notamment concernant leur intimité.

En effet, les chambres sont désormais équipées de sanitaires individuels. Ces locaux ont aussi une cuisine équipée et adaptée à la collectivité. Cette réhabilitation permet aux jeunes accueillis d'évoluer dans un environnement propice à leur développement.

Si les travaux à l'extérieur restent à terminer, la qualité de vie joue grandement sur l'ambiance dans ce service. Les deux studios à l'étage et le studio à l'extérieur permettent de travailler à l'accompagnement à la semi-autonomie sereinement et en sécurité. Grâce aux financements de fin d'année, le studio du bas a pu être entièrement équipé. Un jeune bénéficie d'un accompagnement adapté à son projet, à proximité de l'équipe, facilitant grandement l'optimisation de sa prise en charge.

L'été 2024 a été marqué par une crise au niveau des ressources humaines.

Ces événements ont eu des conséquences sur l'équipe du SAU et sur les cadres du DAD qui ont dû prendre le relai en pleine période estivale. Si cette crise n'est pas encore totalement dépassée, au regard de son ampleur et de son caractère protéiforme, des modalités pour accompagner l'équipe éducative du SAU ont été prises et vont se poursuivre en 2025. Par exemple, des temps de régulation d'équipe avec une psychologue du travail, en sus des temps d'analyse des pratiques, ont été mis en place et sont programmés pour toute l'année 2025.

Les perspectives 2025

Un travail sur la gestion de la crise au SAU est en cours et un diagnostic RPS devrait faire émerger des préconisations afin de permettre un ajustement dans l'accompagnement de l'équipe.

Au niveau des postes éducatifs, un remplaçant en CDD a été recruté pour pallier l'absence de deux titulaires en formation d'éducateur spécialisé. Une embauche est en cours par le biais de la mobilité interne de la SEAS.

Des temps de formation pour les personnels non diplômés sont prévus. Un plan de formation va être réalisé à l'issue de la fin des entretiens pluriannuels pour accompagner une montée en compétences des tous les professionnels, former aux besoins et problématiques spécifiques de l'urgence mais aussi aux évolutions des profils des jeunes accueillis.

Le Labo de la Sauvegarde a engagé un travail sur la « responsabilité ». L'équipe et certains jeunes concernés vont participer à tester un outil sur cette thématique.

L'équipe du SAU réfléchit à travailler sur les temps de « réunion jeunes » afin de développer le « pouvoir d'agir » des enfants concernés et ainsi, se mettre en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques.

Au niveau du partenariat avec le service EJF et la PJJ, des rencontres régulières vont se poursuivre et se ritualiser. Des échanges de bonnes pratiques sont déjà en cours comme des temps dispensés par des membres de l'équipe de l'UEMO de Chambéry qui sont venus pour une mise à jour du nouveau code de justice pénale des mineurs (CJPM). En contrepartie, nous avons accueilli des auditeurs de justice en stage. Les équipes et les jeunes ont pu montrer leur quotidien à des futurs magistrats.

Concernant le partenariat avec la DEJF, des rencontres mensuelles sont prévues. Elles sont précieuses pour échanger sur les situations bloquantes, concernant les orientations.

Des interventions sont prévues avec l'ENSEIS de la Ravoire dans le cadre du module de formation ME sur la protection de l'enfance. Les éducateurs du SAU vont pouvoir se mettre en posture de formateur et ainsi monter en compétence. Au niveau managérial, ces temps sont stimulants pour les personnels éducatifs, mettant en valeur leur travail. C'est aussi l'occasion de pouvoir modifier les représentations des élèves éducateurs sur la protection de l'enfance dans l'urgence et ainsi permettre à des futurs diplômés de postuler.

Des échanges de pratiques en accueil d'urgence nous paraissent primordiaux à développer à l'avenir avec l'accueil d'urgence du département (FAU) et celui de la Haute-Savoie. Cela permettra de partager les savoirs et les usages afin d'accompagner au mieux les jeunes placés en urgence.

L'année s'ouvre sur de nouvelles perspectives de construction que nous souhaitons soutenir à l'échelle du dispositif et de l'association au travers de ces orientations 2025.

SUIVIS INDIVIDUALISÉS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	40
Nombre de journées réalisées en 2023	14250
Nombre de journées prévisionnelles 2024	13140
Nombre de journées réalisées en 2024	14165
Taux d'occupation	108 %
Nombre d'entrées sur le service	16
Nombre de sortie sur le service	15
Nombre de jeunes accompagnés	55
Durée moyenne des accompagnements	21 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	20 ans
Répartition par sexe	26 filles et 39 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 56 % Moutiers : 5 % Montmélian : 15% Albertville : 9 % Maurienne : 4 % Avant Pays Savoyard : 7 %, Ain : 2 % Haute Savoie : 2 %

Analyse

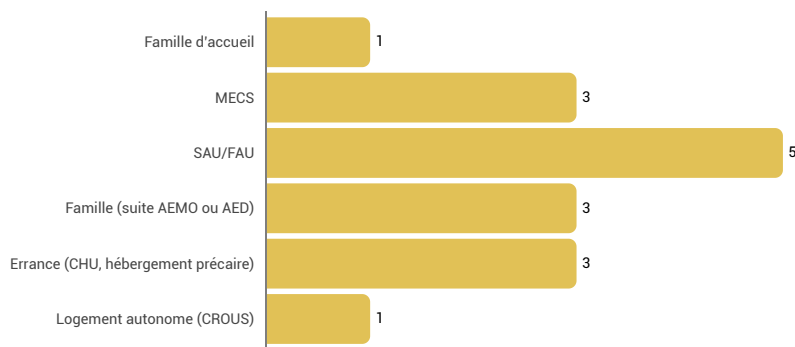
Concernant l'activité du service

55 jeunes ont été accompagnés durant l'année 2024, contre 60 en 2023. L'année 2024 compte moins d'admissions qu'en 2023 (16 en 2024 contre 22 en 2023). En effet, en 2024, les accompagnements en cours se sont poursuivis, notamment des 22 jeunes entrés en 2023. Un « renouvellement » de l'effectif est à prévoir en 2025, avec presque la moitié des jeunes du service qui atteindront les 21 ans.

Le service a réalisé 107,80% de son activité prévue en 2024, (108,45% en 2023, 101% en 2022 et 102% en 2021), marquant pour la quatrième année consécutive une augmentation puisque le service tournait entre 90 et 94 % d'activité entre 2018 et 2020. Ce taux a été possible par une plus grande demande d'accueils provenant du Département, ainsi que par l'embauche d'un 8ème éducateur dans l'équipe.

37% des 16 jeunes admis en 2024 provenaient de services du DAD de la Sauvegarde (Caravane : 2 ; SAU : 3 ; Eole : 1).

Provenance des jeunes admis en 2024



Concernant le profil des jeunes accompagnés

Le service a accueilli 6 jeunes mineurs en 2024, dont 2 sont devenus majeurs en cours d'année. Une jeune a été accueillie à 16 ans et demi ; il s'agit d'une jeune accompagnée, dans un premier temps, sans hébergement (internat scolaire et week-end en famille). Les conditions d'hébergement en studio en ville pour la majorité des jeunes et la présence éducative limitée (2 rencontres hebdomadaires en moyenne) ne permettent pas l'accueil dans de bonnes conditions de jeunes qui risqueraient d'être en difficulté au quotidien ou de mal supporter la solitude.

35% des jeunes présents au 31/12/24 étaient scolarisés (Lycée, Ecole de la Deuxième Chance, Université, dont 3 apprentis) ; 35% étaient en emploi (CDD, Intérim, Contrat d'insertion) et 30% étaient sans activité.

Ces 12 jeunes demandent une intervention renforcée de l'équipe pour les mobiliser à définir un projet d'insertion, aller à la Mission Locale pour certains, participer à des chantiers au sein de la Plateforme de la Sauvegarde, sur des temps d'accueil au MEJ ou sur des accompagnements dans le soin ou dans des activités de mieux-être plus « occupationnelles ».

L'ensemble de ces jeunes rencontre de réels freins à l'insertion, soit par des mécanismes psychiques qui les empêchent de supporter une forme d'engagement relationnel qu'est celle du monde du travail, soit par des troubles psychiques suspectés ou avérés et/ou encore des pratiques addictives qui viennent parasiter leur quotidien. Pour la majorité de ces jeunes, une priorité est donc donnée aux soins (acceptation du besoin de prendre soin, accompagnements aux démarches).

4 jeunes perçoivent ou sont sur le point de percevoir l'Allocation Adulte Handicapé.

Les faits marquants 2024

Dynamique d'équipe

En septembre 2024, l'équipe s'est engagée dans l'accueil d'une 9ème collègue embauchée en contrat de professionnalisation en formation d'éducatrice spécialisée. Ces renforts dans l'équipe éducative ont permis l'accueil de plus de jeunes sur l'année 2024, avec des situations de jeunes plus vulnérables et le développement de projets collectifs.

Accueil de deux mineurs non accompagnés

Face à la saturation des dispositifs dédiés aux MNA en Savoie, le Département a sollicité le DAD pour pouvoir accueillir certains jeunes MNA. Les Suivis Individualisés ont accueilli 2 jeunes en 2024, portant à 5 le nombre de jeunes MNA accompagnés par le service.

L'accès au logement à la sortie du service

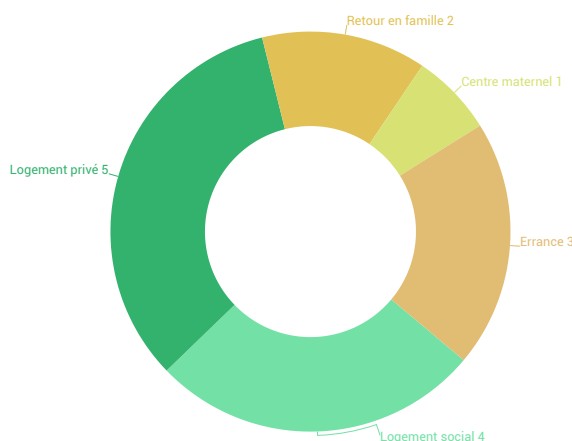
L'un des objectifs majeurs du projet du service des Suivis est que chaque jeune puisse quitter le service avec suffisamment de ressources pour subvenir à ses besoins et avoir un lieu sécurisant où vivre, adapté à sa situation.

L'accès au logement social ou au logement privé reste réservé aux jeunes qui ont pu réussir à réunir les conditions financières et administratives leur permettant de répondre aux exigences des bailleurs. 60% des jeunes sortis en 2024 ont pu accéder à un logement dans le parc social ou privé.

3 jeunes sont sortis sans solution : 2 n'ont plus donné de nouvelles et sont partis sans prévenir le service, 1 a fait le choix de ne pas redemander d'APJM.

Nous pouvons également souligner que 2 jeunes femmes ont quitté le service du fait de leur grossesse. Dans les 2 situations, malgré une habilitation qui permettrait l'accompagnement de jeunes mères, aucune des deux ne présentait un degré d'autonomie psychique et affectif suffisant pour que nous puissions poursuivre leur accompagnement de jeunes adultes-parents, avec trop de risques pour les 2 bébés à naître. Une a pu être orientée à La Buissonnière et l'autre a fait le choix de s'installer avec le père de son enfant dans un logement privé, sans demander la prolongation de notre accompagnement.

Lieu de vie au moment de la sortie - 2024



Focus sur un projet éducatif

Un camp au lac d'Aiguebelette de 3 jours fut une expérience particulièrement riche en rencontres conviviales, détente et partages, autour de temps sportifs (Via Ferrata, randonnées, baignades). Cela faisait plusieurs années que le service n'avait pu organiser un camp.

Quelques retours des jeunes qui y ont participé :

« On a appris à se découvrir dans un cadre différent, ça crée des liens plus solides et surtout des souvenirs incroyables ».

« Ça m'a également permis de faire des super rencontres et j'ai gardé contact et on se voit régulièrement depuis le séjour ».

« Ça m'a permis de me dépasser, je suis fier de moi ».

Questionnaire adressé aux jeunes

En automne 2024, un questionnaire adressé à l'ensemble des jeunes du service a permis de recueillir leurs envies concernant des temps collectifs (23 questionnaires collectés) :

L'intérêt pour les activités est évident. L'envie de partage ressort, ainsi que la notion de découverte. Le côté sport/nature est un aspect important ; il en est ainsi des sorties culturelles. La dimension de partage par le biais de la cuisine est l'activité la plus plébiscitée. La création artistique/ bricolage émerge aussi d'un quart des réponses. Un atelier Cuisine est maintenant régulièrement proposé les mercredis soir. Un atelier régulier autour du sport en vue de s'entraîner pour la course de l'Odysee est également proposé chaque année.

Cette question de la rencontre et du partage entre jeunes du service est importante dans les retours questionnaires.

Les perspectives 2025

- Poursuite des projets collectifs (ciné débat, sorties sportives, camps, groupes de parole animés par les psychologues...).
- Poursuites des rencontres partenariales (Ecole 2ème chance, Eval +...)
- Finalisation du travail de réactualisation des outils de la loi 2002-2 (Livret d'accueil, Projet personnalisé)
- Poursuivre et structurer la démarche au niveau de l'équipe et en associant les jeunes, sur la participation des jeunes

TEMPO

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2024	10
Nombre de journées réalisées en 2023	1755
Nombre de journées prévisionnelles 2024	2200
Nombre de journées réalisées en 2024	1706
Taux d'occupation	77 %
Nombre d'entrées sur le service	6
Nombre de sortie sur le service	4
Nombre de jeunes accompagnés	13 mois
Durée moyenne des accompagnements	16 ans
Age moyen des personnes accompagnées en années	20 ans
Répartition par sexe	8 filles et 5 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry : 100 %

Analyse

Le taux d'occupation de l'Accueil Séquentiel 2024 est sensiblement le même qu'en 2023 (77,54 % contre 79,6 %).

Si ce taux est en dessous des objectifs au regard du nombre de journées prévisionnelles, cela s'explique par :

- Des difficultés de recrutement et de remplacement désormais classiques mais aussi liées aux spécificités des fonctions éducatives sur le service.
- Un dispositif toujours méconnu des services Départementaux et des partenaires

L'âge moyen des jeunes accueillis a légèrement augmenté (16 ans en 2024 contre 14 ans ½ en 2023). Cela peut s'expliquer par une arrivée plus tardive dans le dispositif après bien souvent des mesures en Milieu Ouvert pour lesquelles les objectifs ne sont pas totalement atteints et dont les situations ont besoin d'être consolidées.

Les orientations des sorties (4) :

- Trois fins de prise en charge avec retour en famille
- Une orientation vers le S.A.U.

Origines des jeunes entrant sur le service (6) :

- Deux Jugements en Assistance Educative (dont 1 suite AEMO)
- Trois en « Accueil Provisoire » (dont 2 suites SASEP)
- Un J.A.E. suite service Caravane

Toutes les orientations suite à des mesures le sont sur des mesures exercées par les dispositifs de la SEAS, ce qui confirme que le service TEMPO est bien identifié par les professionnels de l'Association.

Observations sur les prises en charge :

Les profils des jeunes accueillis sont divers mais il est observé que quelques situations arrivent particulièrement dégradées sur le service. Les problématiques sont multiples et la préconisation TEMPO peut s'avérer en décalage avec le projet de service. Peut-être est-ce dû au manque de places et aux délais d'attente trop importants pour des prises en charges MECS. Cet état de fait rend plus difficile l'accompagnement à la parentalité, aux soins, à la scolarité.

A contrario, trois arrivées en 2024 se sont faites de façon administrative par le biais d'un Accueil Provisoire. Cela permet de recueillir une véritable adhésion de la famille et du jeune.

Par ailleurs, le postulat de deux nuits sur le collectif est posé comme une des conditions de base pour les jeunes dès l'entrée dans le service y compris pour les A.P. Cela permet à l'équipe éducative de mieux observer le jeune, à celui-ci de se poser et d'en comprendre le sens et à tous de créer du lien et une relation de confiance. Ensuite, et suivant l'évolution de la situation, un allègement d'une nuit est possible en accord avec le service EJJ du Département.

En ce qui concerne le profil des accueils 2024, il est à noter la forte proportion d'enfants dont le domicile principal est celui d'une mère isolée (10 sur 13 dont 6 où les pères n'apparaissent plus ou très peu dans la vie du jeune). Notre équipe fait face à des mamans bien souvent démunies devant le fonctionnement de leur adolescent. De ce fait, nous proposons des étayages intensifs et fréquemment des entretiens familiaux. La notion d'un épuisement parental doit alors être prise en compte par l'équipe. Nous restons vigilants, à l'écoute et force de proposition dans ces situations fragiles.

Pour l'ensemble du service :

Le projet de service de TEMPO a été retravaillé en équipe de direction dans l'objectif de tenir compte de l'évolution du DAD et d'apporter davantage de cohérence entre les différents services qui le composent. Il reste à le travailler en équipe ainsi qu'à mener une refonte du règlement intérieur et du livret d'accueil jeune.

La plaquette de présentation TEMPO a été réalisée et va permettre de présenter le service

Sur le plan des ressources humaines :

La première partie de l'année (jusqu'en septembre) a été assez énergivore pour une équipe éducative peu stable et pouvant être mise en difficulté devant le fonctionnement du groupe de jeunes. L'appel à du personnel intérimaire, uniquement sur les temps d'hébergement interne à la structure, a été nécessaire. Il a permis d'assurer une continuité de service sécurisée malgré la recherche continue de professionnel(le)s sous contrat.

Les mouvements de personnel :

Départs :

- 1 congé maternité de la psychologue depuis le mois d'octobre.
- 1 démission pour réorientation sur un dispositif sans internat
- 1 fin d'alternance de 2 ans pour une M.E qui a été embauchée sur un autre service du dispositif

Arrivées :

- 1 CDD psychologue en remplacement du congé maternité (arrivée en octobre)
- 1 éducateur en CDI en remplacement du CDI (arrivée en septembre).
- 1 M.E en alternance pour une durée de 2 ans.

Observations complémentaires :

- 2 E.S en arrêt maladie sur l'année 2024 avec des retours à mi-temps thérapeutique évoluant en temps partiel sont venus rythmer l'exercice.

Les temps libérés et la spécificité des missions basées sur le lien notamment de confiance avec les familles et les jeunes rendent difficile l'embauche de CDD et l'intervention d'intérimaires au quotidien. Le choix a été fait, avec l'équipe en place, de pallier ces absences en interne.

Les faits marquants 2024

Dans le cadre d'un projet du Labo, une jeune du service TEMPO a pu mettre en avant ses talents de dessinatrice en illustrant une BD sur les parcours des jeunes en protection de l'enfance. L'ouvrage relate le parcours de quatre jeunes accompagnés ou ayant été accompagnés par la Sauvegarde sur la base de leur témoignage. Très investie sur ce projet, la jeune a su trouver sa place entre une équipe de professionnels et les jeunes concernés dont les parcours pouvaient lui faire écho.

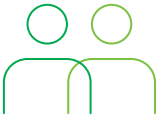
Les perspectives 2025

- Travail sur l'application du projet de service en lien avec l'évolution du public.
- Travail sur le règlement intérieur et le livret d'accueil.
- Travail sur des outils de participation et d'expression des familles et des jeunes
- Augmentation du nombre de journées, ce qui passe par la stabilisation de l'équipe éducative sur la base de 4 équivalents Temps Plein + un ou une alternant(e)

VILLA JOIGNY

Visite en Présence d'un Tiers - VPT

Les chiffres clés



Nombre d'ayants droit	49
Nombre d'enfants concernés	46
Nombre de visites prévues	773
Nombre de visites réalisées	543
Nombre d'annulations de visites	230
Nombre d'heures de bilans et point de situation	43h30
Provenance des situations	Conseil Départemental de Savoie par le biais des ordonnances de placements chez les assistants familiaux et TDC AEMO de la SEAS par le biais de décisions de justice (juge des enfants) et placement TDC

Analyse

Le service a été confronté à un absentéisme de longue durée au sein de l'équipe éducative, associé à des difficultés de recrutement de personnel qualifié sur des périodes courtes. Bien que cette situation n'ait pas entraîné d'annulations de la part du service, elle explique en partie la baisse d'activité observée durant la période. Autre explication à cette baisse, ce sont les annulations d'entretiens, principalement en raison de changements dans les situations personnelles des parents ou des manques d'anticipation sur des absences prévues mais non signalées, notamment durant les vacances scolaires (par exemple, départs en colonie non signalés).

La singularité de certaines situations familiales impose une vigilance constante, rendant parfois la planification délicate.

L'évolution du cadre législatif fait émerger de nouvelles modalités d'accompagnement : en plus des suivis classiques auprès d'enfants confiés à des assistants familiaux, nous intervenons de plus en plus dans le cadre de mesures d'AEMO ou de visites médiatisées pour des enfants placés chez des tiers dignes de confiance (TDC) ou accueillis en MECS.

En 2024, le service a accompagné 44 enfants et 36 familles.

Parmi elles, 4 familles ont sollicité plusieurs formes de visites : des visites individuelles entre chaque enfant et un parent, ainsi que des visites regroupant la fratrie avec le parent.

En complément :

- 1 enfant et une fratrie bénéficient de visites avec leur grand-mère maternelle ;
- 2 enfants voient leur grand-mère, en plus de leur père et/ou mère.

En termes de lieux de placement :

- 28 enfants et/ou fratries sont hébergés en famille d'accueil ;
- 4 sont placés en MECS ;
- 5 chez un tiers digne de confiance ;
- 2 sont chez l'autre parent.

Concernant les orientations :

- 72 % proviennent de la Maison Sociale Départementale de Chambéry ;
- 22 % de l'AEMO ;
- 6 % de la Maison Sociale Départementale de la Combe de Savoie.

Répartition par âge :

- 11 % des enfants ont 2 ans ou moins ;
- 23 % ont entre 3 et 5 ans ;
- 26 % ont entre 5 et 10 ans ;
- 40 % ont 10 ans et plus.

La mobilisation de l'équipe autour d'une planification rigoureuse, malgré les aléas, a permis d'accompagner 44 enfants et 36 familles, tout en maintenant une attention particulière aux besoins spécifiques (visites élargies, implication des grands-parents, fratries).

Enfin, la répartition par âge souligne la nécessité d'adapter les modalités de visites en fonction du développement de l'enfant, avec une vigilance accrue pour les plus jeunes comme pour les pré-adolescents et adolescents, dont les enjeux affectifs et relationnels nécessitent un accompagnement spécifique.

Les faits marquants 2024

Dans le cadre de la finalisation de la charte départementale, le service a révisé son projet afin de le mettre en adéquation avec les orientations définies.

Une rencontre a été organisée avec une partie de l'équipe de la Maison Sociale du bassin chambérien pour présenter le service, croiser les regards et ajuster la collaboration. Cet échange a permis d'adapter la "fiche navette", document utilisé pour solliciter la mise en place de visites en présence d'un tiers, afin de mieux tenir compte de la réalité des situations des enfants et de leurs parents.

Les perspectives 2025

Les situations sont plus hétérogènes qu'auparavant avec un nombre grandissant de situations complexes entraînant des risques d'incident pour les jeunes enfants comme pour les professionnels.

Une perspective à envisager serait de procéder à une évaluation régulière des visites et de leur impact sur l'enfant. En effet, l'évolution du lien parent-enfant et son impact sur l'enfant doivent être régulièrement évalués, au regard des objectifs initiaux de l'intervention et différents critères pourraient être pris en compte pour cette évaluation : l'état de l'enfant, les capacités des parents à satisfaire ses besoins fondamentaux, l'évolution de la qualité du lien, les difficultés et les attentes réciproques.

L'évaluation partenariale, pour assurer une diversité des regards, permet d'adapter les modalités d'exercice du droit de visite aux besoins de l'enfant et aux évolutions constatées, afin d'intégrer l'évolution des relations familiales dans les décisions de renouvellement de placement.

Cette évaluation pluridisciplinaire, en lien avec l'enfant et ses ayants-droits, pourra être transmise au magistrat. Cette évaluation pluridisciplinaire demande aux professionnels, de mettre en œuvre des compétences dans des registres très différents (droit, bonnes pratiques, travail en équipe, travail sur ses représentations et ses émotions...) qui requièrent un accompagnement et des soutiens variés : formation continue, analyse de pratiques, psycho-ergonomie de la relation d'aide...

Dans l'attente, l'équipe éducative de la VILLA JOIGNY reste mobilisée en s'appuyant sur un lieu de travail convivial et adapté au bon déroulement des visites. Les supports à la relation sont diversifiés que ce soit dans le jardin aménagé, dans les salles d'entretien ou dans la cuisine.

Les ayants-droits, bien que souvent fragilisés et en situation de vulnérabilité, peuvent retrouver leur enfant dans un cadre sécurisant et contenant, en étant soutenus et accompagnés par des professionnels aguerris.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DISPOSITIF MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Mot du Directeur de transition, M. Frédéric Bouteille

La présentation l'activité du Dispositif pour Mineurs Non Accompagnés (DMNA) est particulière compte tenu de mon arrivée en mars 2025 en tant que Directeur de transition pour assurer le relais entre le précédent et le prochain ou la prochaine titulaire en cours de recrutement.

Je découvre chaque jour la richesse de ce dispositif qui est le seul autorisé sur le département à proposer un parcours intégré complet aux jeunes mineurs et majeurs étrangers vivant sur ce territoire de Savoie : Mise à l'Abri, Service d'Evaluation et d'Orientation, MECS (internat et insertion), Suivi en Hébergement Externalisé (accompagnement à la vie autonome), et l'Equipe Transverse qui est le lien dans l'insertion de ces jeunes.

Ce rapport d'activité du Dispositif reflète l'engagement des équipes à l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leur projet d'intégration.

L'année 2025 est charnière pour les équipes et notre partenaire tutelle, le Conseil Départemental de la Savoie. Elle constitue aussi une opportunité de capitalisation et de stabiliser des savoirs faire développés depuis la création du DMNA en 2020.

Frédéric BOUTEILLE
Directeur de transition du Dispositif MNA

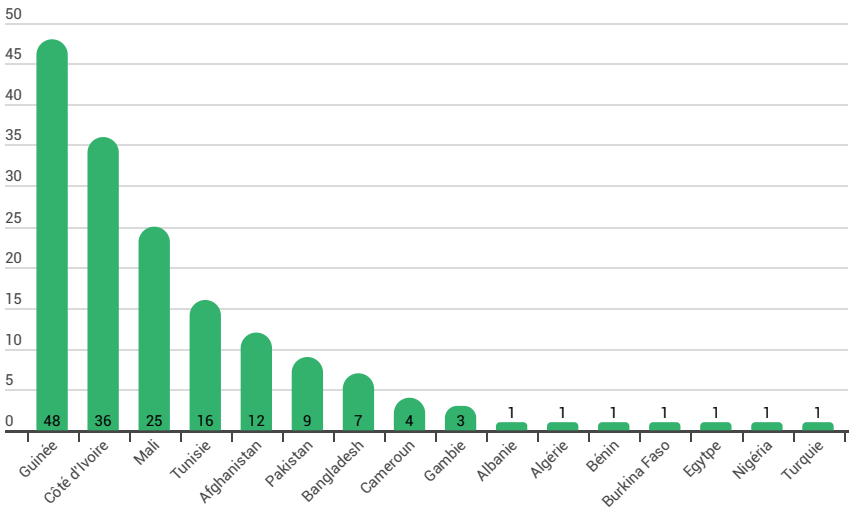
Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

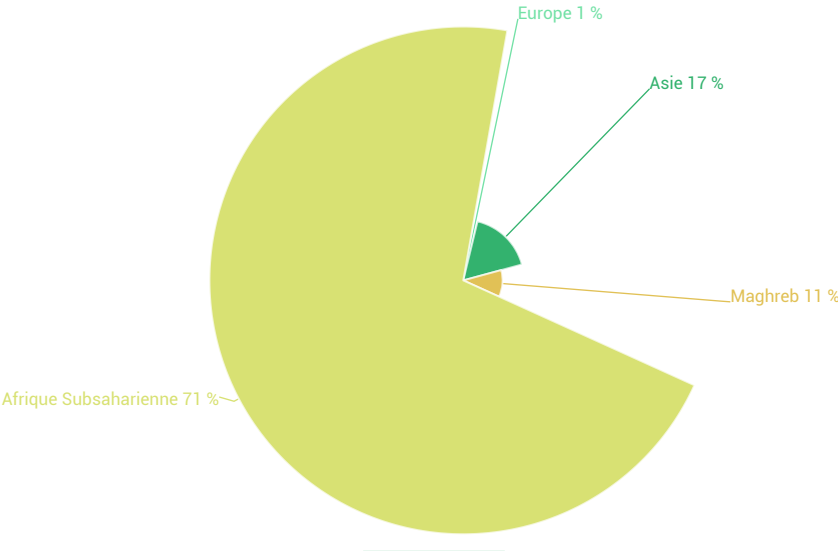
Nombre de places autorisées en 2024	134
Nombre de journées réalisées en 2023	47 656
Nombre de journées prévisionnelles 2024	46 806
Nombre de journées réalisées en 2024	46 800
Taux d'occupation	96 %

SERVICES	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES			NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES			ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL			TAUX RÉALISATION RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
MAAB	2 957	4271	4 270	1 957	4 441	4 326	-1 000	170	56	66 %	104 %	101 %
Plateforme	39 749	40 405	40 512	38 616	41 192	40 450	-1 133	787	-62	97 %	102 %	100 %

Origine des jeunes par pays - 2024



Origine des jeunes par aire géographique - 2024



Les ressources humaines

	2022	2023	2024
Effectif au 31.12	63	61	59
Turn Over	36 %	37 %	8 %

Retour sur l'activité 2024

- Une panne généralisée du chauffage a conduit à des mesures temporaires d’immobilisation de 3 chambres pour proposer des douches chaudes (ballons installés ad’hoc).
- Acquisition par le Conseil départemental de la Maison du Parc à Challes-les-Eaux (Avril 2024).

Les perspectives 2025

- Remise en état de 4 chambres (suite à l’incident chauffage)
- Recrutement d’un(e) titulaire suite au départ du directeur (Février 2025) : management de transition durant la période de recrutement.

MISE À L'ABRI

L'équipe se compose de six travailleurs sociaux, d'une psychologue et d'une maîtresse de maison et de deux surveillants de nuit.

L'enjeu pour l'équipe est d'assurer un accueil sécurisant et bienveillant pour les jeunes confiés par le Conseil Départemental dans l'attente de leur évaluation d'isolement et de minorité et d'orientation. Il s'agit de garantir une prise en charge immédiate et adaptée aux besoins fondamentaux du jeune accueilli, lui offrir un hébergement sécurisé, répondre à ses besoins vitaux (alimentation, vêtements, soins médicaux) lui apporter un soutien psycho-social face au parcours souvent marqués par des traumatismes et de l'incertitude.

Pour y répondre, l'équipe met en place un accueil individualisé et adapté à chaque jeune.

Dès les premiers jours et après un temps de repos, l'équipe propose aux jeunes des activités à caractère éducatif. Concomitamment, il informe et accompagne les jeunes dans les différentes étapes de leur évaluation : prise d'empreinte à la préfecture, entretien d'évaluation par les équipes du service MNA du Conseil Départemental.

Les faits marquants 2024

- Accueil 24 h / 24, 7 jours sur 7, capacité d'accueillir 13 jeunes toute l'année.
- En 2024, il a accueilli 29 filles et 48 garçons âgés de 13 à 18 ans représentant plus 21 nationalités différentes.

Focus sur un projet éducatif

Les ateliers et activités

L'équipe éducative et l'éducateur technique spécialisé du DMNA, leur proposent des activités, du lundi au vendredi. Les jeunes sont accueillis à Challes-les-Eaux du lundi après-midi au jeudi matin pour de la pratique d'activités sportives ou manuelles.

Les mardis et jeudis de 9h à 12h, ils participent à des ateliers FLE animés par la référente scolaire. L'éducateur Technique, Gislain, accueille les jeunes chaque matin du mardi et au jeudi et les lundis après-midi de 9h à 12 h et 13h30 à 16h30.

Cycle piscine

Apprendre à être à l'aise dans l'eau, dans un environnement contrôlé et bienveillant, permet non seulement de renforcer leur sécurité physique, mais aussi d'instaurer un climat de confiance. Cela leur offre un lieu où ils peuvent se libérer du stress lié à leur situation, tout en développant des compétences essentielles comme la gestion de la peur ou la concentration. De plus, cette activité leur permet d'être plus à l'aise dans l'eau, ce qui peut avoir un impact positif sur leur bien-être global et leur estime de soi.



Ateliers FLE

Pour permettre à chaque jeune de bénéficier d'atelier de remobilisation scolaire ou de cours de FLE, l'équipe a proposé plusieurs créneaux les mardis, les jeudis à la mise à l'abri et les vendredis de 15h à 17 h dans les locaux des suivis.



Ateliers créatifs

Les projets collectifs de la créativité et de la cohésion. L'association représentée aux Marché des continents, Marché de Noël de Challes-les-Eaux, de Chambéry,

Les projets collectifs de la créativité et de la cohésion.

L'association représentée aux Marché des continents, Marché de Noël de Challes-les-Eaux, de Chambéry.



Depuis deux ans, à l'initiative de l'équipe traverse, les équipes et les jeunes s'investissent avec engagement dans des projets tels que le marché des continents, les marchés de Noël de Challes-les-Eaux et de Chambéry.

En amont, des ateliers de création sont organisés avec les éducateurs, l'agent technique, la maîtresse de maison, l'infirmière, la référente scolaire, la référente insertion professionnelle et les jeunes, offrant des espaces d'échange et de collaboration où chacun peut exprimer sa créativité et développer de nouvelles compétences. Ces initiatives, bien plus que de simples événements, sont de véritables leviers de cohésions qui fédèrent personnels et jeunes.

Par ailleurs, ces projets participent au financement des activités de la mise à l'abri favorisant ainsi de nouvelles opportunités de découverte et d'expériences aux jeunes.



Sorties de loisirs, financées par les diverses ventes

Lasers Games



Repas de fin d'année



Au bord de l'eau



Les perspectives 2025

- Augmentation d'accueil de jeunes filles voire très jeunes (dérogation pour les moins de 13 ans).
- Allongement de la durée d'accueil par manque de places avals SEO/MECS.
- Le renforcement des compétences des travailleurs sociaux à travers la formations internes et externes.
- La construction d'un règlement intérieur adapté aux allophones afin de leurs besoins.
- L'aménagement et l'amélioration de la cuisine pour garantir un espace plus convivial et fonctionnel.

SEO / MECS

Les faits marquants 2024

Parmi les temps forts de l'année 2024, de nombreuses activités souvent sollicitées par les jeunes ont été proposées :

- Sorties baignade au lac en été
- Laser game (plein air et en intérieur) et paintball
- Equitation
- De nombreuses sorties piscine pour permettre aux jeunes l'apprentissage de la natation
- Tournois de foot inter-foyers
- Activité slackline
- Sortie au ski et luge en fin d'année – très demandée par les jeunes, de jolis souvenirs gravés dans les mémoires
- Visites de villes : Lyon, Aix-Les-Bains
- Visite du marché de Noël de Chambéry
- Balades au Bourget du Lac et à Annecy
- Sorties régulières au cinéma
- Activités peinture
- Galerie EUREKA
- Repas de fin d'année entre les différents services du DMNA (MAAB, SEO, MECS)

Dans l'objectif d'élargir la culture, le niveau d'information des jeunes sur leurs connaissances du territoire, plusieurs partenariats fonctionnels et plébiscités par les jeunes ont perduré, et d'autres sont actuellement au travail :

- AGIR ABCD, proposant chaque semaine des cours de FLE aux jeunes de la MECS et du SEO
- Un partenariat avec un bénévole est à l'étude pour proposer des cours de soutien en mathématiques les samedis matins pour début 2025.
- Parrains Par Mille est toujours en lien étroit avec le dispositif MNA avec plusieurs jeunes qui sont encore cette année accompagnés par des parrains, et profitent ainsi d'une découverte du territoire approfondie. De nouveaux jeunes bénéficient de ce dispositif chaque année, avec un retour très positif.

Ces activités essentielles au développement et à l'intégration sociale des jeunes sur le territoire sont fortement demandées par les jeunes, et nous notons chaque fois un fort taux de participation à celles-ci.

Du côté des salariés, afin de permettre une meilleure cohérence éducative et d'améliorer continuellement nos pratiques, un séminaire de deux jours a été proposé aux équipes en janvier afin d'établir de nouvelles procédures (travail en profondeur sur l'accueil et l'admission des jeunes, travail autour d'un protocole sanction), mettre à jour le règlement intérieur, et créer une dynamique d'équipe co-constructive dans la bienveillance.

Focus sur un projet éducatif

Et comment on fait chez toi ?

Un atelier mis en place par la psychologue de Challes, ainsi que les éducateurs a vu le jour à la fin de l'année 2024. Intitulé « et comment on fait chez toi ? », l'objectif de cet atelier est de permettre aux jeunes un espace de parole libre où ils peuvent expliquer, discuter, et échanger sur les pratiques qu'ils vivaient dans leur pays d'origine, et celles qui ont lieu en France. Les discussions seront organisées autour de différentes thématiques comme : l'amitié, l'amour, la famille, l'argent etc.

Un premier atelier a eu lieu pendant les vacances de Noël et plusieurs jeunes de différentes ethnies ont pu participer afin d'échanger sur : « et comment on fait connaissance chez toi » ? Ce temps a été pleinement apprécié, tant par les jeunes que par les éducateurs.

Sortie Ski !

Cet hiver, et sur demande massive des jeunes, nous avons organisé une sortie au ski pour permettre à nos jeunes MNA de découvrir les joies des sports d'hiver ! Malgré quelques chutes, pas de bobos, et surtout de multiples rires et souvenirs.



Sortie Hammam / Balnéothérapie

Afin de se détendre avant la reprise de l'école en septembre, activité Balnéo / Hammam pour les jeunes qui sont revenus détendus, apaisés... et impatientes de la prochaine fois !



Mais aussi...

- Des sorties paintball
- Des sorties à chaque période de vacances scolaires, comme au bowling par exemple.
- La création d'un guide du dispositif, pour aiguiller les nouveaux salariés dans leur prise de poste, reprenant toutes les procédures de la MECS et du SEO, et le déroulement d'une journée type – même si chaque journée est unique !



Les perspectives 2025

Réhabilitation de la salle d'activité

Afin de permettre aux jeunes d'avoir un lieu de rassemblement commun aux deux services agréable et convivial, et de favoriser la dynamique de groupe sur le collectif de Challes, nous avons décidé de réhabiliter la salle d'activité située au rez-de-chaussée dans son intégralité : nouveaux fauteuils, espace bar, bibliothèque et ludothèque, coin informatique, etc. Il est prévu qu'un atelier graffiti puisse être proposé en 2025 afin d'agrémenter la décoration de la salle avec des créations des jeunes.

Augmentation du nombre d'encadrants

Pour être toujours plus performants et qualitatifs dans notre accompagnement des jeunes du DMNA, le Conseil Départemental a cette année décidé d'octroyer 2 ETP supplémentaires, l'un pour le SEO, l'autre pour la MECS. Désormais, les équipes sont ainsi constituées :

- SEO : 8 éducateurs, 1 maîtresse de maison pour 22 jeunes
- MECS : 10 éducateurs, 1 maîtresse de maison pour 33 jeunes.

Permettre une participation plus active des jeunes au sein de Challes, et développer leur pouvoir d'agir

- Des groupes de parole sont mis en place en petits groupes, chaque dimanche, permettant ainsi un espace privilégié et intimiste pour que les jeunes puissent s'exprimer, faire part de leurs envies et leurs idées.
- Des boîtes à idée ont été mises en place dans chaque service, support permettant aux éducateurs de comprendre les enjeux et les problématiques rencontrées par les jeunes et reportées en groupe de paroles.
- Les commissions repas proposées par API en lien avec la cheffe de service continuent à perdurer, tous les deux mois, afin d'améliorer la qualité des repas proposés et coller davantage aux besoins et envies des jeunes, tout en s'assurant d'un équilibre alimentaire

ÉQUIPE TRANSVERSE

Pôle surveillants de nuit

6 professionnels interviennent en binôme sur le site de Challes-les eaux et celui de la mise à l'abri. Les surveillants de nuit de Challes-les-Eaux, accompagnés d'un agent technique ont suivi la formation SIAP1, qu'ils ont brillamment réussie. Cette montée en compétences permet à chacun de travailler plus sereinement auprès de jeunes.

Pôle scolaire

Au DMNA, la référente scolaire accompagne la scolarité de tous les élèves du dispositif sous le statut scolaire, c'est-à-dire hors apprenant. Ainsi tous les services : MAAB, SEO, MECS, et SUIVIS sont concernés. Les Suivis sont en accompagnement plus partiel, car ce dernier service fonctionne plus en autonomie.

Suivis des scolarité

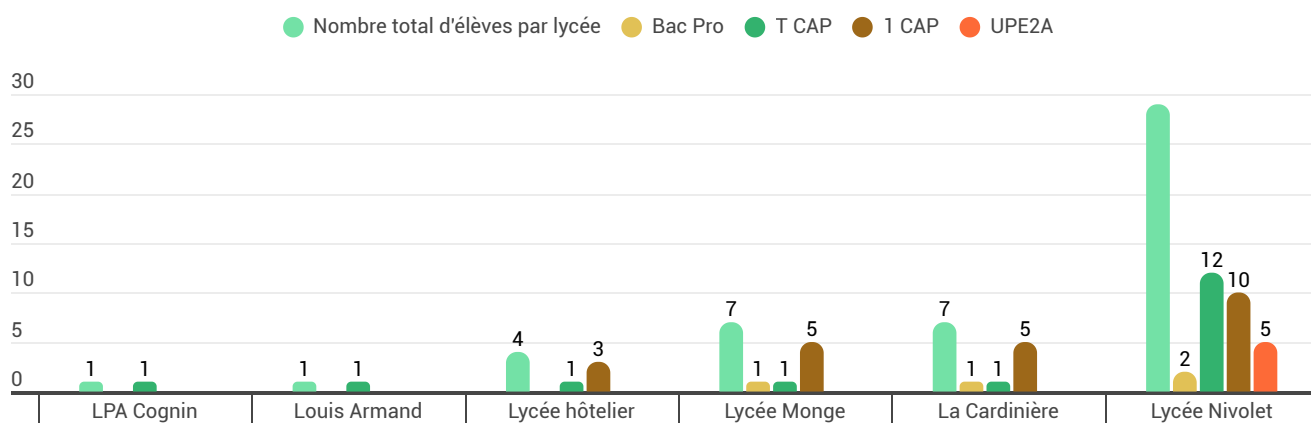
De janvier à juillet 2024, les élèves du Dispositif Mineur Non Accompagnés (DMNA) sont principalement en formation CAP ou en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A ou NSA). Entre le SEO et la MECS, nous avons 27 élèves en UPE2A, soit 52% des orientés en fin d'année scolaire.

Orientation

Sous statut scolaire en juillet 2024-2025 au DMNA (MAAB-SEO-MECS)

- 5 élèves affectés en UPE2A
- 27 élèves étaient en UPE2A et ont été affectés en 1ère année de CAP.
- 17 élèves ont continué leurs études en 2ème année de CAP, dont 3 en 1ère pro.
- 2 étaient en attente d'orientation à la fin du troisième tour d'orientation le 27 août.

Répartition des élèves par classes et lycées - Sept 2024



Tous nos élèves qui étaient en UPE2A se trouvent orientés en 1 CAP soit 25 jeunes.

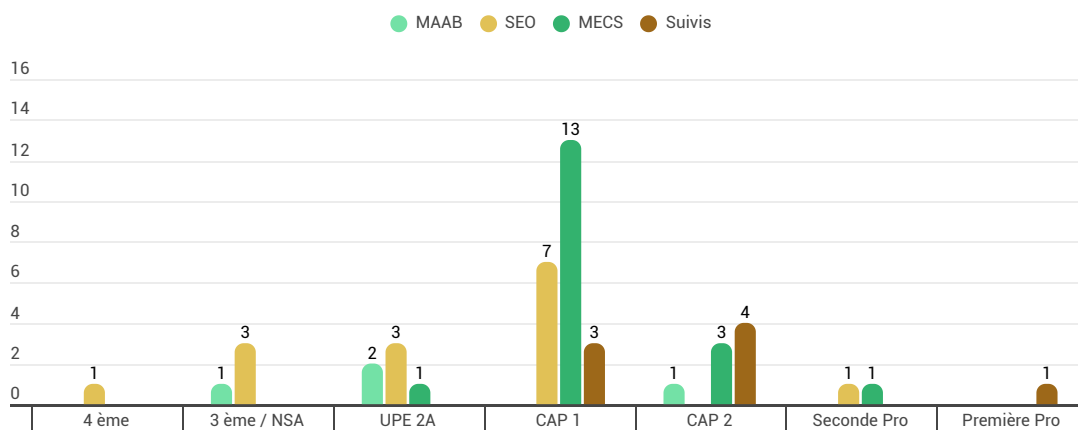
La majorité des jeunes soit 59% sont scolarisés au LP Nivolet, spécialisé dans les formations du bâtiment.

Alors qu'en janvier dernier, la majorité de nos élèves étaient en UPE2A, ils ne sont plus que 10% lors de cette rentrée scolaire. Cela s'explique par la continuité des formations.

Les établissements actuels de nos élèves

En décembre 2024, la population du foyer de Challes-les-Eaux a encore beaucoup changé. Le nombre de jeunes actuellement scolarisé en formation initiale continue, hors alternants est de 45 jeunes tous services confondus.

Répartition des élèves par classes rentrée 2024



Les partenaires

Les bénévoles de l'association, Patricia, Odile et Chantale sont venues tous les mercredis de 14h00 à 15h30 du 7 février au 19 juin 2024, pour donner des cours de Français Langues Etrangère aux élèves qui souhaitent s'engager dans un apprentissage renforcé. Ce partenariat, à l'initiative de notre structure, ne devait concerner que les élèves du foyer de Challes-les-Eaux, mais pour assurer un taux de présence minimum, nous avons parfois proposé aux jeunes de la MAAB de participer, pendant les périodes de stages par exemple lorsque nous savions que les élèves allaient être absents.

Seule une séance n'a été honorée par aucun jeunes. En tout, les présences jeunes sont de 99 dans les ateliers AGIR ABCD pour 13 séances en 2024. Cela représenterait 7 jeunes par séances. Ce n'est représentatif, car dans certaines séances les jeunes ont pu se présenter à 10, comme dans certaine où un seul élève n'était présent.

Les freins constatés dans ces ateliers, sont la difficulté de mobiliser les jeunes, ils s'investissent au début puis se désintéressent au fil du temps. Puis de volontariat. Lors des premières, les éducateurs sont volontaires pour aller chercher les jeunes. Cela s'essouffle à l'issue de trois séances. Je me retrouvais souvent seule à devoir aller chercher les jeunes inscrits dans leurs chambres. Il faut rappeler les cours chaque semaine aux éducateurs et aux jeunes. Sauf pour un jeune très motivé qui est toujours présent sans que nous lui demandions.

Les projets culturels

Création de Tiers Lieu

Un échange informel avec les éducatrices nous a mené à l'idée de rénover en partie la salle d'activité initialement prévue pour les cours FLE, le soutien scolaire et l'accès à des postes informatiques. L'idée commune est d'en faire une forme de tiers-lieu avec un espace détente, lecture, étude, et goûter.

Lecture/exposition

Les jeunes de la MAAB ont participé à un projet photo qui s'est déroulé à l'occasion de deux séances de prise de vue en ville. Ils et elles devaient prendre des lieux étonnant dans la ville. Nous avons exposé les œuvres sur un stand que nous avons au marché des continents.

Dans le cadre de mes cours de Français Langues étrangères, j'ai demandé un petit budget alloué à l'achat de bande-dessinées. C'est un outil pédagogique et ludique pour l'apprentissage du français. Dans le cadre de mes ateliers FLE à la MAAB, au cours du mois de décembre 2024 et lors des vacances de Noël, j'ai accompagné un groupe de jeunes de la MAAB à la bibliothèque pour lire des contes sur la thématique de Noël.

Développement externalisation

Un contact a été pris avec la médiathèque de Chambéry lors de la visite de cette dernière avec les jeunes. La rencontre avec les référentes bibliothèques de Chambéry débouchera sur des visites médiatisées, avec la possibilité de finaliser par un jeu. Les visites d'expositions continueront courant 2025. En lien avec la médiatrice culturel du cinéma Malraux trois projections seront organisées pour notre public, les jeunes pourront payer les séances avec leur pass région pour ceux qui en sont bénéficiaire.

Pôle droit aux séjours (titre de séjour)

Le poste de référent titre de séjour a pour but premier de centraliser les informations concernant la régularisation de tous les services du DMNA, à savoir, le SEO avec une vingtaine de jeunes, la MECS accueillant une trentaine de jeunes et le service des suivis avec une soixantaine de jeunes répartis sur des appartements en diffus.

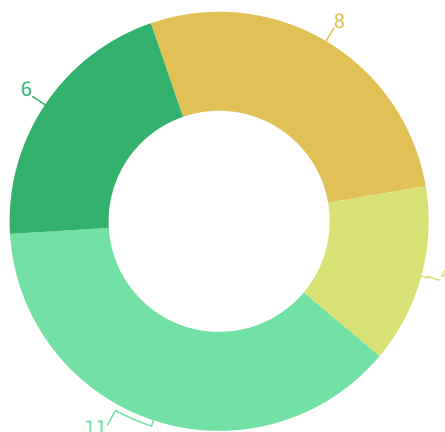
Le travail autour de la régularisation des jeunes comprend plusieurs aspects. Dès l'arrivée des jeunes, un point est effectué afin de pouvoir lui faire établir des documents d'identités (carte consulaire, cartes d'identités/passeports) essentiels avant de démarrer le parcours de régularisation.

Suivant les pays et les ambassades, les démarches et documents demandés varient rendant plus ou moins simple l'obtention de documents d'identités officiels. Les principales ambassades des jeunes accueillis se trouvent sur Lyon et Paris.

L'année 2024, a vu continuer le partenariat mis en place depuis 2022 avec le Relais Parisien. Cette association basée à Paris, accompagne les jeunes mineurs auprès de leurs chambres consulaires respectives afin d'établir leurs documents d'identités. Par contre depuis septembre, le Relais Parisien refuse de faire l'avance des frais pour le compte du jeune.

Dossiers - 2024

● Dossier passeport ● Carte consulaire ● Titre séjour déposé ● Demande d'asile



Pôle insertion professionnelle

Situation professionnelle des jeunes

Très désireux de bénéficier d'une formation en contrat d'apprentissage (véritable tremplin qui permet au jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique en vue d'acquérir un diplôme d'Etat), les jeunes MNA ont besoin d'être guidés et accompagnés.

Pour ce faire, nous programmons :

- Des tests de positionnement pour évaluer le niveau : 17 jeunes ont été évalués d'avril à juillet 2024.
- Des entretiens individuels : nécessaire afin de construire, affiner le projet et rendre le jeune acteur de la démarche ;
- Des stages de découverte du monde de professionnel : outil essentiel pour la découverte des métiers de façon pratique et concrète.

Nous assurons également :

- Le suivi des démarches administratives relatives au contrat ;
- Apportons une aide aux employeurs : complétion du contrat d'apprentissage, demande OPCO, demande d'autorisation de travail, etc...
- Le suivi du jeune, et le suivi auprès de l'employeur pendant la durée d'apprentissage : faire le point sur son projet, son intégration au milieu professionnel, identifier et/ou remédier aux difficultés rencontrées (horaires, repos hebdomadaires, paiement du salaire, congés, absences...). En 2024, une médiation avec un employeur fût organisée.

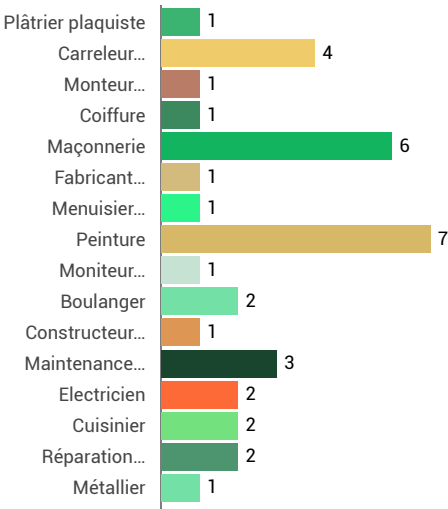
Les chiffres clés

Sur l'ensemble des services (SEO-MECS-SUIVIS), 65 jeunes ont été inscrits durant l'année 2024 dans un projet professionnel.

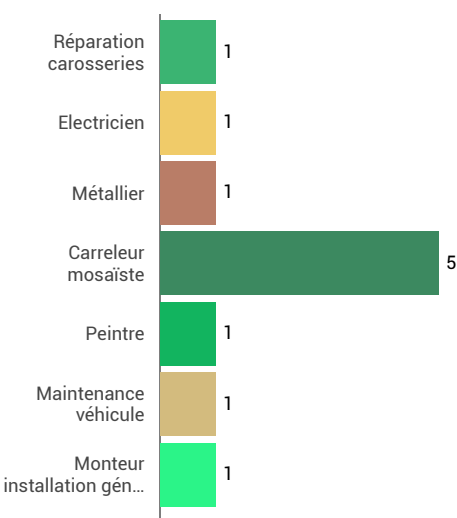
Il y a eu plusieurs signatures de contrat en 2024 dans un réseau de 7 centres de formation : CFA BTP Savoie, CFA Technopolys, CFA Coiffure, MFR Le Fontanil, LP du Nivolet, CFA BTP Isère et l'IMT de Grenoble, sur 2 départements (Savoie, Isère) et 10 filières distinctes.

Le secteur du bâtiment reste le plus prisé par les jeunes. Le domaine de l'automobile est également très demandé. Le milieu de la restauration et les métiers de bouche sont moins représentés.

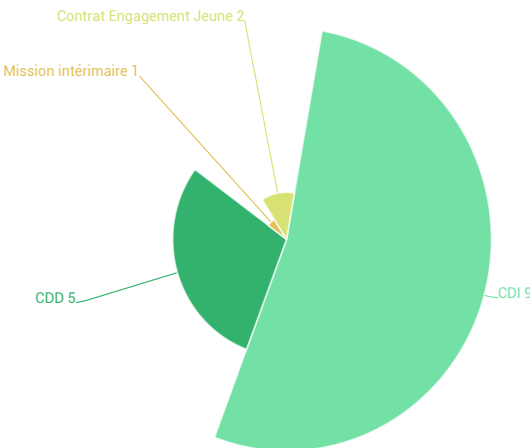
Apprentis en CAP - 2024



Apprentis en BP - 2024



Contrat de travail - 2024



Parlons Cash - Unis-Cité

De janvier à juin, une équipe de quatre volontaires en service civique est intervenue une fois par mois à Challes-les-Eaux pour les services SEO et MECS.

Le but de ces ateliers, était de sensibiliser de manière ludique à la notion du budget. Des jeux en adéquation avec le thème ont été spécialement élaborés pour les jeunes, ainsi qu'une fresque sur le logement et une fresque de la vie active.

Au total, 6 ateliers d'une durée de 2h ont été organisés pour un groupe de 12 jeunes inscrits pour la durée du cycle.



Parlons Cash - Unis-Cité

Afin d'élargir nos propositions de sorties culturelles et d'offrir des champs très larges à l'émotion et à l'imaginaire, nous avons organisé trois sorties.

Au total, 15 jeunes accompagnés d'un.e éducateur.trice du service des SUIVIS ont pu assister :

- A un spectacle de danse « C la vie » qui revisite les traditions occidentales et africaines du chorégraphe burkinabé Serge Aimé COULIBALY ;
- A une pièce de théâtre « Madame l'aventure » prenant comme point de départ les textes de grands explorateurs ;
- A un spectacle de danse et de cirque participatif auprès des publics adolescents, « Une grande première » qui raconte l'exaltation de toutes nos premières fois...

Hors les murs : Une occasion d'explorer son territoire et de rassembler les différentes équipes autour de projets communs. Faire connaître, établir des liens et nourrir la fibre solidaire de chacun.

En 2024, nous avons participé à plusieurs manifestations extérieures, et mis en place plusieurs ateliers avec les jeunes pour préparer nos stands et nos ventes* artisanales et gourmandes. (*Pour soutenir des sorties de loisirs en faveur de la MAAB)

- Des ateliers de pâtisserie où l'on peut découvrir, partager, transmettre ses connaissances et compétences, travailler sur la confiance en soi et aborder les notions de base de l'hygiène et de l'équilibre alimentaire ;
- Des ateliers de couture qui permettent aux jeunes d'explorer leur potentiel créatif et développer leur sens de l'esthétique ;
- Des ateliers de sculpture sur bois qui permettent de découvrir l'outillage et les diverses techniques de sculpture.

Marché des continents – Chambéry Solidarité Internationale (14 et 15 juin)



Marché de Noël – Mairie de Challes-les-Eaux (4 décembre)



Chalet du Monde – Ville de Chambéry (23 et 24 décembre)



Pôle santé (infirmières)

Les consultations

Tous les jeunes du dispositif peuvent venir me voir sur mes créneaux horaires lors de toute plainte somatique ou autre. Un examen physique et entretien infirmier permettent de faire un dépistage et d'orienter sur des consultations médicales ou psychologiques.

Tout nouvel arrivant dans le service du SEO est programmé pour une première consultation infirmière, ce qui permet de faire le point sur son état de santé, ses antécédents familiaux et personnels, allergies, maladies éventuelles. Lors de cette consultation, les jeunes sont informés des vaccins obligatoires qui vont leur être dispenser, les premiers seront effectués par le médecin et ensuite tous les autres par l'infirmière.

Cette consultation permet également de localiser l'infirmierie et de définir les missions de l'infirmière présente sur un mi-temps tous les mardis, mercredis et jeudis après-midi.

C'est un endroit privilégié d'écoute dans le cadre du secret professionnel.

L'infirmière intervient également sur la MAAB dans un rôle de dépistage et d'orientation vers les consultations médicales de la PASS.

Les consultations

Le partenariat avec le cabinet médical de Chambéry le haut est consolidé par une communication constante via le site « Mon Sistra » qui permet l'échange d'ordonnance, mais également par téléphone avec un numéro d'accès direct.

Une rencontre annuelle avec les médecins afin d'échanger sur les pratiques a été mise en place.

Une liste des praticiens a été réactualisée afin que les éducateurs puissent avoir un support pour la prise des rendez-vous médicaux.

Une rencontre avec l'infirmière du service d'infectiologie de Chambéry a été instaurée dans le but d'organiser prochainement, une session d'information sur l'hépatite B.

Participation aux formations gratuites organisées par IREPS sur la sexualité, promotion de la santé, et compétences psychosociales, dans le but d'intervenir auprès des jeunes avec pédagogie.

La documentation de l'infirmerie avec une distribution de flyer sur différentes thématiques inhérentes à la santé : comme la sexualité, la contraception, les IST, L'hépatite B, le cannabis, le tabac, les addictions, permet d'être un lieu de ressource identifiable par les jeunes.

Des préservatifs sont également mis à leur disposition.

Formations/ateliers

La Sexualité

Une première approche a été ciblée sur le consentement, mise en place avec des jeunes fille de la MAAB.

Beaucoup de questions ont été abordées d'où la nécessité de faire un complément de formation sur la contraception, les IST, grossesse etc...

D'autres formations vont être mises en place prochainement afin de répondre au mieux à ces questions.

Un atelier Bien être, étirement Yoga

Cet atelier « Yoga, étirement » proposé aux jeunes et aux professionnels avec la participation de l'agent technique Laurent.

J'ai eu de nombreuses demandes suite à des problèmes de dos. Des séances mensuelles sont proposées dans ce cadre afin de mieux comprendre comment bouger et ainsi préserver sa santé.

Tous les premiers jeudis du mois une séance sera proposée de 12H à 12H30 (ouverte à tous).

Atelier gestes d'urgence pour les professionnels

Rappel du matériel Medico secouriste mis en place sur la structure. Localisation et utilisation DEA (défibrillateur externe automatisé) avec quelques cas concrets. Puis quelque rappel des gestes à faire en cas d'urgence.

Atelier créatif

Atelier créatif mis en place avec les jeunes filles de la MAAB pour le marché de Noël avec la fabrication de porte-clefs Pompon.

Beaucoup d'enthousiasme à réaliser des pompons de laine en jouant avec les couleurs et les billes de bois à décorer selon l'inspiration...

SUIVIS EXTERNALISÉS

Les chiffres clés

- En 2024, le service accompagnait entre 59 et 66 jeunes selon les mois, âgés de 17 à 21 ans, avec une dizaine de jeunes mineurs en moyenne
- Moyenne mensuelle de 61,5 jeunes. Une moyenne en augmentation par rapport à 2023.
- En 2024 le service a réalisé 19 entrées et 21 sorties.

Les faits marquants 2024

- Le début de l'année a été marquée par l'application de la nouvelle loi immigration : les jeunes placés sous OQTF ne sont plus pris en charge par le Conseil Départemental à la fin de leur Contrat Jeune Majeur.
- Mise en place d'un nouvel outil pour les titres de séjour : l'ANEF
- Le dialogue budgétaire a ramené la capacité d'accueil de 70 à 66.
- Le service a connu la perte d'un poste, transféré au SEO à Challes.
- Le dossier unique informatique de l'utilisateur a été déployé avec la formation au logiciel Imago en septembre.

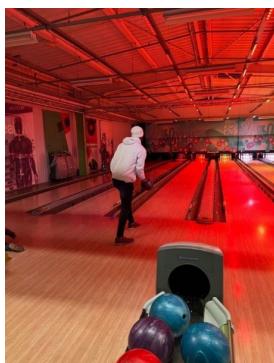
Focus sur un projet éducatif

Activités culturelles

- Sortie à Lyon (février et mars)
- Estivales du château : concerts le 28 juin et le 11 juillet avec une dizaine de jeunes
- En partenariat avec l'Espace Malraux :
 - _ 7 mars : Un garçon ce n'est presque rien, 2 jeunes
 - _ 27 avril : Les petites fourberies de Scapin
 - _ 31 mai : Beyna 4 jeunes
 - _ 5 octobre : C la Vie
- Présentation de la saison à Malraux 2024 2025 et choix des spectacles avec 1 jeune.



Activités loisirs / sportives



- 2 sorties ski en février et mars, dont une à Courchevel.
- Bowling le 24 avril 2024
- 2 sorties Patinoire à Buisson Rond : en février et en décembre

- Un match de basket a été offert par le Conseil Départemental de la Savoie au Phare le 8 novembre, en partenariat avec une des référentes. 6 jeunes ont participé.



- Une sortie luge au Revard pendant les vacances de Noël.



Test d'aisance aquatiques

Dans ce contexte estival, tous les jeunes participants aux sorties aquatiques, au camp, et aussi ceux qui le souhaitent, ont pu passer le test d'aisance aquatique. Seuls ceux pour lequel il était validé ont pu participer aux activités.

Camp d'été au lac d'Aiguebelette

Un camp pour 7 jeunes, dont 2 mineurs, encadré par 2 éducateurs au bord du lac d'Aiguebelette a été organisé en août sur 2 jours au camping des Peupliers, en collaboration avec le service de la Prévention Spécialisé qui a mis à notre disposition une caravane ainsi que le matériel de camping. Un jeune a rejoint le groupe le dimanche.



Run par 1000 en octobre

2^e édition, du mentorat sportif avec l'association Parrain par Mille. Les éducateurs ont proposés des jeunes pour lesquels ce mentorat s'inscrivait dans leur projet. 4 jeunes ont commencé le mentorat, 3 ont fait la course. 2 anciens jeunes suivis par le service sont revenus à la course de la Grésilienne de 10 km. Encore cette année tout le matériel de trail a été fourni par Parrain Par Mille.

De belles rencontres avec les parrains, qui se transforment pour certains en mentorat. Un des jeunes est arrivé 3^e de sa catégorie.

Partenariats

Afin d'accompagner au mieux les jeunes, nous développons et entretenons plusieurs partenariats : les relations sont positives et constructives.

Conseil Départemental de la Savoie



Il est de fait notre partenaire principal puisque nous intervenons pour lui, est constructif et permet un accompagnement complémentaire effectif, à travers les contrats jeunes majeurs.

Etablissements scolaires et professionnels

Nous entretenons bien sur des relations privilégiées et constructives avec les établissements qui accueillent les jeunes du service : Lycée professionnel du Nivolet, Lycée la Cardinière, CFA des Bâtiments, MFR le Fontanil, CFA Technopolis, Lycée hôtelier Challes les Eaux, Lycée Louis Armand.

Mission Locale

Le partenariat avec la Mission Locale a permis plusieurs jeunes ont bénéficié de Contrats d'Engagement Jeunes.

Locations

Nos partenariats locatifs sont : les Foyers de Jeunes Travailleurs La Clairière à Chambéry (8 places), à Aix (2 places), à Montmélian (2 places), et Escoffier à Chambéry (Buisson Rond et Faubourg Montmélian, 15 places), ainsi que le Hand à Chambéry places). Nous entretenons avec eux des relations fréquentes.



Santé

Le cabinet Bertillet est un de nos partenaires santé principal, avec une place appréciable donnée aux jeunes du service.

Nous avons par ailleurs collaboré avec différents cabinets d'infirmiers pour des suivis médicaux (jusqu'à 4 mois sur des prises en charges spécifiques).

Partenaires associatifs

D'autres partenariats éducatifs ont aussi été fructueux :

- Culture du Cœur
- Parrains par Mille
- BLE (Bien Lire et Ecrire) : un jeune a bénéficié d'un accompagnement individuel.

En sortie du service...L'ADDCAES, la SASSON, ainsi que la Mission locale interviennent aussi en accompagnement des jeunes au besoin en sortie du dispositif.



ASSOCIATION



PRÉVENTION



PROTECTION



ÉDUCATION



INSERTION

SEAS

177 avenue du comte Vert,

73 000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 64 18

Mail : siege@sauvegarde2savoie.fr

Site internet : www.sauvegarde2savoie.fr

Linkedin : [Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie](#)



Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la convention internationale relative aux droits de l'enfant, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants.

Article 18 de la Convention internationale des Droits de l'enfant, 1989.